



**Occupation du temps libre  
une norme de consommation inégalement  
partagée**

Bruno MARESCA  
Avec la collaboration de Pierre TARDIEU et Sophie GERAUD

CAHIER DE RECHERCHE N° 210

NOVEMBRE 2004

Département « *Evaluation des politiques publiques* »  
dirigé par Bruno MARESCA

*Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au  
CREDOC.*

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,  
Tél. : 01 40 77 85 10 , e-mail : [ezvan@credoc.fr](mailto:ezvan@credoc.fr)

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>I. Le loisir comme norme sociale.....</b>	<b>8</b>
A. LA DEMANDE DE TEMPS LIBRE, UNE RÉGULATION ENTRE DEUX SOURCES D'INVESTISSEMENT, LE TRAVAIL ET LA FAMILLE.....	8
B. LE MOTEUR DE LA CONSOMMATION .....	10
C. LE NOUVEAU MODÈLE DE LA RELATION TRAVAIL - FAMILLE .....	13
D. LE LOISIR, SELON LA LECTURE ANTHROPOLOGIQUE.....	14
E. L'EXPÉRIENCE CONTEMPORAINE DU LOISIR : ENTRE TEMPS SOCIAL ET LIBRE ARBITRE .....	17
<b>II. Le loisir appréhendé par la consommation.....</b>	<b>21</b>
A. LES DÉPENSES DE LOISIR ET DE CULTURE DANS L'ENSEMBLE DE LA CONSOMMATION .....	23
B. LOISIRS, ÉQUIPEMENT DE LA MAISON ET VOITURE INDIVIDUELLE, POSTES LES PLUS SENSIBLES AU REVENU .....	27
C. LE POIDS DES DÉPENSES CULTURELLES ET DE LOISIR SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ....	29
1. <i>Le cycle de vie défini par l'âge et le type de ménage</i> .....	29
2. <i>Le revenu</i> .....	31
3. <i>La position sociale caractérisée par le niveau de diplôme et la catégorie socio-professionnelle</i> .....	32
4. <i>Le cadre de vie</i> .....	34
<b>III. Un modèle unique du loisir ou des arbitrages entre différentes formes d'investissement du temps libre ?.....</b>	<b>36</b>
A. LE MODÈLE DU LOISIR OCCUPÉ .....	36
B. LA TÉLÉVISION, FORME CONTEMPORAINE DU REPOS .....	37
C. LA DIMENSION DES SEMI-LOISIRS .....	39
D. LA NORME DU LOISIR EST CONSTRUITE SUR UNE DOUBLE ÉCHELLE, D'INTENSITÉ ET DE DISTINCTION ....	42
1. <i>La classification comme révélateur de la norme</i> .....	42
2. <i>L'intensité des formes actives du loisir</i> .....	43
3. <i>Cinq grands types de comportements</i> .....	45
4. <i>Première dimension : l'opposition entre loisirs « passifs » et loisirs « suractifs »</i> .....	46
5. <i>Seconde dimension : l'opposition entre loisirs d'intérieur et loisirs extérieurs</i> .....	50
6. <i>Troisième dimension : la spécificité des nouvelles générations</i> .....	52

<b>IV. L'occupation du temps libre est-elle le produit d'arbitrages entre différents types d'activités ?</b> .....	<b>54</b>
A. LA DIMENSION DES ARBITRAGES .....	54
B. LE CHOIX DES ACTIVITÉS DE LOISIR EST STRUCTURÉ PAR DES HIÉRARCHIES IMPLICITES .....	57
<b>V. La loi du cumul dans l'occupation du temps libre</b> .....	<b>60</b>
A. LE CUMUL, UNE MANIÈRE D'ÉVACUER L'ARBITRAGE? .....	60
B. LA DIVERSITÉ DES DÉPENSES DE LOISIR VA DE PAIR AVEC LEUR INTENSITÉ .....	61
C. LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DU CUMUL DES PRATIQUES CULTURELLES .....	64
<b>VI. L'impact de la RTT sur la structure des activités de loisir</b> .....	<b>66</b>
A. LA SATISFACTION DES FRANÇAIS ENVERS LES 35 HEURES .....	66
B. LA FAMILLE, PREMIER BÉNÉFICIAIRE DES 35 HEURES .....	67
C. LES ACTIVITÉS DE REPOS ET LES DÉPARTS EN WEEK-END.....	68
D. LA RTT A PLUTÔT ACCENTUÉ DES TENDANCES EN COURS .....	70
E. LES LIMITES DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL .....	72
F. LES 35 HEURES REPRÉSENTENT-ELLES UNE MUTATION DURABLE ? .....	74
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>77</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>80</b>
<b>ANNEXE.</b> Questionnaire de l'enquête par téléphone auprès de 1700 Franciliens de 18 ans et + habitant Paris et les départements de la petite couronne, réalisée par le CREDOC en juin 2002.....	<b>82</b>

*« Les temps libres, que nous les consacrons, à notre famille, nos amis, nos vacances, nos loisirs, nous-mêmes, aux courses, au jardinage, à la télévision, au bricolage, sans oublier la lecture, la musique, le sport et les soins de beauté... sont incontestablement devenus des temps de référence des sociétés modernes développées ».*<sup>1</sup>

## Introduction

Deux phénomènes majeurs intervenus au cours des cinq dernières années alimentent la réflexion développée dans ce cahier de recherche : la réduction du temps de travail (la RTT) et le développement des nouvelles technologies (les NTIC). Ces deux phénomènes, a priori sans relation directe, ont des impacts multiples sur les modes de vie des Français. Ils ont, en particulier, pour un grand nombre de ménages, des répercussions majeures dans la sphère des activités non contraintes associées au temps libre.

Quelques dates permettent de cerner le basculement dans cette nouvelle réalité sociale, le passage dans les 35 heures et l'équipement en NTIC ayant été également rapides et synchrones.

- La RTT s'installe en 1999 et à partir de 2001 concerne plus de 40% des salariés.
- L'équipement en téléphone mobile décolle également en 1999 et à partir de 2001 concerne plus de 50% des Français.
- Les accès à Internet se multiplient en 2000 et, en 2003, intéressent 30% des Français.

On doit regarder ces phénomènes comme de puissants accélérateurs de la productivité du travail. Plutôt que de favoriser le partage des emplois, la politique de

---

<sup>1</sup> Jean Viard [2002], *Le sacre du temps libre, la société des 35 heures*, Paris, Editions de l'Aube

la réduction du temps de travail a eu pour effets très concrets de flexibiliser la main d'œuvre et d'intensifier son rendement, donc d'accroître significativement la productivité du travail. Parallèlement, et avant d'être un phénomène commercial dans le champ de la consommation des ménages, les outils numériques ont opéré, en vingt ans, une révolution de la technicité du travail.

En dépit de la remise en question du bien-fondé des 35 heures, ces changements structurels paraissent avoir durablement transformé le fonctionnement du système économique. Sait-on, en revanche, quelles sont leurs répercussions sur les modes de vie ? Ont-ils ou vont-ils provoquer des mutations dans les formes d'occupation du temps libre, aussi profondes que dans la sphère du travail ?

Cette interrogation mériterait une mise en perspective historique qui impliquerait, notamment, de rapprocher le passage aux 35 heures de l'introduction des congés payés, ou encore à comparer les effets des NTIC sur les modes de vie à ceux qu'ont engendré la diffusion de l'automobile et du téléphone au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle. De telles analyses historiques permettraient d'explorer les liens qui peuvent exister entre les changements technologiques et d'organisation du travail et les transformations du fonctionnement du temps libre. De nombreux exemples montrent qu'il est nécessaire de disposer d'un recul historique conséquent pour apprécier l'utilité sociale réelle des nouvelles technologies, une fois qu'elles ont atteint une large diffusion <sup>2</sup>.

Laissant à d'autres le soin d'établir des comparaisons historiques, on veut ici se pencher sur la structure des activités du temps libre pour explorer comment celle-ci réagit à l'impact de la RTT et des NTIC.

On part de l'hypothèse qu'il existe une structure normative de l'occupation du temps libre qui guide les individus dans le choix de leurs activités et induit un registre spécifique de consommations associées à l'idée de loisir. En ce qui concerne l'impact de la RTT et des NTIC, deux hypothèses opposées peuvent être défendues : d'une part celle qui voit dans ces deux phénomènes de puissants vecteurs de transformation des activités dans la sphère du temps non contraint et, de l'autre, celle qui fait le constat que les normes du temps libre absorbent ces phénomènes sans changer notablement.

---

<sup>2</sup> L'utilité sociale des technologies nouvelles est rarement anticipée par leurs initiateurs et leurs premiers adeptes. Entre autres exemples célèbres, on pense à la manière dont la bourgeoisie du début du 20<sup>ème</sup> siècle se représentait l'intérêt du téléphone en tant qu'innovation, ou bien à la façon dont, dans les années cinquante, les créateurs des premiers ordinateurs imaginaient l'intérêt futur de l'outil informatique.

D'où l'idée de s'intéresser à la structure des activités du temps libre. Deux sources permettent d'explorer cette question : la répartition des activités investies dans le temps non contraint et les dépenses correspondant à des pratiques de loisirs ou culturelles<sup>3</sup>.

On s'intéresse ici à un registre particulier de la consommation des ménages, constitué par les dépenses qu'engendre l'occupation du temps libre des individus, qu'il s'agisse d'équipements, de produits de consommation et de services associés aux activités de divertissement, aux activités culturelles et à des activités diverses investies sur le temps de loisir (bricolage, bénévolat, ...), à l'exclusion des activités rétribuées.

Au départ de cette analyse, on considère que les pratiques dites de loisir s'accompagnent quasi nécessairement de consommations spécifiques, même les plus banales ou les plus passives, comme la lecture, la promenade ou le fait de regarder la télévision. D'après l'enquête Budget des Familles de l'Insee, réalisée en 2000-2001, seuls 3% de ménages français n'ont fait aucune dépense dans le domaine des loisirs et de la culture. Quant à leurs dépenses dans ce domaine, elles représentent, en moyenne, le douzième de la consommation des ménages (8%).

Ces dépenses n'étant pas négligeables et la capacité de consommation des ménages n'étant pas extensible, on peut penser que le développement des activités du temps libre stimulé à la fois par le progrès technologique et la réduction du temps de travail, doit logiquement se traduire par des arbitrages dans le budget des ménages. C'est cette question des arbitrages que l'on se propose d'explorer dans ce qui suit, en cherchant en particulier à interpréter l'impact du passage aux 35 heures sur les activités de temps libre des Français.

Ce document explore en premier lieu les dimensions qui font que le loisir fonctionne comme une norme sociale (chapitre I). Il développe ensuite les déterminants de la consommation qui accompagne l'occupation du temps libre (chapitre II). Dans le chapitre suivant on s'appuie sur une typologie des comportements pour discuter s'il

---

<sup>3</sup> Deux enquêtes périodiques de l'Insee, l'enquête Budget temps et l'enquête Budget des familles, fournissent pour l'ensemble de la population, des données sur ces questions.

existe ou non un modèle unique du loisir. Cette analyse conduit à poser la question des arbitrages dans le choix des activités qui sont investies dans le temps libre (chapitre IV) et à explorer la loi du cumul selon laquelle l'intensité et le diversité de ces activités se révèlent aller de pair (chapitre V). Enfin, on s'interroge sur les conséquences du passage aux 35 heures pour l'occupation du temps libre (chapitre VI).

### Moyennes des dépenses des ménages par grands postes selon la tranche d'âge

- par ordre décroissant des montants de dépenses (en euros par an) -

	moins de 25 ans	de 25 à 34 ans	de 35 à 44 ans	de 45 à 54 ans	de 55 à 64 ans	de 65 à 74 ans	75 ans et plus
Alimentation	1 574	3 157	4 561	5 020	4 283	3 842	3 064
<b>Logement, eau, électricité</b>	4 247	4 571	3 916	3 802	3 554	3 073	2 820
<b>Transports</b>	2 808	4 429	4 752	5 178	3 817	2 727	1 084
<b>Autres biens et services</b>	1 382	3 009	2 999	3 219	3 017	2 443	1 931
<b>Loisirs et culture</b>	<b>1 248</b>	<b>2 059</b>	<b>2 582</b>	<b>2 601</b>	<b>2 196</b>	<b>1 488</b>	<b>890</b>
<b>Restaurants et hôtels</b>	1 253	1 865	2 183	2 191	1 208	738	514
<b>Habillement</b>	1 087	1 832	2 095	2 148	1 427	889	520
<b>Mobilier</b>	787	1 559	1 730	1 795	1 627	1 302	1 262
<b>Santé</b>	292	820	1 215	1 216	997	1 096	1 092
<b>Alcools et tabac</b>	574	734	790	860	752	510	350
<b>Communications</b>	579	693	699	804	648	502	392
<b>Enseignement</b>	144	63	188	245	66	15	2

Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

## I. Le loisir comme norme sociale

### A. La demande de temps libre, une régulation entre deux sources d'investissement, le travail et la famille

La définition du *temps libre* adoptée dans l'analyse des temps sociaux notamment par les instituts de statistiques en Europe (pour l'Insee, dans les enquêtes *budget temps*), est à la fois formaliste et extensive : il s'agit de ce qui reste après le sommeil, le travail, et les activités d'entretien du foyer.

On superpose le plus souvent les deux notions de *temps libre* et de *loisirs* en pensant qu'à l'espace temporel du temps dégagé des obligations de production (le travail) et de reproduction (le domestique) est associé, de manière univoque, un contenu homogène, les pratiques de loisir. Or si le temps de travail comme le temps consacré aux obligations du foyer, ou tout autre forme de temps relevant de temps contraint (les démarches administratives ou la pratique religieuse par exemple), sont définis par le fonctionnement même d'une obligation sociale incontournable, le temps libre n'est pas nécessairement structuré par une activité spécifique. Le temps libre se définit en creux, par la vacuité et, à ce titre, est toujours suspecté de conduire aux désœuvrement<sup>4</sup>. La crainte du temps vide n'est pas absente de la mise en cause de l'utilité sociale du temps libéré par la réduction du temps de travail à 35 heures. Selon le rapport Novelli<sup>5</sup>, loin d'aboutir à un développement des loisirs ou des activités citoyennes, la réduction du temps de travail s'est traduite par ce que Michel Lallement a appelé une dilatation du temps hors travail : « *les gens prennent plus de temps pour faire la même chose. Ce n'est certainement pas sans corrélation avec le fait que les conditions de travail se sont, pour de multiples raisons, durcies.* »<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> On trouve encore trace, aujourd'hui, de la dénonciation très répandue au XIX<sup>ème</sup> des conséquences sanitaires et sociales du désœuvrement dans les classes populaires. Ainsi, selon Nicolas Baverez, l'auteur de *La France qui tombe* (Paris, Perrin, 2003), « *certaines études montrent que les 35 heures favorisent l'alcoolisme et les violences conjugales.* » (cité par le rapport Novelli, cf. note suivante).

<sup>5</sup> Rapport parlementaire du député Hervé Novelli *Rapport d'information sur l'évaluation des conséquences économiques et sociales de la législation sur le temps de travail*, Hervé Novelli, Assemblée Nationale, rapport n° 1544, déposé le 14 avril 2004.

<sup>6</sup> Michel Lallement in Rapport Novelli, op.cit., 3<sup>ème</sup> partie.



La problématique actuelle du temps libre est plus que jamais dépendante de l'évolution des conditions de travail, c'est-à-dire des mutations en cours dans le fonctionnement des entreprises. Contredisant l'utopie futuriste qui a fleuri dans les années soixante, selon laquelle une société du temps libre allait progressivement se substituer à une société laborieuse, l'évolution en cours des modes d'organisation du travail s'accompagne d'un renforcement de la pression de la productivité pour les actifs ayant un emploi et de la marginalisation d'un grand nombre d'actifs sans emploi.

Dans cette perspective, la demande de temps libre se trouve exacerbée par l'intensification du stress professionnel, en particulier dans la population des cadres devenue l'une des catégories les plus exposées. Mais au delà de l'activité professionnelle elle-même, le besoin de temps libre doit être mis en rapport avec l'ensemble des contraintes qui s'imposent aux ménages. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, ce n'est pas la seule logique individuelle qui est explicative mais celle du foyer intégrant, dans le cas le plus général, conjoint et enfants. Or, au registre des contraintes sociales qui s'accroissent, on doit intégrer les conséquences de l'allongement de la scolarité des enfants, de l'égal investissement professionnel des deux conjoints et des localisations résidentielles (éloignement entre lieu de résidence et lieu de travail). A eux seuls, ces facteurs permettent de comprendre pourquoi les Français qui ont bénéficié de la RTT ont d'abord investi ce temps libéré dans les activités du foyer<sup>7</sup>.

On peut penser, en première approximation, que la conquête du temps libre depuis un siècle est un effet du processus de régulation entre deux nécessités, équivalentes en degré d'utilité sociale mais antagonistes au regard de la gestion du temps, l'investissement professionnel d'un côté, l'investissement familial de l'autre. Si l'on peut admettre que la dynamique de l'organisation du travail est motrice, on ne doit pas pour autant considérer que l'économie familiale est dans une dynamique simplement adaptative. Au cours des trente dernières années, la montée en charge du travail des femmes est venue substituer à l'ancien modèle – un homme au travail, une femme au foyer – un nouveau modèle, dit de la bi-activité des couples, qui pèse puissamment sur l'évolution des comportements sociaux et, en particulier, sur la demande de travail comme sur la demande de temps libre.

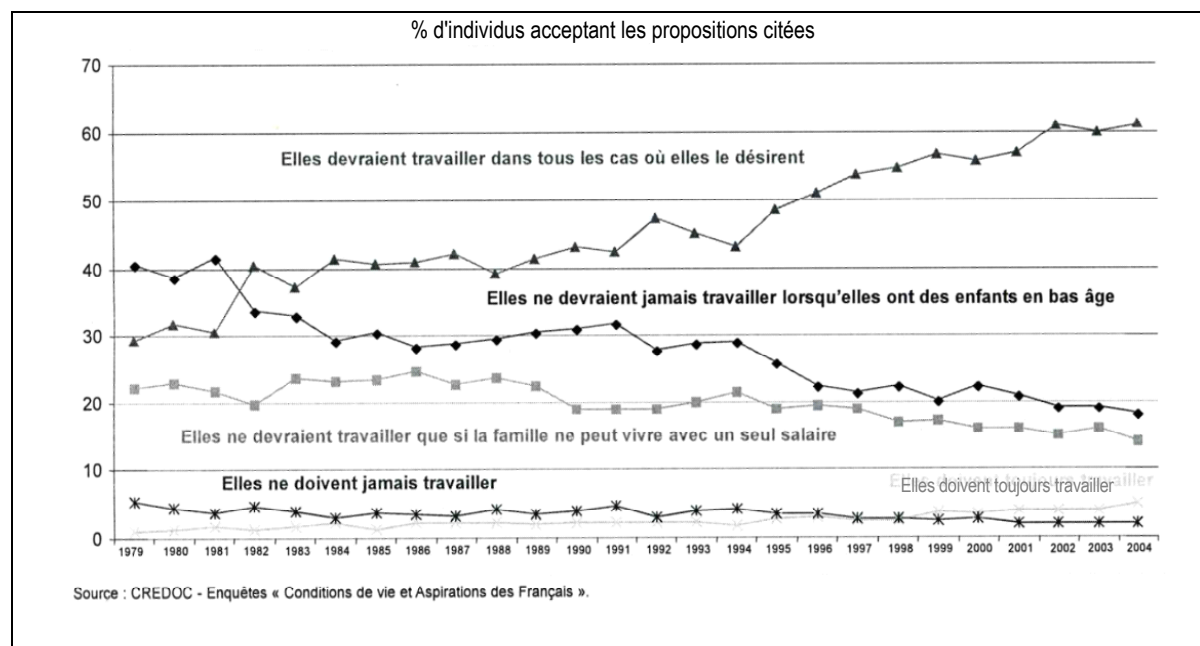
Ce qui correspond bel et bien à un nouveau modèle, dans la mesure où il est revendiqué par la plupart des femmes et admis par la majorité des hommes, est un

---

<sup>7</sup> Voir les constats des premières enquêtes d'impact des 35 heures sur l'occupation du temps libéré, par exemple Cette, Méda, [2004], « RTT et qualité de vie : le bilan des salariés », Tempos, n°1

processus générateur de tensions tant sur le marché du travail <sup>8</sup> que dans la gestion domestique. Les questions du partage des tâches au sein des couples, des choix résidentiels, de la charge des enfants et des arbitrages entre les carrières des deux partenaires, sont devenues sensiblement plus aiguës que par le passé.

### Opinions au sujet du travail des femmes



### B. Le moteur de la consommation

On ne peut pas, pour autant, expliquer la demande de temps libre strictement par une sorte de mouvement de réinvestissement domestique, même si l'époque est au regain des valeurs familiales. Il faut se demander quel a été, et quel est encore, le moteur du mouvement de mise au travail des femmes. Les explications avancées pour expliquer ce processus sont nombreuses (prise d'indépendance, élévation du niveau de formation, développement des emplois tertiaires, ...), sans qu'aucune ne paraisse, à elle seule, décisive.

Pourtant, on peut avancer l'hypothèse que la cause la plus puissante est un moteur sous-jacent qui réside dans la processus de la consommation. Les phases

<sup>8</sup> Avec pour résultat, plus d'actifs recherchant un emploi et plus d'actifs se déclarant au chômage.

successives du développement de la consommation de masse ont eu pour effet de faire reculer inexorablement le système de l'autarcie domestique et cela jusqu'au dernier pan hérité de ce système, le modèle de la femme au foyer. Que ce processus soit désiré – rechercher plus de revenu pour le foyer par désir d'accroître sa capacité de consommation – ou bien plutôt subi – travailler pour pouvoir envisager d'acquérir une voiture, un logement, ou pour pouvoir faire face à la rupture du couple – le résultat est le même. Si jusque dans les années 1960, le métier était adopté pour lui-même en fonction de la position sociale qui lui était associé, aujourd'hui, ce n'est pas le travail qui, pour les individus, est en soi attractif mais plutôt l'espace privé dans lequel s'épanouit la consommation.

La sociologie américaine avait anticipé cette évolution dès les années 1900. Ainsi Veblen, dans *Theory of leisure class* (1899), dénonce la « fièvre » de consommation des classes dominantes en y décelant le moteur qui anime la société moderne et qui balaie les anciennes vertus de sobriété et de discrétion. Selon Veblen « ce déclin [des valeurs anciennes] s'explique par le fait que la consommation va témoigner de la richesse avec plus d'efficacité relative », et que « le consommateur n'améliore vraiment sa réputation qu'en dépensant pour des superfluités »<sup>9</sup>.

Fils d'émigrants de l'Europe du Nord, Veblen a fait apparaître avec une remarquable prescience, ce qui fait que les classes possédantes offrent à la société toute entière un modèle de référence fondé sur la consommation permise par la richesse et le loisir. Il est important de retenir le lien direct qu'il établit entre consommation et loisir.

« On en arrive (...) à rapporter insensiblement tous les canons d'après lesquels une chose est considérée ou reçue, ainsi que les diverses normes de consommation, aux habitudes de comportement et de pensée en honneur dans la classe la plus haut placée tant par le rang que par l'argent – celle qui possède et richesse et loisir ». Veblen décrit particulièrement bien le modèle du couple de grands bourgeois, dans lequel l'homme travaille de manière acharnée à ses affaires pour offrir à son ménage et en particulier à son épouse tous les signes possibles de la réussite sociale. « Le spectacle n'est pas du tout insolite d'un homme qui s'acharne au travail afin que son épouse puisse couler en son nom, dans les formes voulues, tout le loisir requis par le sens commun de son époque »<sup>10</sup>. Le fait même que le *sens commun* le partage dit bien qu'il s'agit d'un modèle de société, celui de l'homme au travail et de la femme au foyer, qui fera rêver jusqu'aux couches les plus modestes pour qui il s'agit du modèle du ménage des « gens biens ».

---

<sup>9</sup> cf. Maresca [2001], *L'utopie de la civilisation des loisirs*, Cahier de recherche n°162, CREDOC, p.43-47

<sup>10</sup> Thorstein Veblen, [1899], *The theory of leisure class*, Macmillan Company, traduction française, [1970] *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, p.66, 69

Dimension tout aussi importante, compte tenu de l'époque où elle est formulée, la réflexion de Veblen met en évidence le déclin de la dimension du travail comme valeur morale en soi associée, comme il était classique de le faire à l'époque à ce qu'il appelle « l'instinct artisan », et son caractère devenu largement instrumental, pour l'accumulation de richesses dans le ménage. Un siècle après, le système explicatif de Veblen mérite d'être revisité, dans la mesure où il offre un décodeur précieux de la dynamique sociale en tant qu'elle apparaît de plus en plus déterminée par le moteur de la consommation des ménages.

Le statut social privilégié n'est plus celui que confèrent les habiletés professionnelles, comme au temps du premier capitalisme, mais celui des investissements personnels que l'on peut développer hors du temps du travail. La consommation, qu'elle soit investissement ou divertissement, a besoin pour s'épanouir autant du temps libre que du libre arbitre.

On doit considérer qu'en dénonçant les travers de la classe oiseuse fortunée et en mettant en garde ses contemporains contre les « faux-semblants » de son mode de « dépense ostentatoire », Veblen a esquissé comment le modèle allait se généraliser. Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, tout d'abord, par la diffusion du modèle de la femme au foyer, choisie pour être dans le ménage « la consommatrice rituelle des biens que le mari produit »<sup>11</sup>, figure que les publicistes font prospérer depuis un demi-siècle sous la figure de la *ménagère de moins de 50 ans*.

Mais, depuis une génération, nous sommes entrés dans un nouveau modèle, celui de la bi-activité des couples, non anticipé par Veblen, dont le moteur est précisément celui de « l'idéal même de la consommation (...) que nous ne saurions atteindre sans une certaine tension du désir ».

Pour prolonger l'analyse de Veblen, il reste à expliquer pourquoi et comment la bi-activité des couples est amenée à devenir le nouveau modèle de référence, sous la pression conjointe du *désir*, l'aspiration à la parité des rôles, et de la *nécessité*, face à l'expansion de plus en plus généralisée de la relation marchande.

---

<sup>11</sup> Veblen, p.55

### C. Le nouveau modèle de la relation travail - famille

Ce nouveau modèle paraît entraîner avec lui un regain d'investissement des individus dans la sphère familiale, ce qui peut être regardé comme une confirmation de l'analyse de Veblen. Loin d'être une finalité en soi, le désir de travail est mis au service de l'aspiration à s'affirmer comme un partenaire actif dans l'accumulation de richesse indispensable pour assurer le cadre matériel de la reproduction familiale.

Ce processus permet de comprendre que l'investissement dans le travail et l'investissement familial fonctionnent dans une relation de contradiction dynamique. Dans ce contexte, l'aspiration à la réduction du temps de travail et sa négociation entre des intérêts antagonistes se comprennent comme une réponse à trois phénomènes également importants : **le partage du travail**, en premier lieu, qui bien qu'occulté depuis, est une réponse politique à l'accroissement structurel du nombre d'actifs résultant de la généralisation du travail des femmes ; l'accroissement du temps hors travail, ensuite, pour permettre d'assurer dans des conditions plus satisfaisantes **la reproduction familiale**, aspiration dominante des salariés ; enfin, bien que moins souvent évoqué, **l'intérêt économique** qu'il y a à débrider le moteur de la consommation en libérant du temps et en flexibilisant celui-ci. On ne souligne pas assez les gains économiques qu'engendre l'étalement des temps de la consommation individuelle hors du moment du week-end et son effet d'entraînement sur la flexibilisation du travail dans les services, principal intérêt que les chefs d'entreprise trouvent à la RTT.

Globalement, nous plaçons le loisir au sens de Veblen – « le terme de loisir tel qu'on l'emploie ici ne parle ni de paresse ni de repos »<sup>12</sup> – au cœur du processus de la consommation des ménages et, au delà de cela, nous voyons dans le phénomène d'expansion de l'investissement familial la justification principale du rapport au travail.

Pour être complet, il faut faire également référence au processus macroéconomique de la pénétration de la marchandisation dans les activités privées, processus qui a pour conséquence d'accroître la dépendance à l'égard du travail. Le recul des fonctionnements autarciques, fondés sur un partage sexué des rôles, devenu de moins en moins recevable, ainsi que le renchérissement des services, sont de puissants incitateurs à la demande de travail.

---

<sup>12</sup> *ibid*, p.31

Dès lors, la question du loisir peut être inscrite dans une boucle rétroactive dans laquelle le travail est plus que jamais une nécessité mais moins qu'avant une finalité, la finalité profonde résidant dans la consommation des ménages, moteur alimenté par le désir autant que par la contrainte. Les différentes contradictions de cette boucle assurent le mouvement et la direction des changements sociaux en cours : contradiction entre temps de travail et temps privé, contradiction entre désir de consommation et inégalité du partage de la richesse nationale, contradiction entre investissement familial et inégalité des chances sur le marché scolaire puis du travail, impossibilité de la réalisation de soi par le travail conduisant au repli autarcique et à la marginalisation.

#### **D. Le loisir, selon la lecture anthropologique**

Une fois posé que la demande de temps libre se trouve être un processus de régulation entre la nécessité du travail et le désir de temps « pour soi », il faut s'intéresser aux réalités sociales que recouvre concrètement l'occupation du temps libre.

Le loisir est un mode d'activité ritualisé qui prend place après les moments d'obligation sociale : outre sa dimension ludique et compensatrice par rapport à la contrainte, il prend des formes qui manifestent de façon privilégiée l'appartenance à un groupe social (au sens des classes sociales) ou à une catégorie (au sens des groupes identitaires). Alors que le temps libre renvoie encore l'image d'un moment passif parce que non directement productif, une conception plus anthropologique du loisir permet de le représenter comme une dimension sociale fondamentalement active et économiquement centrale. Il est, en effet, dans toutes les sociétés, au cœur du processus qui donne leur consistance aux modes de vie des groupes sociaux.

#### **Perspective anthropologique**

Le loisir n'est pas un sujet de préoccupations majeures pour l'anthropologie, à la différence des rituels ou des formes de la parenté. Néanmoins, parce que la notion est connectée aux activités d'expression artistiques et de divertissement, elle est abordée dans le cadre des temps sociaux qui favorisent les manifestations de la *culture de l'expression*.

Dans les sociétés étudiées par l'anthropologie, les idées de loisir ou de temps de loisir sont rarement constituées en tant que notions autonomes. L'analyse linguistique révèle le plus souvent l'absence d'un mot parfaitement équivalent à « loisir », y compris dans la plupart des langues européennes. Pour autant, on ne peut en conclure que l'expérience du loisir est inexistante dans ces sociétés.

Les anthropologues américains tirent de la compilation de très nombreuses études de sociétés exotiques l'idée que la préoccupation du loisir est suffisamment courante pour conclure à l'existence d'un « phénomène universel humain »<sup>13</sup>. Toutefois, il s'agit le plus souvent d'approches qui reposent sur la simple transposition de la notion occidentale de temps libre conduisant les anthropologues à assimiler aux loisirs toutes les activités qui ne sont pas sous l'emprise des obligations relatives à l'entretien de la famille, au travail et aux activités de subsistance. Ils y intègrent généralement des activités comme le repos et le sommeil pendant la journée, la pratique du chant et de la musique, les cérémonies et le théâtre, les jeux, les sports et autres formes de concours, etc.

Cette définition « transposée » se focalise sur les activités et non sur la notion, qui paraît proprement occidentale, du temps libéré de toute contrainte. La lecture anthropologique privilégie l'analyse des activités en elles-mêmes, dans ce qu'elles ont de révélateur d'un schème culturel ou d'une organisation sociale. Chick s'appuyant sur des travaux concernant le jeu dans différentes sociétés, montre ainsi que les activités ludiques sont mouvantes et se trouvent façonnées ou reconstruites en fonction des valeurs propres à chaque société<sup>14</sup>. Dans cette perspective, l'activité de loisir n'est qu'un support, une forme qui peut permettre à un système de valeurs de s'incarner et de servir la manifestation de la cohésion sociale.

Un autre apport de l'anthropologie, plus fondamental, concerne la quantification du « temps libre » sur la base d'une mesure des durées consacrées aux activités de subsistance, au travail, aux activités domestiques, aux activités rituelles, etc., comme on l'appréhende dans les sociétés développées par les enquêtes budget-temps.

Selon Chick, la confrontation des études disponibles sur ces questions conduit à penser qu'il n'y aurait pas, dans les sociétés peu développées, de grosses différences dans la quantité de temps libre dégagée globalement par le groupe social. En revanche, les différences résideraient plutôt dans la variabilité du temps

---

<sup>13</sup> Garry Chick [1998] " Leisure and Culture: Issues for an anthropology of leisure" *Leisure Studies* N° 20

<sup>14</sup> Ainsi dans des sociétés non structurées par la dynamique de la compétition (par exemple en Nouvelle-Guinée), l'introduction d'un jeu occidental se traduit par la perte de tout aspect compétitif. In Garry Chick [1998]

libre disponible à l'intérieur de chaque société en fonction du statut social des personnes.

Cette réflexion met à jour une relation fondamentale entre temps de travail, temps libre et nombre d'enfants. Il existe en effet une différence, statistiquement significative, dans le nombre d'enfants par foyer entre les sociétés primitives de chasseurs-cueilleurs et les sociétés agraires faiblement technicisées. Les sociétés agraires auraient d'autant plus d'enfants que la quantité de travail manuel à produire est plus importante, en l'absence d'outillage et de techniques élaborés. Les sociétés primitives (chasseurs-cueilleurs) auraient, en revanche, moins d'enfants et, corrélativement, ceux-ci connaîtraient une durée plus longue d'enfance et d'adolescence non laborieuse.

Il semble exister un processus d'ajustement entre le nombre d'enfants et l'âge à partir duquel ceux-ci deviennent productifs, qui se trouve en rapport avec le volume de travail requis par le système économique de chaque société. Chick, en conclue que cet ajustement permettrait de maintenir un ratio globalement stable entre temps de travail (au sens de la somme des temps consacrés aux tâches assurant la subsistance et aux corvées domestiques) et temps libre.

Faut-il penser que c'est le temps de labeur qui impose ses limites du fait de la nécessité de reconstituer la force de travail (vision fonctionnaliste très présente dans les analyses de l'organisation du travail) ? Ou que le travail s'accompagne dans toutes les cultures de rites sociaux destinés dont la finalité directe ou indirecte est de favoriser son rendement ? Doit-on considérer, au contraire, que les activités sociales non productives correspondent à une autre dimension qui se développe dans le temps non laborieux, et dont la nécessité impose des limites au temps investi dans le travail ?

Les activités récréatives <sup>15</sup> comme les activités rituelles servent en effet la construction et l'entretien de la cohésion sociale, fonction aussi essentielle à la survie du groupe que le travail : celle-ci se matérialise, dans les sociétés peu développées, par des pratiques collectives de communion dans les valeurs fondatrices de l'ordre social et par des pratiques de socialisation faisant accéder chaque individu au rang que lui assigne, généralement, sa naissance.

---

<sup>15</sup> Notons qu'étymologiquement le mot récréation renvoie à l'idée de reconstitution de la force vitale : il s'agit d'un mot issu du latin *recreatio* qui signifie recouvrer la santé à la suite d'une maladie.



Les réflexions anthropologiques apportent quelques clés de lecture utiles à la compréhension des fonctions associées au « temps libre ».

- Le temps libre au sens du temps non laborieux et non strictement domestique est un phénomène humain universel bien que la notion soit rarement explicite dans les langues.
- La disponibilité en temps libre est commandée par des formes de régulation de la gestion du temps humain, régulation dans laquelle intervient le partage entre le travail collectif, l'économie familiale et les obligations sociales.
- Les activités dites de loisir sont, fondamentalement, des pratiques culturelles (« adaptative package of cultural elements »<sup>16</sup>) dont la forme s'adapte étroitement au mode de vie et d'organisation de chaque société.

### **E. L'expérience contemporaine du loisir : entre temps social et libre arbitre**

Les conclusions tirées de l'anthropologie offrent un contrepoint utile pour discuter la particularité de l'expérience du loisir dans les sociétés occidentales. Celle-ci reprenant la filiation antique confère à cette notion une dimension fortement individualisée. Ce n'est pas, en effet, la société appréhendée dans son organisation globale qui institue le loisir. Le loisir, son étymologie l'atteste, est une liberté accordée à l'individu dans le cadre d'une relation de dépendance au groupe. Cette liberté est génératrice aussi bien de l'oisiveté accordée à l'individu laborieux par le maître, selon l'expérience de l'*oitium* latin, que du libre arbitre cultivé par la haute société grecque dans l'expérience de la *scholé*<sup>17</sup>.

Le va et vient entre loisir et loisirs, notion métonymique qui réunit toutes les activités que développent les individus dans les temps où peut s'investir leur libre arbitre, est source de confusion. Comme est source de confusion la superposition des termes de loisir, de temps libre, de récréation, de divertissement.

Très éloignée de l'analyse structurelle des sociétés primitives, la formalisation occidentale du loisir se fonde sur une représentation comportementale de l'idée de temps libre, à partir de l'expérience des moments investis par les individus dans des activités librement choisies. Cette perspective comporte une part très importante de

---

<sup>16</sup> Chick, op.cit.

<sup>17</sup> Maresca [2001], op.cit.

subjectivité, le loisir pouvant être vu comme un état d'esprit ou un moment de liberté individuelle, relatif à l'expérience et à la condition de chaque personne.

Si les comparaisons linguistiques montrent que la notion générique de loisir n'existe explicitement qu'en français et en anglais (par emprunt du français), c'est que la notion est plus particulière qu'il n'y paraît. Elle vise une condition individuelle et non une expérience collective : loisir, oisiveté, étude, récréation, autant de dimensions qui désignent, par essence, la possibilité à l'échelle individuelle de se libérer momentanément des contraintes sociales, tout aussi bien du travail, des charges domestiques que des rituels sociaux.

Par la même, et paradoxalement, le *loisir* se différencie des *loisirs*. Le loisir est une demande qui suppose le libre arbitre individuel et un temps qui permet à ce libre arbitre potentiel de s'investir. Les loisirs sont un ensemble d'activités socialement construites pour nourrir et occuper le temps libre que génère la société compte tenu de son organisation économique et sociale : les loisirs représentent une offre et un cadre qui contribuent, parmi bien d'autres choses, à la socialisation des individus, à côté du lien familial, de l'investissement dans les études, dans le travail, etc.

La clarification de la réflexion sur le loisir passe par la dissociation de trois dimensions distinctes : l'expérience sociale d'un temps dit « libre », l'expression d'un libre arbitre permettant à l'individu de cultiver un investissement « pour soi » et, enfin, l'existence d'activités rendues possibles par l'existence même du temps libre. Ces trois dimensions induisent des problématiques différentes.

Celle du temps est la plus profonde dans la mesure où elle invite aux interrogations suivantes : pourquoi, dans une société donnée, tout le temps de tous les individus n'est-il pas consacré au travail (à l'image des conditions du travail paysan et ouvrier du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup>), dans la perspective de maximiser les ressources et les revenus ? qu'est-ce qui rend nécessaire l'existence d'un temps humain hors du temps passé à assurer la subsistance et la reproduction individuelle et collective ? ce temps est-il un temps social ou un temps individuel ?

La problématique des loisirs en tant que champ d'activités particulières est, elle-même, complexe : quelle nécessité conduit à occuper le temps libre ? pourquoi ces activités ne présentent-elles pas un caractère fondamental commun qui permettrait de caractériser la finalité sociale qu'elles remplissent ? pourquoi le jeu est-il associé dans toutes les sociétés à l'idée de loisir, et pas l'étude, le rituel, l'expression, qu'elle soit artistique ou politique ?

La dimension comportementale, enfin, a focalisé l'attention des sociologues. Le loisir est pensé comme l'aspiration des individus à disposer de « temps pour soi », hors des temps collectifs contraints. Cette problématique est clairement associée au système social complexe des sociétés modernes. Elle a pris une acuité particulière depuis un siècle, en raison de la progression de l'atomisation de l'individu et du processus de la diminution tendancielle du temps de travail salarié.

### **Les deux veines de l'utilité du loisir pour l'individu**

Pour le philosophe classique, la félicité supposée de l'âge d'or des origines est généralement le point de départ de la réflexion sur l'incomplétude de la réalisation de soi que véhicule un loisir sans but, marqué par le désœuvrement. Kant développe cette question de « la paresse contre la réalisation de l'homme » : hors du travail, l'homme « *veut vivre commodément et à son aise, mais la nature veut qu'il soit obligé de sortir de son inertie et de sa satisfaction passive, de se jeter dans le travail et dans la peine pour trouver en retour les moyens de s'en libérer sagement* ». <sup>18</sup>

Avant Weber et son éthique protestante du capitalisme, Kant admet que le travail est dirigé vers une finalité extérieure qui permet d'en atténuer la pénibilité, le souci de « *vivre commodément et à son aise* », projet qui oblige à sortir de la passivité des conditions humaines primitives. Cette vision optimiste et bourgeoise se trouve aujourd'hui en phase avec l'idéal de la société de consommation.

Une autre veine de la discussion de la valeur qui s'attache au loisir vient de la philosophie grecque qui a établie que l'activité la plus souhaitable pour l'homme résidait dans la réflexion méditative et intellectuelle plutôt que dans la satisfaction de plaisirs immédiats. Aristote l'évoque dans l'Ethique à Nicomaque, Livre X :

*« Ce n'est donc pas dans le jeu que consiste le bonheur. Il serait en effet étrange que la fin de l'homme fût le jeu, et qu'on dût se donner du tracass et du mal pendant toute sa vie afin de pouvoir s'amuser ! (...) au contraire, s'amuser en vue d'exercer une activité sérieuse, voilà la règle à suivre. Le jeu est, en effet, une sorte de délassement, du fait que nous sommes incapables de travailler d'une façon ininterrompue et que nous avons besoin de relâche. Le délassement n'est donc pas une fin, car il n'a lieu qu'en vue de l'activité. Et la vie heureuse semble être celle qui est conforme à la vertu ; or, une vie vertueuse ne va pas sans un effort sérieux et ne*

---

<sup>18</sup> Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, extrait de la 4<sup>e</sup> proposition

*consiste pas dans un simple jeu. Et nous affirmons, à la fois, que les choses sérieuses sont moralement supérieures à celles qui font rire ou s'accompagnent d'amusement, et que l'activité la plus sérieuse est toujours celle de la partie la meilleure de nous-mêmes ou celle de l'homme d'une moralité plus élevée. »*

Aristote a fixé durablement la distinction que l'on fait, encore aujourd'hui, entre activités de divertissement et activités culturelles. Dans l'expérience de la condition humaine antique, la fonction de délasserment est associée au temps libre parce que les activités qui s'imposent à l'homme sont laborieuses (ou, plus prosaïquement, fatigantes). Pour le philosophe, le divertissement est une activité sociale mineure, ce qui ne l'empêche pas de remplir une fonction socialisante pour l'ensemble de la société.

En revanche, l'accomplissement de soi recherché dans le loisir est de même nature que celui qui est attendu de toute entreprise valorisant l'individu et qui lui permet de s'élever au dessus de la condition sociale moyenne. Dès lors, travail noble et loisir au sens d'activité cultivée répondent à la même exigence et portent, selon Aristote, la même promesse de « procurer le bonheur ».

Cette distinction a servi à structurer la différence entre le labeur qui appelle le temps libre vu comme temps de délasserment, mêlant repos et divertissement, et le métier qui, procurant statut et considération, se prolonge hors du travail par divers investissements qui rendent compte de la qualité de l'individu et que l'on répugne, alors, à qualifier de loisir.

Pourtant, si la distinction classique entre le divertissement sans autre fin que le délasserment, et le loisir cultivé qui est, en règle générale, associé à la position sociale, reste prégnante, on fait l'hypothèse que ces frontières se trouvent aujourd'hui subverties par l'expansion du champ de la consommation.

## II. Le loisir appréhendé par la consommation

Les approches normatives du loisir, soit par le temps (enquête budget-temps), soit par les activités (enquêtes sur les pratiques de loisirs comme celle du ministère de la culture sur les pratiques culturelles des Français), peinent à embrasser la diversité des moments et des activités que les individus définissent subjectivement comme relevant du loisir.

Dans un travail précédent, on a souligné la distance existant entre les définitions normatives et les définitions subjectives du loisir <sup>19</sup>. Une approche sollicitant une définition subjective des loisirs permet plus efficacement de cerner la structure de l'investissement du temps libre.

La distribution des activités évoquées spontanément évoquées par les individus, telle que la représente l'analyse factorielle des réponses à la question « *parmi vos activités extra-professionnelles régulières, quelles sont celles qui vous apportent le plus de satisfaction ?* », permet de distinguer différents registres et de les articuler <sup>20</sup>. Au centre de la distribution, on trouve l'ensemble des activités valorisées par le plus grand nombre, qui sont les occupations les plus accessibles et les moins onéreuses : « télévision », « promenade », « mots croisés », « lecture », « gymnastique », « natation ».

Autour de ce centre le mieux partagé, correspondant à des choix d'activités peu typés socialement, la distribution identifie plusieurs domaines :

1. la famille,
2. la maison,
3. le sport et les jeux,
4. les voyages,
5. les sorties culturelles,
6. la sociabilité et l'implication dans la vie associative.

---

<sup>19</sup> Maresca [2001], op.cit.

<sup>20</sup> L'enquête permanente Conditions de vie des ménages de l'INSEE de 1997 a, dans son volet « travail et modes de vie », introduit une question ouverte « *parmi vos activités extra-professionnelles régulières, quelles sont celles qui vous apportent le plus de satisfaction ?* », qui permet d'explorer ce que les Français rangent a priori sous l'idée de loisir. Voir à ce sujet « Des actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors-travail », DARES, Premières synthèses, 1999, n°20.1

Ces domaines esquissent les principaux registres de loisirs. Maison, famille et jeux se regroupent à un pôle du spectre des activités citées par les individus, tandis que sorties, voyages, relations sociales et participation associative se regroupent au pôle opposé. Dans le premier cas, il s'agit des activités de « l'intérieur » (la maison) et de « l'entre soi » (la famille, le jeu), dans l'autre des activités projetant vers « l'extérieur » (les sorties, les voyages) et « vers autrui » (rencontres, vie associative).

L'échelle des niveaux de diplôme épouse ce premier axe de différenciation qui correspond à l'opposition majeure entre *intérieur* et *extérieur*, c'est-à-dire entre *espace du dedans* – la maison et les pairs – et *espace du dehors* – la sortie, le voyage et la rencontre – : tendanciellement, les activités de l'entre soi sont plus valorisées par les individus faiblement diplômés, alors que les activités tournées vers autrui sont privilégiées par les plus diplômés.

Un autre axe de différenciation correspond à une opposition également essentielle, entre d'un côté le registre des *activités* et de l'autre celui des *relations*. Cette opposition est très importante, dans la mesure où l'approche normative des loisirs oublie fréquemment les temps informels de la sociabilité au profit des activités formalisées plus faciles à cerner. On en vient, implicitement, à raisonner le loisir comme un temps « occupé ». Pour ne pas tomber dans l'oisiveté, le temps libre se doit d'être investi dans des activités organisées, qu'elles soient ludiques ou non.

Or la dimension des relations sociales occupe une place également importante dans l'espace des activités de « réalisation de soi ». Ce registre des activités relationnelles est lui-même différencié entre l'espace du dedans ou « privé » et l'espace du dehors ou « public ». A un pôle, c'est l'univers familial qui est privilégié dans sa dimension strictement domestique (relation de couple, participation aux activités des enfants). A l'opposé, c'est le champ des rencontres avec des amis ou dans le cadre de groupes qui est mis en avant. Entre les deux, on trouve l'investissement familial dans sa dimension élargie (parents, petits enfants).

L'importance que revêtent les activités relationnelles indique que le loisir ne se limite pas à la perspective hédoniste individualiste, c'est-à-dire à une finalité purement récréative. A côté du travail et des activités de détente, l'investissement familial et amical occupe une place très importante. Ce qu'a particulièrement bien révélé l'usage qu'ont fait les salariés du temps libéré par la RTT.

## A. Les dépenses de loisir et de culture dans l'ensemble de la consommation

L'analyse de la consommation oriente vers une approche du temps libre réduite aux activités classiques du loisir, le système de dépenses des ménages tel qu'il est enregistré par l'Insee à travers l'enquête Budget des ménages, ne permettant pas d'isoler l'investissement relationnel en soi, qu'il soit familial, amical ou autre.

En reprenant les six grands registres qui définissent subjectivement le loisir (cf. ci dessus), les postes de dépenses qu'identifie l'enquête Budget des ménages dans le registre des loisirs peuvent être ventilées de la manière suivante :

### 1. la famille

aucun

### 2. la maison

animaux d'agrément, horticulture, biens durables et équipement de sport et loisirs, services sportifs et récréatifs, équipements et services de télévision, équipements et services informatiques, équipements et accessoires de musique, photo et vidéo, livres, presse et imprimés, papeterie

### 3. le sport et les jeux

jeux de hasard, biens durables et équipement de sport et loisirs, services sportifs et récréatifs

### 4. les voyages

forfait de voyages

*(NB. Sont classées à part les frais de transport, hôtels, restaurants)*

### 5. les sorties culturelles

musées et monuments, spectacles vivants

### 6. la sociabilité et l'engagement militant

aucun

Certains registres sont bien cernés par la nomenclature des dépenses de l'Insee : les dépenses d'équipement d'intérieur à usage culturel et de loisir (la maison), les dépenses pour le sport et les jeux, et les dépenses pour les sorties culturelles et de divertissement.

En revanche, les dépenses de voyages ne sont que partiellement prises en compte : en effet, les dépenses de transport individuel ou collectif, de restaurant et d'hôtel globalisent à la fois les dépenses du quotidien, les voyages pour obligations diverses et les voyages d'agrément, cette dernière part ne pouvant être isolée.

Enfin, aucune dépense ne peut être rapportée précisément aux relations familiales et aux relations extérieures au foyer, le poste du téléphone par exemple ne pouvant dissocier la part résultant d'obligations dans l'ensemble des dépenses de communication du ménage.

Si l'on s'en tient à cette enveloppe restrictive, le volume moyen des dépenses de loisir des ménages s'élevait à 2100 euros en 2001, soit 7,7% du budget total. Comparé aux autres postes du budget, les dépenses d'équipement et d'activités pour le loisir arrivent au 5<sup>ème</sup> rang après l'alimentation, la voiture, les emprunts et le loyer.

#### Le budget des Français par grands postes de dépenses

	% d'acheteurs *	Moyenne des dépenses des Français (en euros)
Alimentation	99.5	4 040
Automobile dont carburants	76.9	3 581
Prêts	51.2	3 009
Impôts	90.8	2 639
Logement : loyers	98.0	2 421
Assurances, services financiers	99.6	1 798
Habillement	84.9	1 597
Hôtels-Restaurants	73.4	1 581
Eau, électricité, combustibles	98.2	1 296
<b>Loisirs</b>	<b>84.6</b>	<b>1 155</b>
Mobilier, équipements divers	72.9	1 115
Santé	60.4	1 061
<b>Culture</b>	<b>93.4</b>	<b>916</b>
Soins personnels	83.9	605
Téléphone	97.1	597
Services domestiques au domicile	84.1	445
Alcools	64.2	394
Transports collectifs	48.3	338
Tabac	33.9	303
Garde d'enfants	7.6	132
Scolarité	21.2	117
Effets personnels	18.6	109
Poste	34.4	52

Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC  
 \* il s'agit de la part des personnes ayant répondu effectué des dépenses pendant les deux semaines prises en compte par l'enquête

Si l'on pouvait y adjoindre la part des dépenses de transport, de séjour et de dépenses diverses occasionnées par les voyages et séjours de vacances, les



dépenses associées à l'occupation du temps libre se situeraient sans nul doute au niveau des premiers postes du budget.

Dans le but d'explorer les déformations de la structure de la consommation en fonction des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages, on recourt à l'analyse factorielle de la répartition des grands postes de dépenses en fonction des coefficients budgétaires (% de chaque poste dans le budget total).

Les corrélations avec les variables descriptives des ménages montrent que la structure de la consommation est fortement influencée d'abord par l'âge (effet du cycle de vie), ensuite par le revenu (effet de richesse) et, en troisième lieu, par l'espace résidentiel (effet d'urbanité).

Ces relations permettent de comprendre comment la consommation se déforme selon les caractéristiques des ménages. Avec l'âge, la part des dépenses de logement (électricité, chauffage), d'alimentation et d'assurances augmentent très sensiblement.

Le revenu joue fortement sur le statut d'occupation du logement, sur les dépenses pour la voiture, pour le téléphone et pour les loisirs de divertissement (hors culture).

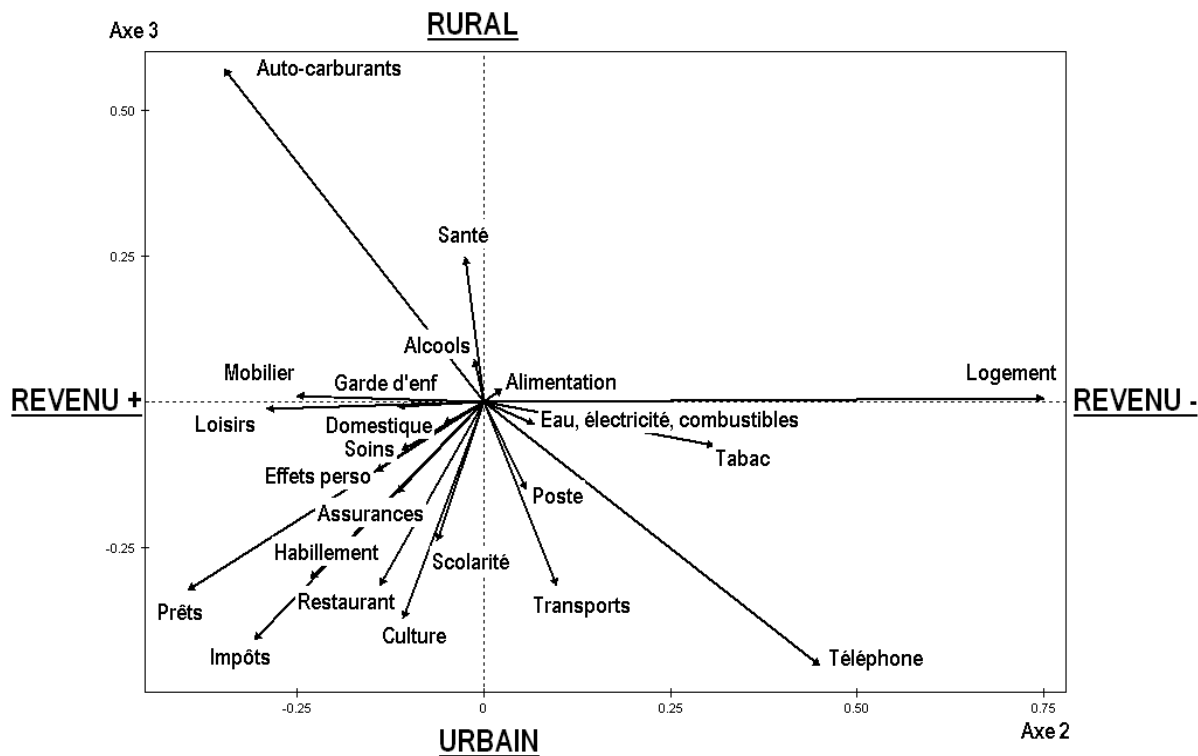
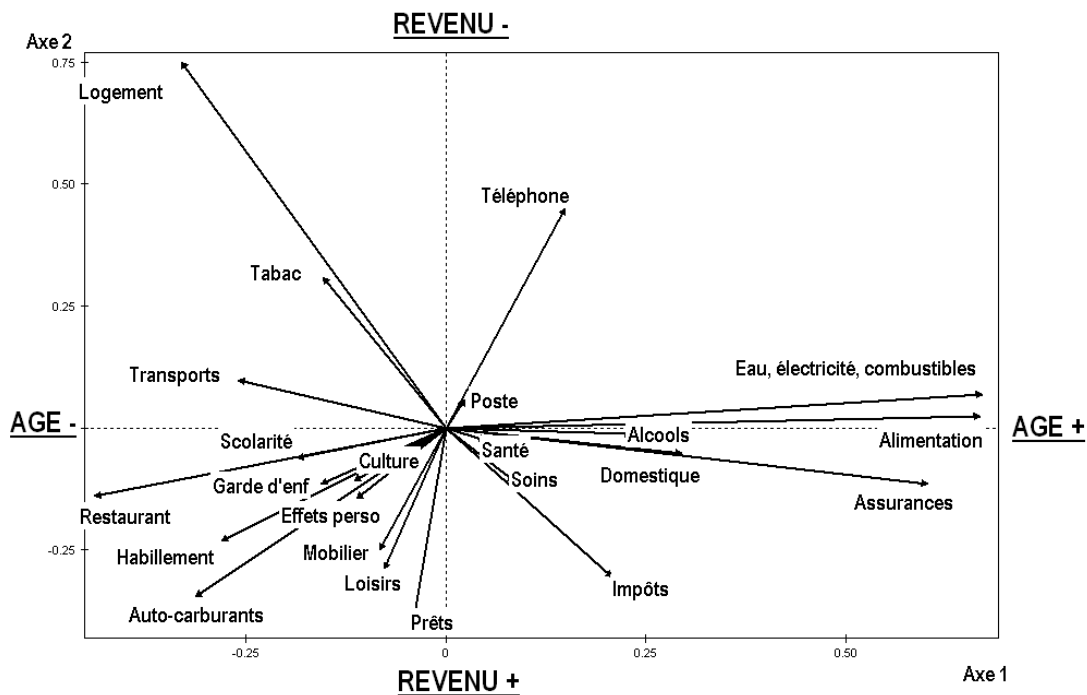
Les dépenses d'occupation du logement sont principalement des loyers du côté des faibles revenus et plutôt des remboursements d'emprunts du côté des hauts revenus. Par ailleurs les dépenses de téléphone représentent une part d'autant plus forte du revenu que celui-ci est modeste, ce qui est l'indice d'une faible élasticité de ce type de consommation.

En revanche, tant les dépenses pour la voiture (équipement, services, carburants) que les dépenses de loisirs occupent une place d'autant plus importante dans le budget que les revenus sont élevés. Les dépenses d'habillement et d'effets personnels suivent la même tendance.

Enfin, selon que l'espace de vie est plus urbain ou plus rural, certains postes acquièrent un poids plus lourd. Cet effet est particulièrement marqué pour les dépenses associées à l'usage de la voiture, d'autant plus lourdes que la densité d'habitat est plus faible. A l'inverse, plus le cadre résidentiel est urbain, plus les dépenses culturelles et de téléphone ont une part importante dans le budget. Il en va de même des dépenses de restaurant et de transport collectif.

### Résultats de l'analyse en composantes principales (ACP) des différents postes de dépense du budget des ménages

Plan des axes 1 et 2 et plan des axes 2 et 3



Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

Cette analyse fournit une première approche du poids qu'occupent dans le budget des ménages les dépenses occasionnées par les activités du temps libre. Si l'on met de côté les dépenses associées au logement (acquisition, équipement, entretien) qui représentent le poste le plus lourd dans le budget des Français, et l'un des plus sensibles au revenu, les dépenses les plus influencées par la condition économique et sociale des ménages ont toutes un lien avec l'occupation du temps libre : la voiture individuelle, le téléphone, les dépenses de loisir, les dépenses culturelles.

L'une des conclusions à retenir est la différence qui existe entre ces deux derniers postes : l'importance des dépenses de loisir est un effet direct de la richesse des ménages et de ce fait, comme on l'a déjà souligné, un registre privilégié d'affichage du capital économique et social; en revanche, l'importance des dépenses culturelles est, comme nous l'avons montré ailleurs, un effet du degré d'urbanité, c'est-à-dire un effet combiné du mode de vie et de l'importance de l'offre <sup>21</sup>.

## **B. Loisirs, équipement de la maison et voiture individuelle, postes les plus sensibles au revenu**

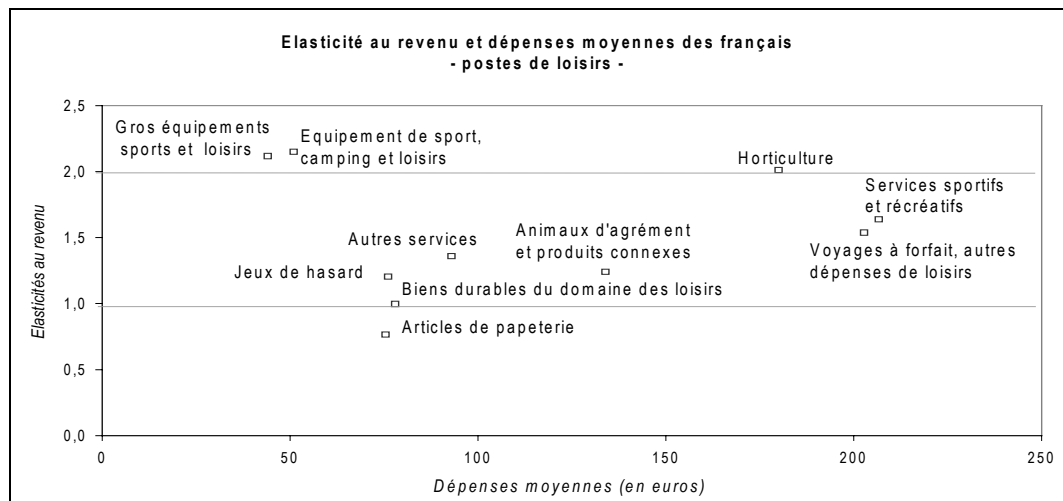
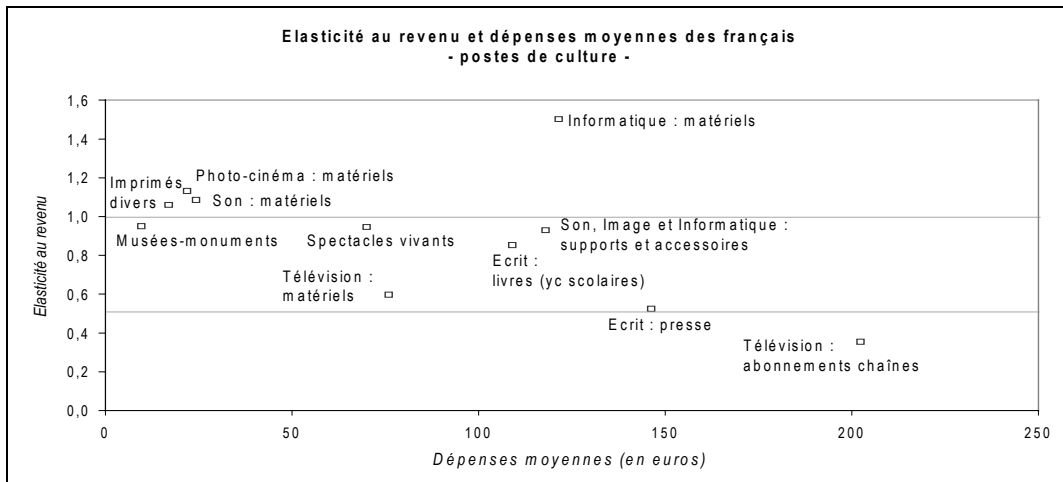
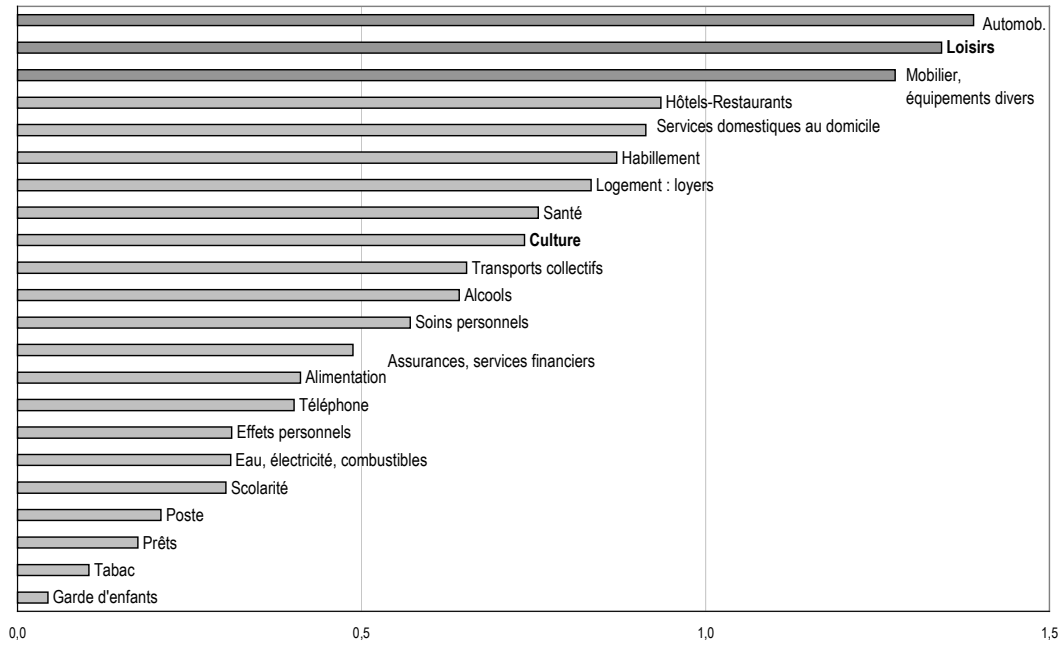
L'analyse de l'élasticité au revenu des grands postes de consommation confirme ces conclusions. Elle montre que le registre des loisirs au sens restreint (hors dépenses culturelles) est l'un des plus sensibles au revenu, comme les dépenses pour la voiture individuelle, pour l'équipement de la maison mais aussi celles pour les restaurants et les hôtels. Ce résultat est conforme aux constats fréquemment établis par les professionnels du tourisme, concernant le poids de la conjoncture économique et du moral des ménages sur la propension à la consommation.

La dissociation en deux sous-ensembles – dépenses de loisirs et dépenses culturelles – permet de confirmer que ces deux registres n'engagent pas les mêmes comportements de consommation. L'analyse des élasticités fait apparaître que le loisir entendu au sens restreint, la voiture individuelle et le confort de la maison représentent les trois registres d'investissement des ménages les plus sensibles au niveau de revenu disponible pour la consommation. Ce sont, par excellence, les domaines par lesquels se matérialise et s'affiche le niveau social des individus. Vecteurs privilégiés de l'ostentation, ces dépenses sont les plus sensibles aux fluctuations du moral des ménages.

---

<sup>21</sup> Maresca [2004], « L'intensité de la consommation culturelle, signe d'urbanité », in *Les mutations technologiques, institutionnelles et sociales dans l'économie de la culture*, sous la direction de René Teboul, Paris, L'Harmattan.

### Élasticités au revenu et dépenses moyennes des Français



Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

Dans le détail des dépenses, les élasticités les plus élevées concernent les équipements de sport, de loisirs et de camping (dans lesquels caravanes, piscines, etc.), et les dépenses d'horticulture d'agrément (plantes, équipement de jardin). Viennent ensuite les dépenses de services pour le sport et le loisir (dans lesquels cotisations de clubs, loisirs, etc.) et les forfaits de voyages (forfaits d'agences). Si les premiers postes ressortent pour beaucoup du confort et du train de vie associés à la résidence (élasticités les plus fortes), les seconds correspondent aux activités de loisir proprement dites investies hors du foyer, sur le temps libre.

Pour les dépenses classiquement rangées dans la sphère des biens et produits culturels, les élasticités sont moindres. Il est intéressant de noter que les dépenses concernant l'équipement et les abonnements télévisuels présentent une élasticité au revenu parmi les plus faibles de l'ensemble des postes de la consommation (0,3% pour 1% de revenu). Se confirme, par la même, le caractère massif de la diffusion du média télévisuel et sa pénétration quasi équivalente dans toutes les catégories sociales.

A l'opposé, les élasticités les plus fortes, dans le registre des dépenses culturelles, concernent les dépenses d'accès à l'informatique (matériels et abonnements). Viennent ensuite les matériels pour le son, la photo et le cinéma, puis les dépenses pour les sorties culturelles proprement dites (arts et spectacles).

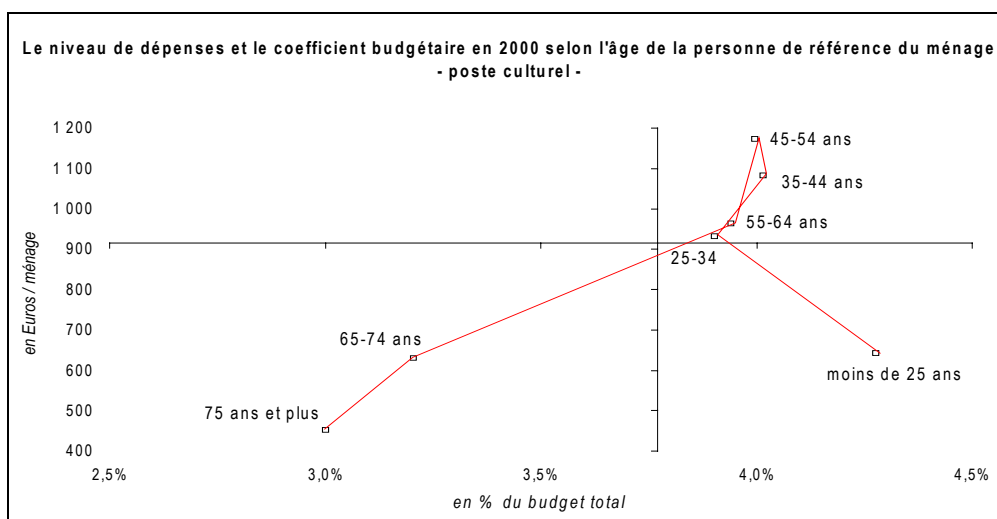
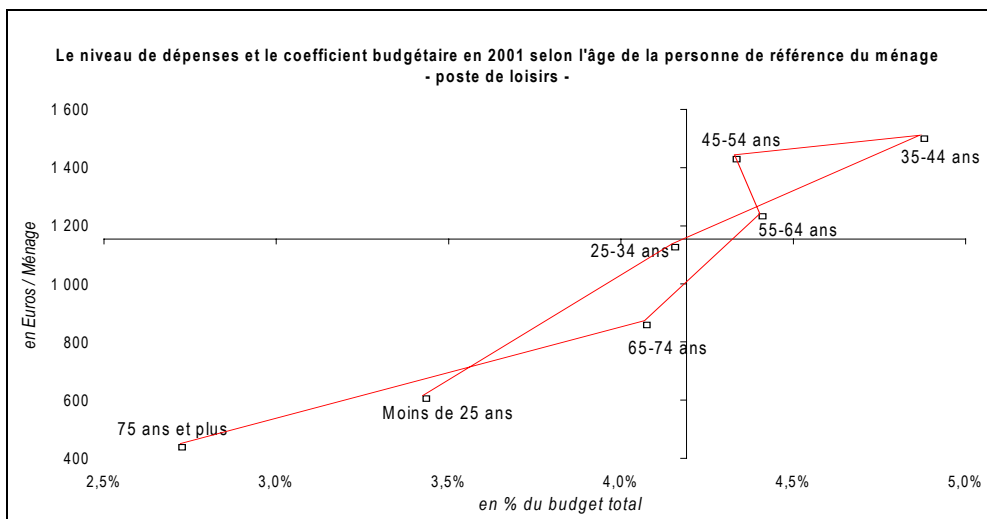
### **C. Le poids des dépenses culturelles et de loisir selon les caractéristiques des ménages**

Le croisement des niveaux de dépenses et des coefficients budgétaires (part du budget) avec les variables d'âge, de type de ménage, de niveau de diplôme, de catégorie professionnelle, de lieu de résidence et de revenu, permet une lecture de la dynamique de consommation dans le domaine des activités de loisir.

#### **1. Le cycle de vie (l'âge et le type de ménage)**

Les dépenses d'équipements et de services dans le champ du loisir et de la culture atteignent leur maximum dans les ménages dont le chef de ménage a entre 35 et 54 ans. Il faut y voir le double effet du revenu – à cet âge la plupart des chefs de ménage sont actifs – et de la présence d'enfants au foyer.

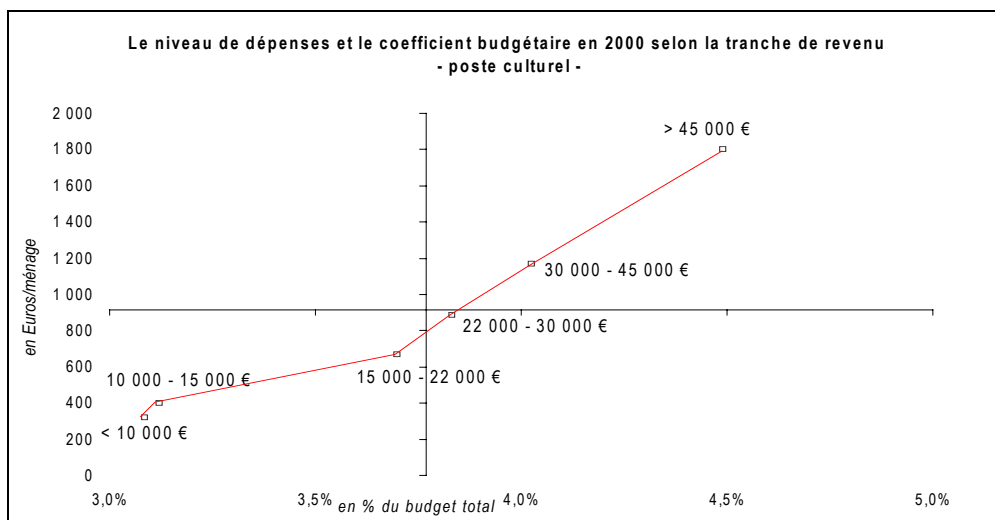
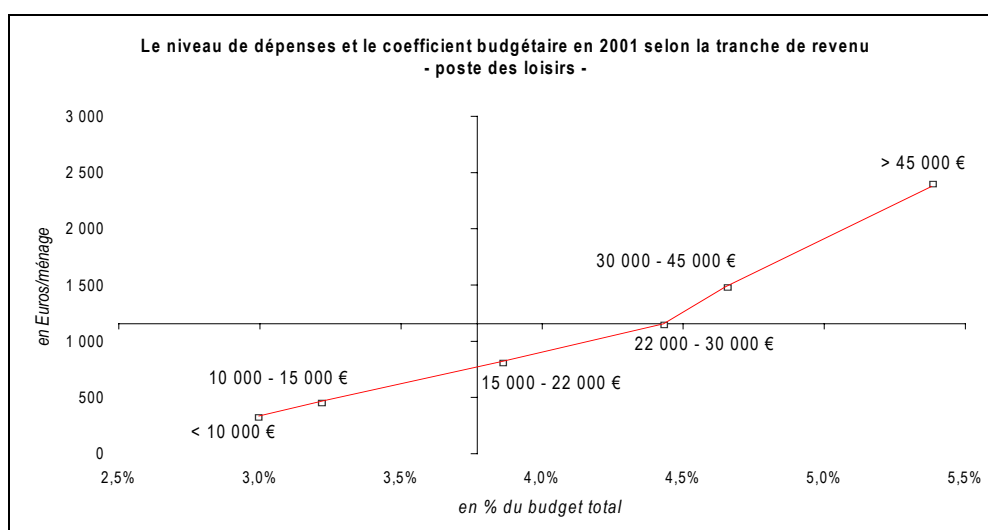
Le maximum en valeur absolue et en coefficient budgétaire est atteint entre 35 et 44 ans pour les dépenses de loisir et entre 45 et 54 ans pour les dépenses culturelles. Cette différence s'explique par la nature des consommations induites par les enfants : quand ils sont petits, la part des loisirs ludiques et récréatifs l'emporte, quand ils atteignent l'adolescence, la consommation de musique, de cinéma, d'informatique accroît fortement la part du budget culturel.



Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

L'importance du budget loisir des ménages suit parfaitement le cycle de vie, c'est-à-dire la combinaison du niveau de richesse et du niveau des besoins. Jeunes et âgés consomment beaucoup moins que les classes d'âge intermédiaires, tant en valeur absolue qu'en part du budget.

Pour les dépenses culturelles, le cycle est un peu différent : les jeunes jusqu'à 25 ans sont ceux qui consacrent la part la plus importante de leur revenu aux dépenses culturelles. Cette part se réduit ensuite un peu, puis reste constante entre 35 et 64 ans : pendant ces trente ans de vie active, la variation du pouvoir d'achat explique le montant des dépenses culturelles. Celui-ci diminue fortement à partir de 65 ans tant en valeur absolue qu'en part du budget total, exactement comme pour les autres dépenses de loisir.



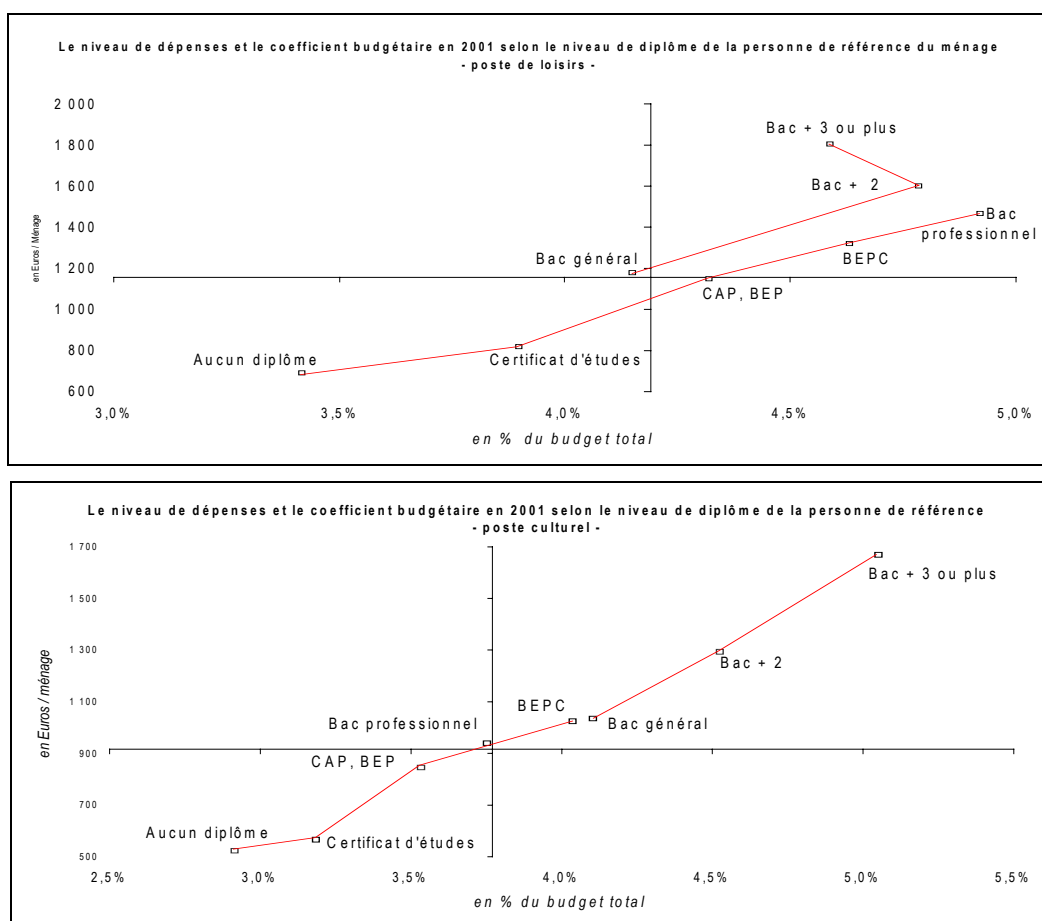
Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

## 2. Le revenu

Parallèlement à l'âge, le revenu est le facteur majeur qui joue sur le niveau d'investissement financier des ménages dans le domaine des loisirs et de la culture. La progression du montant des dépenses et du coefficient budgétaire vont de pair

avec l'élévation du niveau de revenu, plus particulièrement pour les revenus supérieurs à la moyenne (plus de 30 000 euros par an par ménage). Ce constat confirme que le surplus de ressources contribue puissamment à stimuler les consommations de loisir.

Les bas revenus (moins de 15 000 euros par an par ménage) consacrent en moyenne 6% de leur budget à l'ensemble loisirs + culture et moins de 50% de la dépense moyenne des ménages dans ce domaine. Pour les plus hauts revenus (plus de 45 000 euros par an par ménage), la part du budget atteint 10% et leur montant de dépenses représente plus de deux fois le montant moyen.



Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

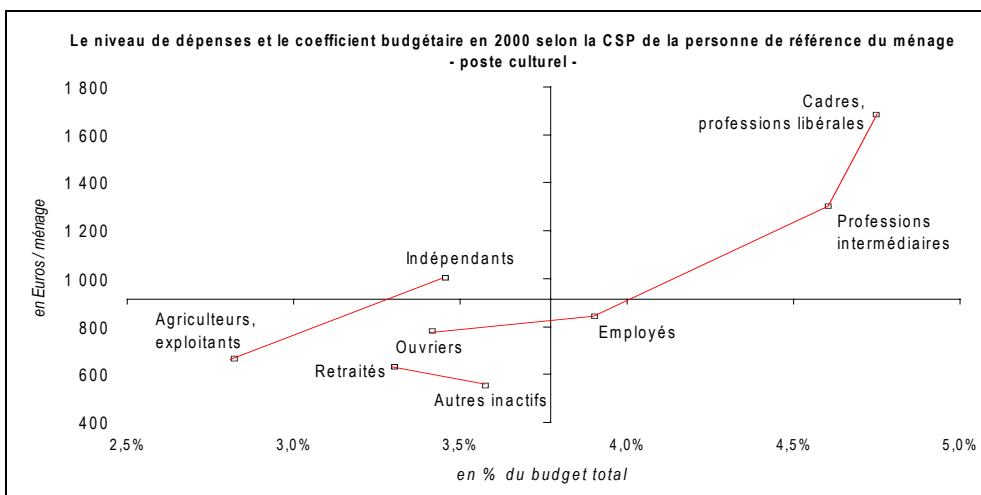
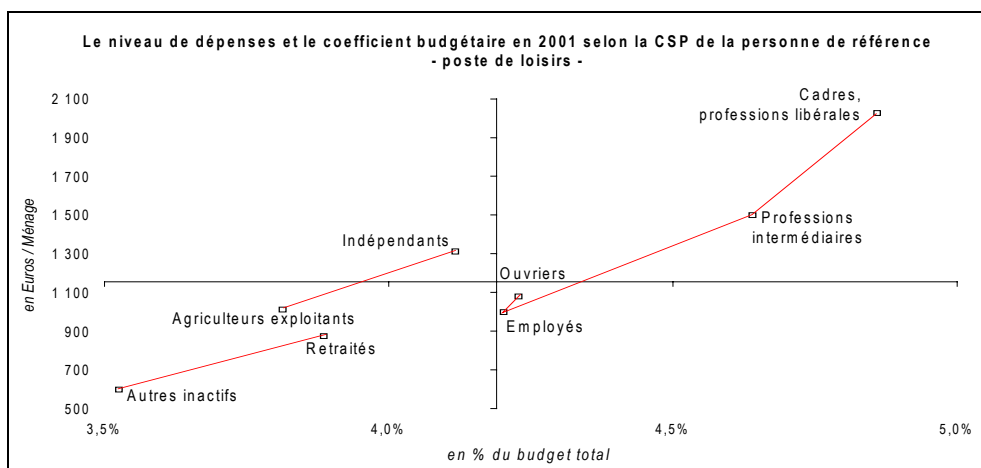
### 3. La position sociale caractérisée par le niveau de diplôme et la catégorie socio-professionnelle

Cette progressivité régulière du montant de dépense et du coefficient budgétaire s'observe également en fonction de la catégorie socio-professionnelle. Il s'agit, en effet, pour l'essentiel, d'une conséquence du revenu disponible.



Le niveau de diplôme joue, en revanche, de manière différente selon qu'il s'agit des dépenses culturelles ou des autres dépenses de loisir. Pour les premières, l'effet du niveau d'étude est quasi linéaire, ce qui vient confirmer s'il en était besoin que les dépenses dans le domaine de la culture restent fortement dépendantes du bagage culturel des individus.

En revanche, pour les dépenses de loisir tout se passe comme si l'on avait affaire à deux types de comportement distincts : d'une part les individus ayant un diplôme professionnel ou un niveau d'étude générale inférieur au bac ; d'autre part les individus ayant un bac général ou un diplôme d'études supérieures. A montant de dépenses équivalent, les premiers affichent des coefficients budgétaires supérieurs aux seconds.



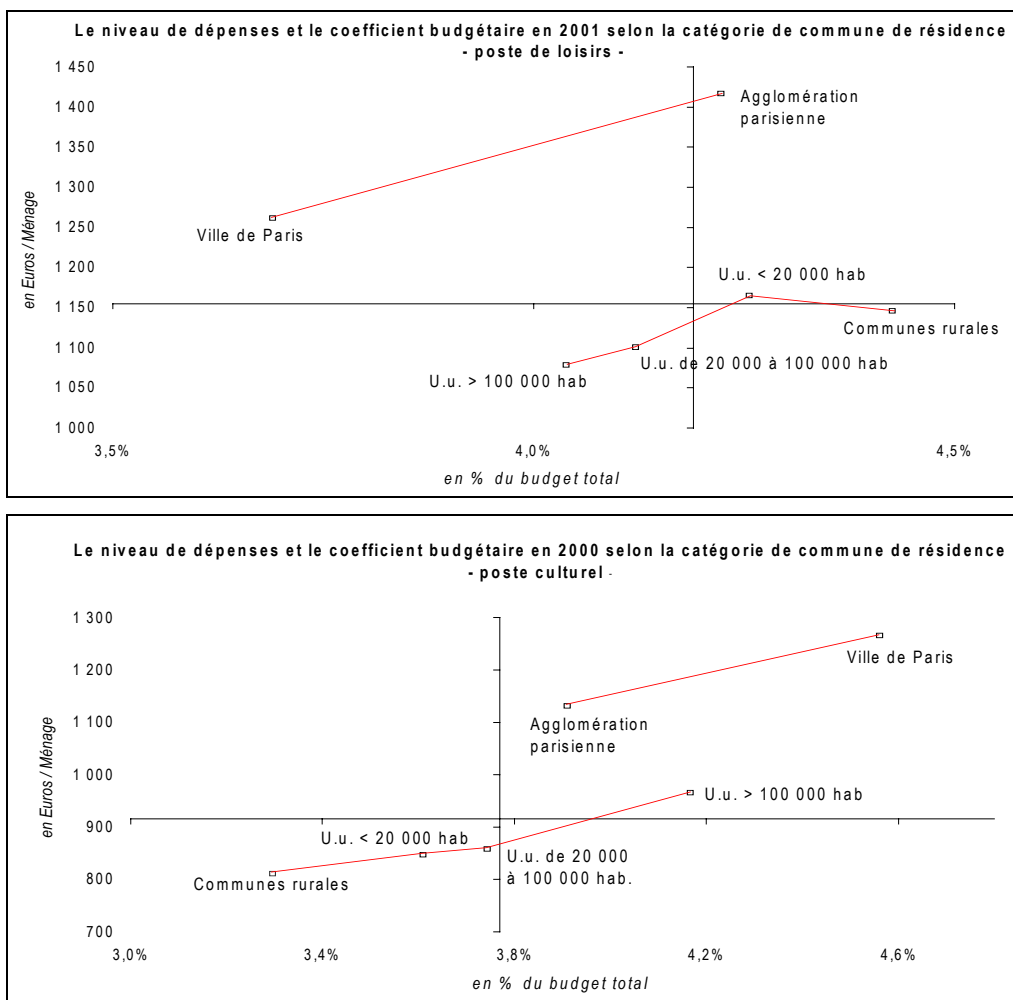
Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

On peut en tirer la conclusion que les individus qui ont atteint ou dépassé le bac d'enseignement général consacrent une part moins importante de leur budget aux

loisirs, vraisemblablement parce que la part qu'ils attribuent à la culture ou à d'autres registres d'investissement est plus importante.

#### 4. Le cadre de vie

La différence des comportements de consommation entre le registre culturel et le registre des autres loisirs est encore plus marquée quand on considère l'espace résidentiel des individus, sur la base de la taille de la commune de résidence. Ce critère permet de différencier les comportements selon que le logement se situe dans une commune rurale, une petite ville, une grande ville ou dans la métropole parisienne.



Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

Les dépenses de loisir tendent à décroître entre les communes rurales et les grandes villes en valeur et surtout en part du budget : à revenu moyen équivalent, les ruraux consacrent une plus grande part de leur revenu que les urbains à des achats d'équipement et à des services pour le loisir.

Entre les Parisiens et les Franciliens la tendance est la même, même si le niveau de dépenses (mais pas les coefficients budgétaires) est nettement plus élevé. Les ménages parisiens sont ceux dont la part du budget consacrée aux dépenses de loisir est la plus faible.

Il en va exactement à l'inverse pour les dépenses culturelles. Le coefficient budgétaire croît fortement avec la taille de la commune, les Parisiens étant ceux qui consacrent la part la plus importante du budget aux produits et services culturels.

Entre dépenses culturelles et dépenses de loisir, on peut penser qu'il existe un processus de substitution. Ce phénomène s'expliquerait par un effet conjugué du mode de vie et de l'offre d'activités. Plus on se situe dans des espaces résidentiels de faible densité, plus on investit dans l'équipement de la maison et dans des loisirs de plein air. Plus on habite en zone urbaine dense, plus l'équipement du logement se trouve contraint et plus le choix des loisirs se trouvent orientés par la diversité et la proximité de l'offre culturelle et de divertissement.

### III. Un modèle unique du loisir ou des arbitrages entre différentes formes d'investissement du temps libre ?

#### A. Le modèle du loisir occupé

Dans la société contemporaine, l'une des normes les plus intériorisées concernant le loisir est le fait qu'il s'agit a priori d'un temps actif. Le repos est considéré comme une contrainte physiologique et n'est pas, en conséquence, assimilé au temps du loisir. Sur la longue période, il semble bien que la part du repos dans la journée moyenne des Français ait régressé au profit du temps actif, sous l'effet de l'élargissement de l'offre d'activités à la fois en durée et en diversité, ce que montre bien le développement des programmes télévisuels.

#### Le temps « libéré » entre 1986 et 1999

##### Temps gagné ou économisé par grands postes hors temps de travail et temps de trajet

	Temps physiologique (hors repas avec amis, famille)	Temps domestique	Temps de sociabilité (y compris repas avec amis, famille)	Temps de loisir stricto sensu
Hommes actifs	- 12 mn	+ 8 mn	+ 14 mn	+ 11 mn
Femmes actives	- 13 mn	- 1 mn	+ 9 mn	+ 19 mn
Hommes inactifs	- 21 mn	+ 10 mn	+ 20 mn	+ 28 mn
Femmes inactives	- 18 mn	- 29 mn	+ 6 mn	+ 42 mn

Source : analyse CREDOC (2001), d'après enquêtes « budget-temps » 1986 et 1999 de l'Insee.

Dans notre analyse des dernières enquêtes budget-temps de l'Insee <sup>22</sup>, nous avons mis en évidence l'importance de la diminution des temps physiologiques chez les actifs et, de manière plus marquée encore, chez les inactifs, ce qui peut sembler paradoxal. Le comportement des inactifs illustre particulièrement bien le mouvement de rééquilibrage des différentes forme d'investissement du temps, quand on met de côté le travail. Il y a, d'abord, la diminution du poids des obligations physiologiques et domestiques. S'observe, ensuite, le lent rattrapage des femmes, par rapport aux hommes, concernant le temps de loisir et le partage des tâches ménagères. Enfin,

<sup>22</sup> B.Maresca, [2001], op.cit.

cette libération tendancielle des contraintes de la vie quotidienne loin de ne profiter qu'aux activités ludiques, contribue aussi à augmenter le temps consacré aux rites de la sociabilité, avec les amis et les parents.

Cette analyse vérifie, par ailleurs, que les deux dimensions cardinales de l'occupation du temps libre esquissée plus haut – activités de loisir et pratiques de sociabilité –, profitent également du mouvement de la réduction du temps contraint.

La réduction du temps de travail des salariés a eu pour effet de révéler une partie de ces phénomènes tendanciels : en particulier, la hiérarchie très forte qui oppose un gain de temps ne permettant que le repos et un gain de temps qui permet de « faire des choses ». C'est en ces termes que s'exprime une ouvrière travaillant en usine interrogée dans le cadre d'une étude qualitative sur le temps libéré par la réduction de temps de travail <sup>23</sup>. Bien qu'elle soit satisfaite de disposer d'une heure de sommeil en plus du fait des nouveaux horaires, elle regrette ne pouvoir rien faire d'autre de ce temps gagné. Les études sur les usages des temps libérés sur le travail du fait du passage aux 35 heures ont bien mis en évidence la différence existant entre la notion de « quantité de temps libéré » et la notion de temps se traduisant effectivement en « temps de loisir ». C'est aussi le révélateur de la distinction que fait la société entre le repos, « faute de mieux », et l'activité de loisir.

## **B. La télévision, forme contemporaine du repos**

La dernière enquête de l'INSEE sur les budgets temps (1999) indique que la moyenne du temps libre par jour des Français, toutes catégories confondues, est de 4 heures 30. Or la moitié de ce temps, soit 2 heures 10, est passé devant la télévision. Le temps passé à des activités de sociabilité (visites et réceptions) arrive loin derrière avec 30 minutes par jour, les activités les plus répandues comme la lecture ou la promenade représentant un temps encore plus faible. Entre 1986 et 1999, les temps passés devant la télévision se sont accrus de 23 minutes, mais cette moyenne est la somme de comportements très différenciés selon les catégories sociales. Les personnes faiblement diplômées (diplôme inférieur au Bac) ont augmenté leur temps d'écoute de la télévision de 31 minutes alors que pour les personnes fortement diplômées (diplôme supérieur à Bac+2) l'accroissement d'écoute n'est que de 7 minutes.

---

<sup>23</sup> Jérôme Pélisse [2002] "A la recherche du temps gagné: des salariés face aux 35 heures" DARES N° 54.

Derrière la progression de la place de la télévision, c'est la répartition des activités de loisir qui se transforme tendanciellement. La lecture, par exemple, régresse chez les ouvriers et les employés beaucoup plus que chez les cadres. Mais le temps du loisir audiovisuel (programmes télévisuels et vidéo) contribue également à faire reculer les activités de semi loisirs des ouvriers (bricolage, jardinage, hobbies).

L'enquête réalisée par le CREDOC sur l'intensité et la diversité des loisirs du week-end en Ile de France, révèle que les différences sont nettes entre les extrêmes de l'échelle sociale <sup>24</sup>.

### Quelques activités régulières du week-end des Parisiens et Franciliens de la petite couronne

Activités du week-end	indépendant	cadre, prof intellect. sup	profession intermédiaire	employé	ouvrier	inactif <u>hors</u> retraité
Regarder la TV : plus de 4 heures / WE	12,4%	11,2%	16,5%	22,9%	32,2%	25,4%
Recevoir souvent	12,2%	13,7%	11,7%	10,4%	15,5%	18,9%
Avoir une activité sportive souvent	40,8%	27,0%	30,8%	22,3%	16,4%	27,0%
Bricoler souvent	24,5%	14,3%	15,4%	14,6%	10,0%	10,1%
Aller au cinéma souvent	32,7%	49,7%	43,3%	29,1%	23,6%	39,1%

Source : Enquête CREDOC 2002, Parisiens et Franciliens de la petite couronne de 18 ans et plus

Ces constats ramène à la dimension active du loisir. Plus on s'élève sur l'échelle sociale plus l'occupation du temps libre laisse une place réduite au loisir « passif », qu'il s'agisse du repos simple ou, plus couramment, de l'écoute de la télévision. On peut d'ailleurs formuler ce constat à l'envers, en disant que plus on a affaire à des catégories modestes moins le temps libre est investi de manière active. C'est l'un des aspects majeurs qui ressort des études sur l'usage du temps libéré par les 35 heures : les ouvriers ont été les moins satisfaits de la RTT, en déclarant préférer plus de revenu à plus de temps libre, essentiellement parce que dans leur mode de vie, le temps libre est pour beaucoup un temps vacant, qui débouche sur une oisiveté sans but.

<sup>24</sup> Enquête du CREDOC auprès de 1700 Parisiens et Franciliens de la petite couronne de 18 ans et plus, juin 2002

Aux yeux de beaucoup d'analystes, la télévision est un mode d'occupation du loisir socialement marquée. Morin et Duvignaud, notamment, ont associé la télévision à l'engourdissement du quotidien. Elle entretiendrait un faible niveau de sociabilité et de structuration des activités personnelles et conduirait à une sorte de passivité paralysante. Pour ceux qui la regardent quotidiennement, même le week-end quand ils disposent de beaucoup de temps libre, la télévision peut être « valablement considérée comme l'usage principal de ceux qui n'ont pas les moyens d'en réaliser beaucoup d'autres [activités] »<sup>25</sup>. Les chômeurs qui ont le plus faible niveau de participation sociale sont nombreux à regarder la télévision une trentaine d'heures par semaine : cette surconsommation est un signe de repli.

Toutefois certains, comme Philippe Couleangeon, soulignent l'importance de la télévision dans la diffusion culturelle, les chaînes étant devenues, en particulier, le premier canal de transmission du patrimoine cinématographique<sup>26</sup>. Il n'y a pas de fatalité à la passivité de la consommation télévisuelle, les programmes eux-mêmes évoluant vers plus d'interactivité.

Notre enquête en Ile de France montre en particulier qu'en dépit du coût d'accès, il existe autant de consommateurs de Canal+ parmi les ouvriers que parmi les cadres.

### **C. La dimension des semi-loisirs**

A côté des activités les plus partagées, – dont le trio est constitué par la télévision, la lecture et la promenade –, il existe des loisirs qui, bien qu'ils soient librement choisis, s'apparentent à un quasi travail de par le niveau d'investissement et de compétences qu'ils requièrent.

La notion de « semi-loisirs » est souvent utilisée par commodité bien qu'elle ne soit pas satisfaisante dans la mesure où elle amalgame des activités hétéroclites. Ainsi, l'Insee dans l'enquête budget-temps de 1986, réunissait dans ce registre : la confection de vêtements, les autres travaux d'aiguille (broderie, couture, tricot), les créations artistiques (sculpture, peinture, littérature), les réparations et l'entretien des voitures et deux-roues, les autres réparations et entretiens divers, le bricolage et autres travaux techniques, les collections, la décoration, le modélisme, le jardinage,

---

<sup>25</sup> Salvador Juan [1995], "Les formes élémentaires de la vie quotidienne", Paris, Presses Universitaires de France

<sup>26</sup> Philippe Couleangeon [2003] " Le poids de la télévision dans les loisirs évolution de 1996 à 1998" in Regards croisés sur les pratiques culturelles sous la direction d'Olivier Donnat, Paris, La documentation Française

les soins aux animaux domestiques (y compris la promenade du chien). N'étant pas qualifiées en fonction de l'appréciation subjective des individus, ces activités peuvent être des loisirs occasionnels ou des hobbies réguliers, correspondre à des activités quasi économiques (bricolage, jardinage) ou quasi professionnelles (informatique).

Paradoxalement, ces activités que l'on répugne à ranger dans les loisirs classiques, dans la mesure où elles ont une finalité qui n'est pas principalement ludique, répondent souvent à l'idéal grec du loisir, qui se doit d'être dirigé vers une activité créatrice désintéressée. Aujourd'hui, le bricolage chez soi comme l'informatique rentrent dans cette catégorie.

Le bricolage est l'exemple type du semi-loisir fondé sur le double ressort du principe de récréation et du principe d'utilité. Mais par rapport à l'idée traditionnelle que l'on se fait du bricolage pratiqué par les hommes des milieux ouvriers, l'évolution a été importante. Les ménages de toutes les catégories sociales investissent le bricolage dès lors qu'ils deviennent propriétaire de leur logement, et les femmes s'y adonnent de plus en plus. Cette évolution conduit à différencier les modèles d'investissement du bricolage : dans les catégories aisées, le bricolage est assimilable à un loisir créatif permettant de compenser le caractère strictement cérébral de l'activité professionnelle ; dans les catégories modestes, en revanche, il correspond à l'affirmation d'un savoir-faire gratifiant dans la mesure où il permet le « sur mesure » tout en réalisant des économies.

### Dépenses de bricolage et de jardinage des ménages

Tranche de revenu	Produits pour l'entretien et la réparation du logement	Achat et réparation petit et gros outillage	Plantes d'agrément
0 - 10 000 €	82	49	68
10 000 - 15 000 €	67	75	82
15 000 - 22 000 €	208	131	198
22 000 - 30 000 €	294	158	179
30 000 - 45 000 €	338	242	202
> 45 000 €	413	368	294
<b>Csp de la personne de référence</b>			
Agriculteurs	555	118	128
Artisans, commerçants	288	276	185
Cadres	292	249	232
Professions intermédiaires	331	220	184
Employés	167	123	115
Ouvriers	219	143	128
Retraités	258	188	237
Inactifs	81	86	97
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>251</b>	<b>179</b>	<b>180</b>

Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC



On constate que les ménages des classes sociales les plus élevées ont des dépenses plus importantes en matière de bricolage que les personnes des milieux populaires alors qu'on associe les activités manuelles plutôt à ces dernières.

Le semi loisir est une notion qu'il est préférable d'abandonner, pour pouvoir embrasser la diversité même des activités qui se trouvent investies dans le temps libre. A côté, les activités qui correspondent au besoin de cultiver des compétences « pour soi » ou de s'engager dans des actions « pour autrui », sont au moins aussi variées que les loisirs à finalité ludique ou de divertissement. Elles recouvrent des pratiques qui demandent généralement du temps et de la continuité dans le temps, qu'elles soient à vocation personnelle (hobbies) ou correspondent à des formes d'engagement (activités associatives). Autant, si ce n'est plus encore que les activités ludiques, elles appartiennent au registre des loisirs les plus actifs : à ce titre, elles suivent la tendance qui veut que les pratiques sont d'autant plus actives que l'on se situe plus haut sur l'échelle sociale.

Ces activités peuvent acquérir une dimension quasi professionnelle et accompagner un besoin d'investissement artistique, militant ou simplement professionnel. On entre alors dans une perspective souvent négligée du temps libre, celle de l'acquisition de compétences librement choisies, à finalité récréative, créatrice ou stimulées par un projet d'activité quel qu'il soit. La pratique de l'informatique chez soi ou dans des lieux publics (bibliothèques, cybercentres) illustre bien cette double dimension.

Dans notre enquête auprès des Franciliens, il apparaît une forte relation entre la pratique de l'informatique chez soi et la propension à passer du temps à travailler pour soi en dehors de son cadre habituel de travail.

### **Proportion de ceux qui travaillent chez eux pendant le week-end et proportion de ceux qui passent du temps sur l'ordinateur**

« souvent » ou « de temps en temps »

	indépendant	cadre, prof intellect. sup	profession intermédiaire	employé	ouvrier	inactif hors retraité
Travail pendant le WE, souvent ou de temps en temps	49,0%	56,5%	44,5%	34,5%	17,8%	49,5%
Ordinateur pendant le WE, souvent ou de temps en temps	34,7%	55,6%	51,0%	35,9%	29,1%	45,3%

Source : Enquête CREDOC 2002, Parisiens et Franciliens de la petite couronne de 18 ans et plus

Dans un cas sur deux, les cadres et indépendants franciliens, ainsi que les étudiants et autres inactifs (hors retraités), travaillent chez eux le week-end de manière plus ou moins régulière <sup>27</sup>. Pour les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers, cette proportion est moindre et décroît régulièrement le long de l'échelle des emplois.

Pour la pratique de l'ordinateur, la tendance d'ensemble est la même. L'informatique domestique est d'autant moins pratiquée que le niveau de qualification est plus bas. Mais l'écart est moindre que pour le travail chez soi. Passer du temps sur l'ordinateur est devenue une activité du temps libre bien au delà des nécessités professionnelles.

## **D. La norme du loisir est construite sur une double échelle, d'intensité et de distinction**

### **1. La classification comme révélateur de la norme**

Une récente étude d'Ipsos a classé les Français, sur la base d'un échantillon de 3680 personnes représentatives de la population, en fonction de leurs activités de loisirs <sup>28</sup>. La typologie qui en résulte distingue cinq familles de comportements : les « globe trotteurs », les « éclectiques », les « sélectifs », les « familiaux » et les « oisifs ». Cette typologie suggère un classement qui est construit, au moins implicitement, sur deux problématiques qui se superposent : une échelle d'intensité des activités qui oppose "oisifs" et "suractifs" et l'échelle des positions sociales.

Les cadres supérieurs et les hauts revenus (> 36 000 euros / an) sont sur représentés parmi les "globe trotteurs", représentés par des individus qui sortent beaucoup, pratiquent régulièrement un sport et effectuent de fréquents voyages. Les "éclectiques" sont, dans la majorité des cas, soit des étudiants, soit des cadres supérieurs ou des professions intermédiaires : ce sont surtout des adeptes des sorties, à la fois culturelles et de divertissement, et des amateurs d'activités sportives plutôt à caractère ludique.

Les "sélectifs" se trouvent dans une position intermédiaire. Ils ont tendance à avoir des pratiques soutenues dans un type d'activité et à y investir leur temps et la part du

---

<sup>27</sup> On exclut de cette proportion ceux qui déclarent le faire exceptionnellement.

<sup>28</sup> Enquête de l'Observatoire du temps libre d'Ipsos (2003)

budget qu'ils consacrent aux loisirs : bricolage ou hobbies, activités culturelles ou voyages. Ils appartiennent plus souvent aux professions intermédiaires ou aux employés, ainsi qu'aux ménages à revenus moyens.

Les "familiaux" et les "oisifs", enfin, sont plus représentés parmi les ouvriers et les employés. Ils ont peu d'activités de loisirs à l'extérieur. Leurs activités, principalement casanières, sont plus ou moins actives selon qu'ils habitent ou non en maison individuelle.

La classification établie par Ipsos tend à suggérer que chaque strate de la société a des pratiques socialement typées en rapport avec le niveau culturel et les ressources des individus et, par voie de conséquence, des loisirs qui sont plus ou moins « enrichissants ». Cette vision épouse une représentation, largement partagée, de la norme du loisir et de l'échelle de valeur qui en découle : il y a d'un côté un loisir plutôt oisif, occupé par la télévision et le repos, deux occupations perçues comme des sous-loisirs ; et à l'opposé un loisir dynamique, dans lequel le voyage est l'activité jugée la plus enrichissante mais aussi la plus distinctive, parce que la plus onéreuse.

## 2. L'intensité des formes actives du loisir

L'enquête que nous avons réalisée auprès de 1700 Franciliens, représentatifs de la population de Paris et des départements limitrophes (92, 93, 94)<sup>29</sup>, avait pour finalité principale d'explorer les associations d'activités qui sont investies dans le temps libre, en fonction des caractéristiques des personnes. Il s'agissait en particulier de trancher entre deux hypothèses principales : l'occupation du temps de loisir est-elle structurée en grappes d'activités ayant chacune une cohérence propre ? ou bien est-elle déterminée par la loi du cumul, évoquée par plusieurs auteurs, selon laquelle l'intensité et la diversité des formes actives de loisir vont, en réalité, de pair ?<sup>30</sup>

La première hypothèse correspond à la vision culturaliste classique selon laquelle chaque milieu, catégorie ou groupe social développe ou investit des activités qui incarnent son système de valeur et ses normes internes. On vit encore sur l'idée, héritée du 19<sup>ème</sup> siècle, selon laquelle les différents milieux sociaux, paysan, ouvrier, bourgeois, ont une culture spécifique et des formes de divertissement qui leur correspondent. La réactualisation de cette hypothèse dans le contexte d'aujourd'hui

---

<sup>29</sup> 1698 individus de 18 ans et plus, dont 1031 actifs, représentatifs de la population de Paris et de la petite couronne.

<sup>30</sup> Notamment Olivier Donnat [1999], in *Pratiques culturelles des Français*, Paris La Documentation française

est fréquemment tentée par la sociologie de la culture, que ce soit pour identifier des formes nouvelles de culture, comme la culture « jeune » ou la culture des « banlieues », ou bien pour débattre de la réalité d'une culture proprement populaire qui serait autonome par rapport à la culture dominante. Cette approche est également développée par le marketing à la recherche de segmentations permettant de créer des « univers » d'activités en adéquation avec des « cibles », c'est-à-dire des groupes sociaux bien identifiables ayant des comportements spécifiques.

La seconde hypothèse, celle de la loi du cumul, n'est pas théorisée mais elle s'est imposée progressivement au fil de l'accumulation des données sur les pratiques culturelles et de loisir proposées par les grandes enquêtes périodiques de l'Insee et du ministère de la culture. On peut aisément, néanmoins, la rapporter à plusieurs théorisations convergentes : d'une part celle de la massification des consommations et des pratiques librement choisies, sous l'effet de la diffusion marchande d'une culture de plus en plus largement dominante ; d'autre part, la théorie de la distinction selon laquelle les pratiques culturelles et de loisir jouent un rôle aussi déterminant que l'école pour le classement des individus sur l'échelle des positions sociales.

La méthodologie de l'enquête auprès des Franciliens a été guidée par trois principes destinés à développer une analyse de type structural <sup>31</sup> :

1. un espace-temps homogène, en limitant l'interrogation aux activités investies pendant les week-end ou jours fériés, plages de temps libre suffisamment longues pour permettre la pratique d'activités de longue haleine, et commune au plus grand nombre d'individus ;
2. un questionnement focalisé sur un nombre limité d'activités génériques mais couvrant le spectre classique de l'occupation du temps libre hors activités domestiques – télévision et vidéo, activités de loisir d'intérieur, réception de membres de la famille et d'amis, bricolage, jardinage, travail chez soi, usage de l'ordinateur, activités sportives, sorties de divertissement, sorties culturelles, voyages d'agrément –
3. et la systématisation d'un questionnement fondé sur des échelles d'intensité permettant de prendre en compte deux dimensions, la pratique opposée à la non pratique, et le degré d'intensité de la pratique.

---

<sup>31</sup> Voir questionnaire en annexe

Cet appareillage méthodologique offre la possibilité de conduire deux types de traitement statistique. L'un consiste, par le biais d'une modélisation économétrique, à faire apparaître les déterminants, toutes choses égales par ailleurs, de l'intensité de la pratique de chacune des activités prises en compte. Cette approche que nous avons développée dans le cadre d'autres travaux <sup>32</sup>, conduit à des résultats qui ramènent à la loi du cumul. Plus la pratique d'une activité est intense, plus elle va de pair avec un nombre élevé d'autres activités. Cette conclusion est troublante, dans la mesure où elle laisse penser que le temps n'est pas une variable obligeant à arbitrer entre plusieurs activités également attractives. De ce fait, on ne parvient pas à étayer l'hypothèse selon laquelle le temps libre de chaque individu serait structuré autour d'une activité privilégiée, ou d'un petit nombre d'activités. Si tel était le cas, il deviendrait possible de caractériser des univers comportementaux à partir d'activités de loisir cardinales : d'isoler, par exemple, les « sportifs », les « bricoleurs », les « amateurs d'art et de spectacle », les « internautes », les « voyageurs », etc. Bien que ces types soient des figures sociales ayant une certaine consistance, figures que repèrent et décrivent les approches qualitatives ciblées sur les différents publics des activités de loisir, elles échappent quand on tente de les faire surgir par la démarche de l'enquête quantitative. Il peut s'agir d'un effet de méthode, dû au caractère systématique du questionnement quantitatif reposant sur la mesure d'une intensité mécanique qui serait impropre à caractériser les différences de valeur accordées par les individus aux différentes activités et leur hiérarchisation subjective

Le second mode de traitement qui a été exploré est la voie classique de la typologie. Le recours à des échelles quantitatives pour caractériser l'intensité des pratiques de loisir prises en compte dans cette enquête, permet de réaliser une analyse factorielle en composantes principales (ACP), méthode a priori bien adaptée pour mettre en évidence des différences d'intensité structurant de manière significative des grappes d'activités <sup>33</sup>.

### 3. Cinq grands types de comportements

Les résultats obtenus ont ceci de remarquable qu'ils recourent quasiment à l'identique la structure de la typologie établie par Ipsos. Compte tenu des différences

---

<sup>32</sup> Jérémy Courel, Bruno Maresca [2001], *Elaboration d'indicateurs de l'offre culturelle par unité urbaine*, CREDOC, Cahier de recherche

<sup>33</sup> La typologie a été établie sur les 1500 individus de l'échantillon âgés de 18 à 69 ans. On a préféré ne pas tenir compte des plus de 70 ans qui ont une pratique de loisirs nettement réduite.

entre les deux enquêtes, dont les modes de questionnement et les populations de référence ne sont pas identiques, cette convergence mérite attention<sup>34</sup>.

Les cinq types établis à partir de notre corpus et leur rapprochement avec ceux d'Ipsos peuvent être établis comme suit.

#### Types Ipsos

Oisifs	Familiaux	Sélectifs	Eclectiques	Globe trotter
--------	-----------	-----------	-------------	---------------

#### Types Crédoc

Peu actifs	Casaniers versant bricolage	Casaniers versant activités d'intérieur	Jeunes	Boulimiques
------------	-----------------------------	---	--------	-------------

La caractérisation des classes est très voisine, tant par la nature des activités significatives que par les profils socio-démographiques. Les nuances dans la dénomination des types est seulement affaire d'interprétation. Les tableaux ci-après fournissent les principales caractéristiques des cinq types identifiés par la classification.

#### 4. Première dimension : l'opposition entre loisirs « passifs » et loisirs « suractifs »

Au deux extrêmes de la classification, deux classes, équivalentes en poids, rassemblent d'un côté les « peu actifs » (34% des Franciliens), individus qui se distinguent par l'importance du temps passé à regarder la télévision et la faiblesse des autres formes de loisirs et, de l'autre, les « boulimiques » (30% de la population), des individus qui associent avec la même intensité, le sport, les voyages, la fréquentation du cinéma, la fréquence des réceptions chez soi.

---

<sup>34</sup> « L'Observatoire du Temps Libre » d'Ipsos est fondé sur un échantillon de 4000 individus représentatifs des Français âgés de 18 à 70 ans et plus, interrogés par questionnaire auto-administré

**Résultats de la typologie sur les activités de loisir du week-end  
de 1500 Parisiens et Franciliens de la petite couronne  
de 18 à 69 ans**

	Peu actifs	Casaniers versant bricolage	Casaniers versant activités d'intérieur	Jeunes	Boulimiques
	<b>34%</b>	<b>11%</b>	<b>12%</b>	<b>13%</b>	<b>30%</b>
moins de 30 ans	17%	7%	23%	<b>50%</b>	35%
plus de 50 ans	36%	<b>45%</b>	27%	0%	22%
Paris + 92	40%	37%	<b>55%</b>	<b>64%</b>	<b>62%</b>
93 + 94	<b>60%</b>	<b>63%</b>	45%	36%	38%
habitent une maison	19%	<b>54%</b>	17%	17%	20%
plusieurs voitures	16%	<b>36%</b>	20%	17%	26%
diplôme < Bac	<b>49%</b>	<b>44%</b>	24%	10%	18%
Bac+2 et plus	31%	36%	<b>65%</b>	<b>59%</b>	<b>61%</b>
cadres + prof.interm. + indépendants	26%	35%	46%	<b>52%</b>	<b>50%</b>
ouvriers + employés	<b>38%</b>	<b>38%</b>	27%	13%	23%
retraités	<b>17%</b>	<b>19%</b>	9%	0%	8%
Bénéficiaires de RTT	30%	<b>45%</b>	35%	22%	39%
dont RTT > 10 jours de congés supplém.	18%	31%	22%	12%	27%
TV > 3heures pdt WE	<b>58%</b>	37%	46%	47%	42%
Abonnement Canal+	29%	32%	38%	35%	<b>42%</b>
ordinateur souvent	11%	14%	30%	<b>79%</b>	24%
travail souvent	11%	12%	25%	<b>70%</b>	21%
sport souvent	15%	17%	19%	29%	<b>45%</b>
bricolage souvent	8%	<b>66%</b>	10%	8%	11%
plantes, jardinage souvent	14%	<b>70%</b>	23%	10%	18%
autres activités souvent	25%	39%	<b>100%</b>	30%	35%
reçoit souvent	30%	45%	42%	37%	<b>53%</b>
cinéma souvent	14%	20%	38%	52%	<b>60%</b>
voyagent souvent	5%	23%	25%	22%	<b>43%</b>
lecture chez soi	8%	13%	<b>30%</b>	14%	14%
travaux d'intérieur	7%	<b>15%</b>	11%	5%	6%
loisirs culturels chez soi	5%	3%	<b>26%</b>	7%	8%

Source : Enquête CREDOC 2002, Parisiens et Franciliens de la petite couronne de 18 ans et plus

## Résultats de la typologie (suite)

Réponse « plusieurs fois (au cours des 9 mois) »	Peu actifs	Casaniens versant bricolage	Casaniens versant activités d'intérieur	Jeunes	Boulimiques
Parc loisir	10%	12%	13%	11%	23%
zoo	6%	8%	9%	2%	11%
Fête foraine	5%	8%	5%	11%	16%
Music hall	3%	12%	10%	8%	19%
Karaoke	3%	5%	2%	2%	12%
Bal, discothèque	13%	12%	24%	33%	43%
Bowling, billard	8%	9%	11%	15%	26%
Salle de jeux	4%	3%	4%	9%	13%
Manifestation sport	9%	22%	14%	19%	37%
Foire, brocante	42%	55%	58%	45%	67%
Aucun sortie divertissement	21%	11%	7%	10%	1%
5 registres ou +	20%	36%	36%	40%	65%
Concert variétés	4	10	15	17	27
Concert mus.monde	4	7	15	14	17
Concert classique	4	7	18	18	17
Comédie musicale	2	4	5	4	7
Spectacle danse	3	7	11	10	11
Cirque	2	5	4	4	8
Théâtre	10	30	40	37	50
Musée, exposition	24	37	60	55	64
Monument, ville	21	37	48	45	61
Festival culturel	2	4	15	13	15
Aucun sortie culturelle	36%	21%	9%	10%	3%
5 registres ou +	16%	39%	58%	50%	68%

Source : Enquête CREDOC 2002, Parisiens et Franciliens de la petite couronne de 18 ans et plus

Parmi les « peu actifs », on compte 55% d'ouvriers, d'employés et de retraités et 69% de personnes dont le diplôme ne dépasse pas le Bac. Le seul caractère distinctif par rapport aux autres types est le temps qu'ils passent à regarder la télévision : 58% passent 4 heures ou plus devant leur poste pendant le week-end, contre 42% des « boulimiques ». Ce sont les moins nombreux à passer du temps à s'adonner au bricolage (8%) ou à d'autres activités d'intérieur (25%), mais aussi à recevoir parents ou amis (30% contre 53% des boulimiques). Ce déficit d'activité



vaut aussi pour la fréquentation du cinéma (14% y vont souvent contre 60% des boulimiques) et les voyages (40% n'en font pas contre 5% des boulimiques).

Le comportement « boulimique » exactement à l'opposé est le fait de trois Franciliens sur dix. La moitié sont des cadres ou des professions intermédiaires, et 61% ont un niveau au moins égal à Bac+2. Ce sont les plus nombreux à pratiquer un sport souvent (45%), à aller au cinéma régulièrement, à être abonné à Canal+ (42%), à recevoir beaucoup chez eux et à partir en voyage plusieurs fois dans l'année (44%).

Ces deux comportements diamétralement opposés caractérisent pas loin des deux-tiers de la population. Ils établissent que le rapport au loisir est encore loin d'être vécu de la même manière pour tous les individus, les deux configurations classiques de l'oisiveté restant bien présentes. Il y a d'un côté la figure de l'oisif qui vit le temps libre comme un temps vacant, en partie désœuvré ; c'est l'oisiveté « mère de tous les vices » qu'on voulu faire disparaître les philanthropes du 19<sup>ème</sup> siècle, puis les militants de l'éducation populaire. L'autre figure de l'oisif est celle du bourgeois aisé décrit par Veblen, évoquée plus haut, qui ne veut « ni de paresse ni de repos » mais s'adonne, plus ou moins compulsivement, à « la consommation improductive du temps »<sup>35</sup>.

Il reste en suspens la question de savoir si ces deux types sont les pôles d'une échelle des pratiques de loisir qui se différencierait moins par la nature des activités que par l'intensité et le cumul des pratiques. Ou bien si l'on affaire à deux univers étrangers l'un à l'autre, dont l'un se situerait dans l'ordre du temps simplement récréatif et l'autre dans l'ordre de l'investissement pour soi.

L'existence d'une opposition d'univers plus tranchée qu'on l'imagine habituellement permettrait de comprendre les réactions si radicalement différentes entre les ouvriers et les cadres, dans l'appréciation de l'intérêt de la réduction du temps de travail.

---

<sup>35</sup> Veblen, op.cit., p.31

## 5. Seconde dimension : l'opposition entre loisirs d'intérieur et aux loisirs extérieurs

Deux autres classes de la typologie ont en commun des formes de loisir centrées sur la maison (les « casaniers versant bricolage ») ou sur les activités pratiquées chez soi (les « casaniers versant activités d'intérieur »). Si l'on y ajoute les « peu actifs » qui sont aussi des casaniers, il apparaît que plus de 50% de la population occupe le temps libre du week-end principalement dans l'espace domestique<sup>36</sup>. Ce résultat est important parce qu'il permet là encore de comprendre les comportements qu'a révélés le passage au 35 heures. Le fait que pour une majorité de personnes le temps libre supplémentaire ait été investi essentiellement dans l'espace domestique peut se comprendre d'abord comme un effet structurel tributaire du mode d'occupation du temps libre de la majorité des Français. Les interprétations sur le réinvestissement des valeurs familiales avancées par les défenseurs des 35 heures, ou celles de ses détracteurs sur le désœuvrement qui résulte d'un temps libre supplémentaire qui n'a pas les moyens (pécuniaires) de s'investir dans un loisir « actif », paraissent également fragiles.

Les deux types de casaniers présentent des différences significatives, tant au regard des activités les plus pratiquées que sur le plan sociologique. Les « casaniers versant bricolage » ont des loisirs associés à la maison individuelle. Ils affectionnent le bricolage (60% s'y adonnent souvent), le jardinage et le fleurissement (70%), les travaux d'intérieur (les plus nombreux à en faire). Le temps qu'ils consacrent à ces activités les divertit manifestement de la télévision : c'est dans cette classe qu'on trouve la plus faible proportion d'individus y consacrant plus de 4 heures dans le week-end.

Ils font aussi partie des individus qui reçoivent souvent chez eux (45% d'entre eux), aspect qui, joint aux précédents, caractérise la prédilection pour une sociabilité familiale et/ou amicale dans l'espace domestique. Toute l'activité de loisir se concentre sur cette sphère de la maison (54% habitent en maison individuelle, à la différence des « peu actifs » qui ne sont que 19%). Ils sont peu nombreux à pratiquer régulièrement des activités sportives (17%), à aller au cinéma souvent (20%) ou encore à s'intéresser à l'informatique (14%).

---

<sup>36</sup> Ce constat est le même que celui établi par l'enquête Conditions de vie et Aspirations des Français du CREDOC : selon cette enquête, 49% des Français ont déclaré ne pas être parti en week-end au cours des douze derniers mois (année 2001). Voir dans Georges Hatchuel, Patricia Croutte, « Un aperçu des départs en week-end des Français, novembre 2001 », in *Analyse et Perspectives du tourisme*, n°73, Observatoire national du tourisme.

Sociologiquement, leur niveau social est proche des « peu actifs » : 64% n'ont pas dépassé le Bac, 54% sont ouvriers, employés ou professions intermédiaires. Toutefois, leur revenu est en moyenne plus élevé (36% possèdent au moins deux voitures contre 16% des « peu actifs »). Bien qu'il soit minoritaire (11% de l'échantillon), ce type est représentatif d'un comportement de classe moyenne plutôt modeste que l'on peut associer au mode de vie pavillonnaire.

Le deuxième type de loisir casanier rapproche des « boulimiques » par la composition sociale. Les deux-tiers ont fait des études supérieures, la moitié sont cadres, professions intermédiaires ou indépendants. Il s'agit donc de classes moyennes plutôt aisées.

Leur mode de loisir se caractérise essentiellement par l'importance qu'ils donnent aux activités d'intérieur à dimension culturelle : ils déclarent passer du temps, pendant leur week-end, à la lecture et à d'autres activités culturelles (29% d'entre eux), à des activités artistiques (26%), à d'autres activités d'intérieur (11%).

Pour le reste, leur profil n'est pas typé : la part de ceux qui passent du temps sur l'ordinateur, vont au cinéma ou partent en voyage, est proche de la moyenne. Ils ne reçoivent pas plus fréquemment et font plutôt moins de sport et de bricolage que la moyenne.

Leur comportement est-il si différent de celui des « boulimiques » ? S'agit-il d'une différence d'univers, les uns centrés sur leur foyer, les autres tournés vers l'extérieur, ou d'une simple différence de degré sur l'échelle de l'intensité des pratiques actives ? Les deux explications sont tenables et elles peuvent se combiner.

Si les boulimiques ont une intensité et une diversité de pratiques nettement supérieures aux autres, ceux qui privilégient les activités d'intérieur ont eux aussi des loisirs diversifiés, en particulier dans le registre culturel. Toutefois, dans leur cas, les écarts d'intensité pourraient s'expliquer surtout par la différence de niveau des revenus, comme le suggèrent les écarts importants observés pour les sorties de divertissement onéreuses (parc de loisir, manifestation sportive, music-hall). Si le centrage plus important sur les loisirs d'intérieur peut être analysé comme un comportement culturel en soi, il est vraisemblable qu'il est aussi commandé par l'adaptation à une capacité plus limitée de consommation.

Il n'en reste pas moins que l'investissement du foyer est un système cohérent dans les formes d'occupation du temps libre et que celui-ci s'oppose fortement au modèle des activités de loisir investies principalement à l'extérieur.

## 6. Troisième dimension : la spécificité des nouvelles générations

Reste le dernier type dont la moitié des individus sont des jeunes de moins de 30 ans, mais aussi des Parisiens et qui, à 60%, sont des diplômés du supérieur. Il s'agit d'un comportement type assimilable à la sociabilité et aux activités privilégiées par les jeunes.

Ce qui caractérise le plus clairement ce groupe d'individus (12% de l'échantillon) par rapport aux autres, c'est la place qu'ils donnent à la culture de l'image et de l'écran : près de 80% passent souvent du temps sur leur ordinateur, la moitié vont souvent au cinéma, la moitié également regarde la télévision pendant plus de 3 heures le week-end (dont 24% au moins 6 heures, contre 14% pour les boulimiques et 17% pour les casaniers adeptes des activités d'intérieur). Par ailleurs, ce groupe comprenant une part importante d'étudiants, 70% passent souvent du temps à travailler chez eux pendant le week-end.

Pour les activités d'extérieur, ce type de comportement « jeunes » se caractérise par l'importance que prennent les sorties de divertissement qui favorisent la sociabilité entre pairs : dans l'ordre, discothèques et bals, bowling et billards, fêtes foraines, salles de jeux électroniques.

La comparaison avec les autres groupes montre que ces « jeunes » ne sont pas ceux qui passent le plus de temps à des activités extérieures culturelles ou de divertissement. Les « boulimiques » en font nettement plus qu'eux dans les deux registres. Les « jeunes » se situent même, sur ce plan, un peu en dessous du niveau des « casaniers versant activités d'intérieur », tant pour les sorties de divertissement que pour les sorties culturelles. Ce constat est, a priori, la conséquence d'un niveau de revenu nettement plus restreint que la moyenne, l'effet du revenu étant particulièrement sensible pour les sorties de divertissement.

Ces éléments permettent de formuler l'hypothèse suivante. La culture de l'écran qui ramène tant au ludique (jeux vidéos), qu'au récréatif (films vidéo) et à la sociabilité interactive (chats, jeux en réseau) est devenue, pour les nouvelles générations, une réponse plus stimulante que la passivité devant le petit écran. Mais il s'agit néanmoins d'une réponse à la même contrainte, celle de la faiblesse du revenu, qui freine le plein épanouissement du développement du loisir dans des pratiques actives extérieures.

La norme dominante nous paraît incarnée, en effet, par le comportement du « boulimique » dont l'important surplus de revenu (par rapport aux besoins de base)

et la capacité d'inscription dans des réseaux d'échange décuplent l'énergie nécessaire pour se projeter dans des activités diversifiées et nombreuses de sociabilité et de réalisation de soi. Cette dynamique qui incarne l'avenir du loisir est, nous semble-t-il, celle qu'a annoncée Veblen, il y a un siècle.

Si l'on retient cette hypothèse, la loi du cumul des activités de loisir devient un mécanisme central, auquel serait associé un mécanisme d'arbitrage qui reste à analyser. L'arbitrage rendrait moins compte des choix entre des univers de loisir concurrents, que de la manière de se contraindre quand les ressources financières (ou l'offre dans certains contextes) sont limitées. Ces contraintes conduisent-elles à des investissements spécifiques, comme le centrage sur la maison ou sur la culture numérique et de l'écran ? A t-on affaire à un modèle dominant unique – dont le « boulimique » serait l'idéal-type –, et par rapport auquel les autres comportements relèveraient du repli (casanier), voire de l'anomie (oisiveté sans sociabilité) ?

#### **IV. L'occupation du temps libre est-elle le produit d'arbitrages entre différents types d'activités ?**

##### **A. La dimension des arbitrages**

La notion d'arbitrage est une notion centrale pour la théorie économique, en particulier pour l'économie du consommateur telle qu'elle a été pensée par les économistes classiques comme Léon Walras et Carl Menger. Les choix du consommateur parfaitement rationnel sont conditionnés par sa contrainte budgétaire et par le prix des biens et des services qu'il souhaite acquérir. A l'intérieur de cette contrainte budgétaire, l'homo œconomicus est confronté à un nombre théoriquement infini de combinaisons possibles de biens, vis-à-vis desquelles il doit opérer des arbitrages en fonction de l'utilité que lui procure chaque bien, son comportement « naturel » consistant à maximiser ce principe d'utilité. Les économistes ne s'intéressent pas en principe aux facteurs qui motivent tel ou tel choix. Ils prennent les motivations du consommateur comme des variables exogènes renvoyant à des explications d'ordre sociologique ou psychologique. La théorie économique classique postule même que les arbitrages reposent sur un principe de stabilité des préférences.

Milton Friedman, de l'école de Chicago, a introduit dans cette théorie la dimension du temps. Dès lors, on admet que le temps a une valeur et que le revenu social combine le budget monétaire et le budget temps. Le temps étant une ressource limitée donc rare, il a un coût d'opportunité qui correspond au revenu sacrifié par unité de temps consommée. Toute activité de loisir est une activité qui coûte, d'abord parce qu'elle est consommatrice de temps. De ce fait, le choix de consommer du temps libre plutôt que travailler constitue le premier niveau des arbitrages. C'est bien ce principe qui donne au semi loisir (bricolage, travail chez soi, activité créatrice) son utilité sociale.

Becker a proposé une nouvelle conception du principe de maximisation de l'utilité. Selon celle-ci, ce sont les consommateurs qui produisent les satisfactions finales. Il cherche à intégrer les goûts à l'analyse en prenant en compte l'impact des expériences personnelles et l'influence de l'entourage du consommateur sur les satisfactions futures. Son approche « incorpore les expériences et les forces sociales dans les préférences, par l'intermédiaire de deux stocks de capitaux de base. Le

capital personnel inclut les consommations passées significatives et autres expériences personnelles ayant une influence sur les utilités courantes et futures. Le capital social incorpore l'influence passée des pairs et autres personnes intégrées au réseau personnel de l'individu »<sup>37</sup>.

Selon Gronau et Hamermesh<sup>38</sup>, les arbitrages des usages du temps correspondraient à la maximisation d'une fonction d'utilité. Chaque activité est assimilable à un bien. Il appartient au consommateur de décider de l'utilité que lui apporte chaque activité, en fonction de son capital temps, de son capital humain et de son revenu. Selon ces auteurs, les individus ayant un niveau d'instruction élevé ont une utilisation plus efficace du temps et moins de mal à s'engager dans de nouvelles activités car ils arrivent à réduire le coût d'entrée nécessaire à la maîtrise de nouvelles activités. Ils ont, par ailleurs, une plus grande capacité à prévoir et à coordonner leurs activités. Dès lors, les individus dont le temps est « précieux » compensent par un niveau d'éducation élevé, ce qui leur permet de réduire la perte de richesse inhérente à la consommation du temps. Ce sont les individus des milieux sociaux les plus favorisés qui sont capables de gérer au mieux la combinaison des moyens et du temps pour retirer la meilleure utilité de toutes leurs activités.

L'analyse de Gronau et Hamermesh conforte l'hypothèse selon laquelle les individus qui ont les moyens de multiplier les activités de loisir ne font pas véritablement de choix. C'est en multipliant les pratiques au lieu d'arbitrer entre elles qu'ils maximisent leur utilité. Cette analyse éclaire le constat paradoxal suivant : les personnes ayant le plus de capital social sont celles qui disposent du moins de temps libre et qui, dans le même temps, pratiquent le plus grand nombre d'activités de loisir. Par exemple, « les cadres et les professions intermédiaires, notamment dans le secteur public, s'impliquent nettement plus dans les associations que les autres, au contraire des chômeurs et des personnes au foyer qui disposent pourtant de davantage de temps libre »<sup>39</sup>. Ce paradoxe se formule tout aussi bien à l'inverse : les inactifs qui sont les individus qui disposent du plus de temps libre sont aussi ceux qui pratiquent le moins d'activités et ont le loisir le plus passif. « Les catégories les plus fortement dotées en temps libre sont aussi les plus dépourvues des ressources et des repères temporels nécessaires aux usages des temps libres les plus élaborés »<sup>40</sup>.

---

<sup>37</sup> Gary Becker (1996), *Accounting for tastes*, Harvard University Press

<sup>38</sup> The Demand for Variety. A Household Production perspective (working paper, 2001)

<sup>39</sup> Françoise Dumontier, Danièle Guillemot, Dominique Méda [2002] « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps » *Economie et statistique* N° 352-353.

<sup>40</sup> Philippe Coulangeon, Pierre-Michel Menger et Ionel Roharik [2002] « Les loisirs des actifs: un reflet de la stratification sociale » *Economie et statistique* N° 352-353

Coulangeon, Menger et Roharik y voient, eux aussi, la manifestation d'un arbitrage temps-revenu. « On fait l'hypothèse que la propension aux loisirs mesurés sur le temps long est d'autant plus élevée que le revenu est important ». Les personnes dont l'investissement professionnel limite beaucoup le temps disponible acceptent cette contrainte forte par la contrepartie d'un revenu plus élevé qui leur permet de valoriser leur temps libre dans des activités coûteuses qui procurent une satisfaction plus élevée. Ce comportement répond au modèle que Linder a exposé dans un ouvrage de référence, *The Harried Leisure Class*<sup>41</sup>.

La question de l'arbitrage engage également la gestion des temps. Les contraintes au quotidien, qui réduisent le temps libre disponible chaque jour, sont compensées par le surinvestissement du temps libre pendant les week-end et les vacances. L'anticipation d'un temps qui peut être exclusivement consacré aux loisirs permet d'accepter la charge quotidienne des contraintes domestiques et professionnelles. Les activités qui consomment du temps de préparation et de transport sont reportées aux moments privilégiés du week-end et des vacances, moments où toutes les catégories sociales ont un égal accès à cette ressource particulière qu'est le temps librement choisi. En revanche, pour les loisirs qui s'insèrent dans les « interstices » du quotidien, les inégalités sociales sont plus manifestes. « Spectacles et sorties sont les loisirs qui pour ceux qui sont plus à court de temps que d'argent, ont l'avantage de pouvoir combiner sur une durée relativement brève, du divertissement, de la culture, du restaurant, de la sociabilité, sans avoir à supporter les préparatifs au domicile et les rangements après la fête »<sup>42</sup>. A l'inverse, des loisirs d'intérieur comme la lecture ou la télévision sont caractéristiques des personnes qui, au quotidien, disposent de temps mais pas du capital social et économique nécessaire pour meubler intensément le temps court.

Les exemples de ce processus sont nombreux, à commencer par celui de la télévision. C'est le loisir de prédilection des personnes dont le temps libre est la seule ressource disponible en abondance contrairement aux ressources sociales et culturelles<sup>43</sup>. Les individus qui regardent beaucoup la télévision n'ont pas véritablement d'autres choix et sont, par la force des choses, des récepteurs passifs des programmes télévisuels.

---

<sup>41</sup> Staffan Burenstam Linder [1970], *The harried leisure class*, New York, Columbia University Press, 1970

<sup>42</sup> Alain Chenu et Nicolas Herpin [2002] « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs » *Economie et Statistique* N° 352-353.

<sup>43</sup> Philippe Coulangeon, Pierre-Michel Menger et Ionel Roharik [2002] « Les loisirs des actifs: un reflet de la stratification sociale » *Economie et statistique* N° 352-353



Si du point de vue de l'analyse économique le temps et l'argent ne sont pas des richesses antagoniques mais complémentaires, la réalité des pratiques révèle que le revenu est beaucoup plus déterminant que le temps dans la multiplication des loisirs.

## **B. Le choix des activités de loisir est structuré par des hiérarchies implicites**

On peut appréhender la question des arbitrages d'une autre manière, en prenant en compte la dimension sociologique des hiérarchies implicites existant entre les différentes formes du loisir. On a déjà évoqué le statut particulier des semi-loisirs, qui sont assimilés à des « sous loisirs » quand ils sont pratiqués en partie par nécessité.

L'existence d'une hiérarchisation des loisirs est présente dans toutes les catégories d'activités. Cette hiérarchie est le plus souvent en rapport avec les positions sociales des pratiquants : dans tous les registres, du sport, de la culture et de la sociabilité, on différencie volontiers les activités « nobles » des activités « populaires », les pratiques « cultivées » des pratiques banales. Si la conversation avec les voisins et la détente oisive sont ordinaires, et plutôt populaires, la rencontre des amis et l'art de faire salon sont d'autant plus proches de l'idée distinctive de la « réception » que l'on est plus haut sur l'échelle sociale. On peut, aisément, en multiplier les exemples.

Toutes les activités sont plus ou moins marquées parce qu'elles sont associées à des univers sociaux. La pêche, la chasse, la couture, le vélo sont surreprésentés chez les individus ayant le moins de revenu et de diplôme. Le jeu de société, l'engagement associatif, le sport en club sont des pratiques beaucoup plus répandues chez les individus hautement diplômés et aisés<sup>44</sup>. Dans ces hiérarchies, le coût financier de la pratique est rarement le seul déterminant. La valeur attribuée à chaque activité de loisir indépendamment de son coût monétaire s'explique par le principe de la différenciation distinctive. Si l'on en croit la sociologie de Pierre Bourdieu, les personnes du haut de l'échelle sociale définissent la culture légitime, ce qui conduit les autres catégories, moyennes et modestes, à les imiter par mimétisme, moyennant de permanentes retraductions rendues nécessaires par des moyens restreints.

C'est dans cet esprit que certains parlent de « sous culture » ou de culture « populaire ». Toutefois, l'idée de la différenciation des pratiques entre les catégories

---

<sup>44</sup> Alain Chenu [2003] « Les usages du temps en France », *Futuribles*, N° 285

sociales ne peut fonctionner sans l'existence d'une certaine mobilité sociale. En effet, il ne peut y avoir de « reconnaissance par les dominés de ce qui les domine, des valeurs qui les excluent » sans qu'il y ait interaction entre les classes sociales. Le principe même de la différenciation ne pourrait exister si les couches sociales étaient parfaitement rigides. « La circulation des modèles s'accomplit en raison de l'interdépendance progressive des différentes couches sociales, des contacts plus étroits, des tensions plus fréquentes qu'elle entraîne » souligne Norbert Elias. Pour lui, on ne peut comprendre les prétentions de la petite bourgeoisie d'accéder à la culture consacrée et de la retraduire dans une « pseudo culture », sans considérer que certaines personnes parviennent effectivement à gravir les échelons de l'échelle sociale. Cela ne signifie pas que les classes sociales soient sur la voie d'une fusion, mais plutôt que les processus de différenciation des pratiques prennent d'autant plus d'importance que la fluidité entre les couches sociales s'accroît. Ainsi, les hiérarchies et les différenciations au sein du système social se renforceraient en réaction à l'accroissement de la fluidité structurelle.

### **Les normes consensuelles du loisir**

Ce processus n'exclut pas l'approfondissement d'un certain nombre de normes comportementales consensuellement partagées par tous les groupes sociaux. Dans le domaine des loisirs, les vacances en fournissent le meilleur exemple.

Depuis un demi-siècle, les vacances d'été sont devenues, dans les pays développés, l'expérience de référence du temps où l'on parvient à se libérer complètement des contraintes de la vie quotidienne et à consacrer tout son temps disponible à des loisirs. Cet espace, qu'on associe volontiers à un moment de liberté, est en réalité fortement déterminé par les normes sociales. C'est ainsi que les destinations de vacances répondent à un modèle partagé par tous les vacanciers quelque soit leur condition. Aux deux extrêmes de l'échelle des revenus, la part des Français qui va à la mer, à la campagne ou à la montagne est comparable <sup>45</sup>. Les statistiques des départs confirment le fait que les Français choisissent les différentes destinations estivales dans les mêmes proportions quel que soit leur niveau de vie.

La différenciation des comportements s'est déplacé sur un autre plan. Si la norme comportementale générale est la même pour tous, dans le détail c'est l'intensité et la diversité des pratiques qui font la différence. Les personnes les plus aisées raccourcissent leurs vacances, partent plus souvent et multiplient les destinations.

---

<sup>45</sup> Céline Rouquette, [2003], « Dix ans de vacances des Français », INSEE, portrait social 2002/2003

Alors que les personnes du premier décile de l'échelle des revenus ont des séjours d'une moyenne de 17 à 18 nuits pour leurs congés d'été, celles dont le revenu se situe dans le dernier décile n'y passent que 13 nuitées <sup>46</sup>. Dans la mesure où ils privilégient la variété des lieux et des activités, et multiplient les trajets, les ménages les plus aisés dépensent plus par jour passé en vacances.

Cette fréquence des départs n'est que l'indice de multiples différences de comportements. Pourtant, bien que, dans le détail, les lieux de vacances, les modes de déplacement, les choix des modalités d'hébergement et les activités pratiquées, soient autant de facteurs de différenciation, dans l'imaginaire collectif l'idée de vacances d'été évoque pour tous les mêmes grandes destinations et les mêmes grandes activités, ce qui est la manifestation d'une norme sociale solidement ancrée.

---

<sup>46</sup> ibid

## V. La loi du cumul dans l'occupation du temps libre

### A. Le cumul, une manière d'évacuer l'arbitrage?

L'observation des pratiques de loisirs fait apparaître un schéma récurrent selon lequel plus on se trouve haut sur l'échelle sociale plus on a tendance à multiplier les pratiques de loisirs. C'est le cas, justement, des séjours en vacances : 6% des Français totalisent, à eux seuls, 35% des départs et 15% en assurent la moitié. Ces privilégiés qui partent en vacances d'été, au sports d'hiver, à l'étranger et en week-end plusieurs fois par an, sont principalement des cadres et des retraités.

Au quotidien, la mobilité dans les loisirs obéit à la même logique. La mobilité des ménages aisés se traduit autant par la fréquence des déplacements que par les distances parcourues. Elle donne accès à un large éventail de choix et donc de satisfactions. Les catégories modestes, en revanche, sont astreintes à la proximité qui restreint l'offre à laquelle ils peuvent accéder <sup>47</sup>.

La pratique du sport illustre, elle aussi, la même tendance. Bien qu'elle touche une grande part de la population (36 millions de Français déclarent faire du sport), le taux de pratique croît avec la catégorie sociale : 80% parmi les individus ayant atteint ou dépassé Bac+3 contre 52% parmi ceux qui n'ont pas dépassé le BEP. Si l'on prend en compte les dépenses occasionnées par les activités sportives, les écarts sont encore plus marqués. Les catégories aisées ont plus de chance de varier leurs pratiques, d'être en mesure de s'équiper pour plusieurs sports, et de pratiquer régulièrement plusieurs disciplines <sup>48</sup>

La sociabilité obéit au même schéma, l'étendue du réseau de sociabilité étant directement dépendante de la position sociale. La culture du réseau dans les classes supérieures et leur propension à multiplier les occasions de réception ou de visite favorise ce processus. Comme le souligne Salvador Juan <sup>49</sup>, la taille du réseau de

---

<sup>47</sup> Françoise Potier et Pascale Zegler [novembre 2002] "Mobilité loisir tourisme- exclusion et inégalités" INRETS 2002

<sup>48</sup> Alain Degenne, Marie Odile Lebeaux et Catherine Marry [2002], « Les usages du temps: cumuls d'activités et rythmes de vie », *Economie et Statistique* N° 352-353.

<sup>49</sup> Salvador Juan [2001], « La société inhumaine », L'Harmattan Paris.

connaissance est liée au diplôme. Ainsi, 44% des cadres supérieurs et des patrons reçoivent des amis à la maison plus d'une fois par mois. Cette proportion descend à 33% pour les classes moyennes (professions intermédiaires et indépendants) et à 22% pour les ouvriers et les employés <sup>50</sup>. Le nombre de numéros de téléphone dans les agendas personnels est un bon révélateur du fait que le capital culturel et capital social vont largement de pair. Cette tendance détermine également la fréquence de participation à des associations. Toutes les dimensions de la sociabilité apparaissent corrélées.

Comme le démontre le modèle des boulimiques présenté plus haut, les individus ayant beaucoup de relations sont aussi ceux qui multiplient les activités, à la fois sportives, culturelles, récréatives et d'évasion par le biais des voyages. Et au delà des pratiques individuelles, cette culture du cumul fait l'objet d'une transmission volontariste d'une génération à l'autre. Il est manifeste que plus les familles sont aisées, plus les parents cherchent à multiplier les activités extrascolaires de leurs enfants. « Effectivement, pendant l'enfance, sport, activité artistique, cinéma, sorties culturelles et lecture vont souvent de pair. Ces loisirs particulièrement consommateurs de temps n'empêchent pas la lecture mais la complètent : dans les familles les mieux dotées culturellement, les enfants ont tendance à cumuler plutôt qu'à choisir » <sup>51</sup>. La transmission d'une « distinction » de nature comportementale passe très largement par l'accumulation de pratiques permettant l'acquisition précoce de compétences multiples.

## **B. La diversité des dépenses de loisir va de pair avec leur intensité**

Le processus cumulatif dans la pratique des loisirs, qu'ils s'agissent d'activités de divertissement ou bien d'activités de sociabilité ou encore de pratiques culturelles, est particulièrement bien illustré par le croisement de l'indicateur d'intensité (part du budget culturel consacré aux loisirs) et d'un indicateur de diversité qui rend compte du nombre de registres différents dans lesquels les ménages font des dépenses.

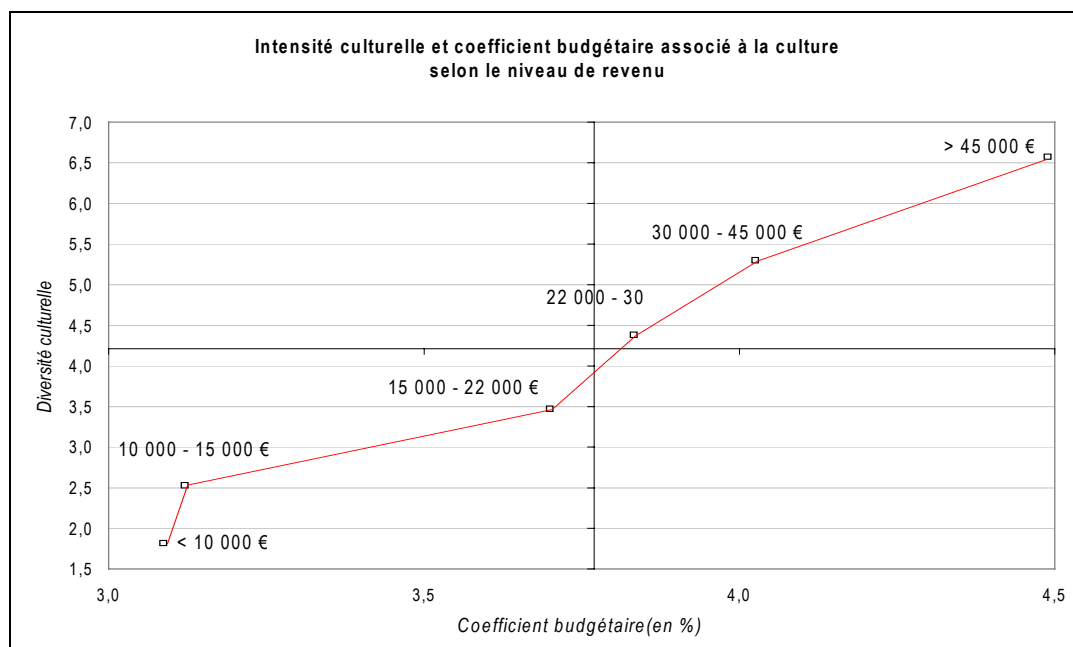
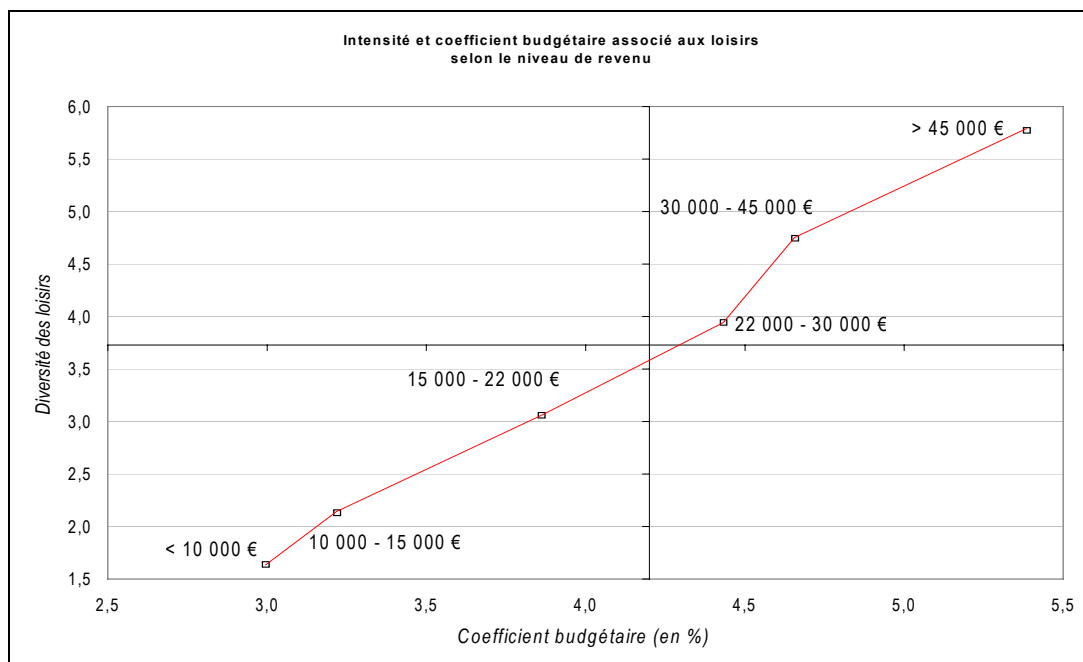
Pour établir ce croisement, on a créé deux indicateurs de diversité à partir des différents registres de dépenses du budget des familles fournis par l'enquête 2001 de l'Insee, l'un pour les loisirs de divertissement, l'autre pour les loisirs culturels.

---

<sup>50</sup> *ibid*

<sup>51</sup> Michaudon Hélène [2001], « La lecture une affaire de famille », Insee Premières.

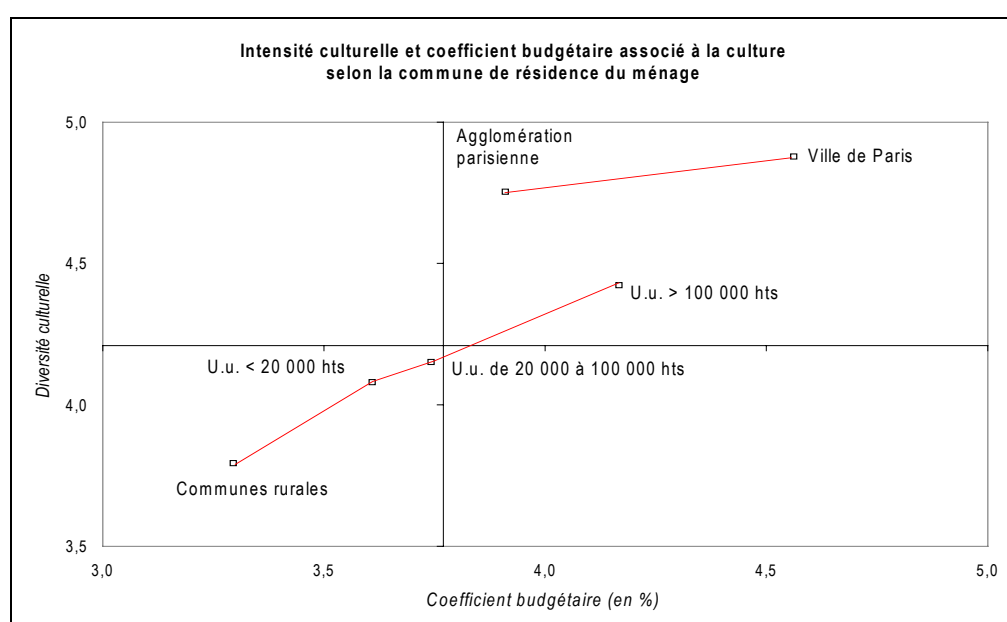
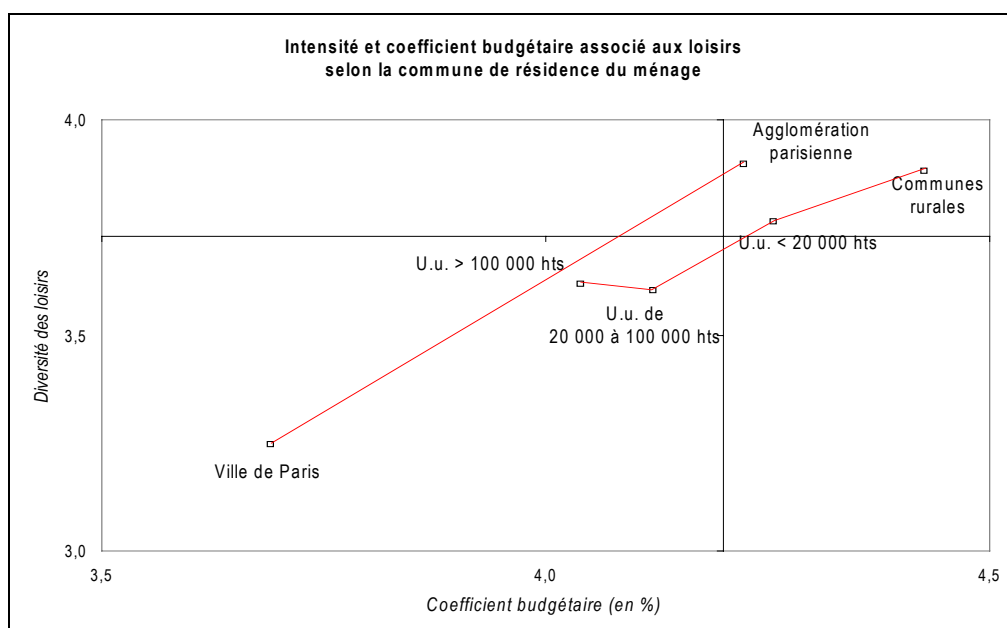
Les graphiques ci-dessous montrent que l'intensité et la diversité des loisirs actifs et des consommations qui les accompagnent, progressent dans le même sens, à mesure que s'accroît le niveau de revenu. La « loi du cumul » est donc bien une tendance qui influence les comportements dans tous les segments de la population.



Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

En fonction des caractéristiques des ménages, les conclusions qui se dégagent de la confrontation entre diversité et intensité du budget des loisirs sont similaires à celles établies plus haut (cf. pages 31 à 35).

Celles qui concernent les contextes résidentiels méritent d'être rappelées. Tout se passe en effet comme si : 1°) la place donnée aux loisirs de divertissement décroissait régulièrement entre les communes rurales et les villes, en fonction de la taille de la localité ; 2°) qu'à l'inverse, la place des consommations culturelles s'accroissait très régulièrement avec la densité des contextes résidentiels.



Source : Budget des familles 2000-2001 (Insee), traitement CREDOC

Sachant que les consommations culturelles comportent une part prépondérante d'équipements et de services correspondant à des pratiques chez soi (télévision, informatique, musique, livre et presse), il faut en conclure que cette tendance très marquée est le produit de deux effets distincts : 1°) le degré d'investissement des ménages dans leur logement et 2°) l'exposition à une offre extérieure de culture et de divertissement plus ou moins développée.

Entre espace rural et espace urbain dense, ce qui change le plus c'est la part qui est investie par les ménages dans l'habitat, son équipement et son confort. Les deux extrêmes sont représentés par la maison individuelle avec un grand terrain et l'appartement en immeuble collectif dont la surface disponible est généralement inférieure à ce que souhaitent leurs occupants. Ces deux configurations engendrent des types d'équipements de loisir notoirement différents, et les pratiques qui en résultent n'orientent pas vers les mêmes loisirs.

### **C. Les déterminants sociaux du cumul des pratiques culturelles**

Les dépenses à l'extérieur du logement correspondant notamment aux sorties culturelles et de divertissement, se trouvent elles aussi différenciées en fonction du contexte résidentiel. Les deux pôles sont les mêmes que précédemment mais pas pour les mêmes raisons : d'un côté l'espace rural et périurbain éloigné des centres villes offrent peu d'opportunités du fait de la distance des équipements culturels et de loisirs ; de l'autre la grande ville, et plus encore la capitale, se caractérisent par une offre pléthorique qui est un puissant incitateur à la consommation culturelle.

« Une approche de la fréquentation globale des équipements culturels montre qu'en réalité le clivage majeur (...) passe entre la minorité des Français détenteurs de la culture des sorties, entendue comme la propriété de cumuler un rythme élevé et une réelle diversité de sorties culturelles, et les autres, pour lesquels la logique du cumul ne fonctionne pas ou peu »<sup>52</sup>. Cette conclusion traduit bien la tendance à faire de la « loi » du cumul des pratiques le signe majeur désignant l'élite cultivée qui forme le gros des habitués des lieux de culture et de divertissement. Nous avons testé cette hypothèse pour les pratiques culturelles à partir des données collectées par

---

<sup>52</sup> Olivier DONNAT, 1998, *Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997*, La Documentation française, p. 220.



l'enquête *Pratiques culturelles* du ministère de la culture de 1997<sup>53</sup>. En se fondant sur un indicateur synthétique de la diversité des sorties culturelles pratiquées au cours de l'année<sup>54</sup>, il est possible d'explorer les déterminants sociaux du phénomène du cumul.

Les facteurs socioéconomiques les plus déterminants du cumul des registres culturels sont dans l'ordre : le niveau d'études, la position sociale, mais aussi l'héritage et le niveau de revenu. Parmi les différents indicateurs qui rendent compte de l'intensité de la consommation culturelle, le cumul des registres de sorties est celui qui est le mieux expliqué par les déterminants du capital culturel et social. Pour la population qui n'habite pas les grandes villes, l'accroissement de la diversité des sorties culturelles est quasi continu en fonction de l'échelle des diplômes, des catégories socio-professionnelles et des revenus. Pour les urbains des grandes villes, le revenu et l'héritage social (en particulier le fait d'être issu d'une famille de cadres) jouent moins. Mais l'impact de la profession de l'individu est plus important. Comparés aux ouvriers, employés, commerçants et artisans qui se situent au même niveau en matière de diversité des pratiques (0,5 registre en moyenne), les professions intermédiaires doublent le nombre de registres (1,2 en moyenne) et les cadres le triplent (1,7). Dans les ménages dont les deux conjoints sont cadres, l'effet est encore renforcé. Enfin, le facteur comportemental, en particulier le goût pour l'art et la culture, apparaît deux fois plus intense que l'effet résidentiel.

Dans le contexte urbain, le fait d'être un grand consommateur de culture serait moins la conséquence mécanique d'une propension expliquée par la hiérarchie des positions sociales et beaucoup plus le résultat d'un « investissement » spécifique. Comparés à la population n'habitant pas les grandes villes, les urbains auraient vis-à-vis de la culture une relation plus comportementale que sociale, c'est-à-dire plus consumériste. Quant à la surconsommation propre aux cadres et aux étudiants, on ne peut l'expliquer simplement par le surcroît de temps libre (cas des étudiants), ou par l'aisance financière (cas des cadres). La propension au cumul des pratiques « cultivées » est une forme d'investissement identitaire, aussi particulier que peut l'être, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, la « culture » des jeunes des banlieues.

---

<sup>53</sup> Bruno Maresca, [2004], « L'intensité de la consommation culturelle, signe d'urbanité », in *Les mutations technologiques, institutionnelles et sociales dans l'économie de la culture*, sous la direction de René Teboul, Paris, L'Harmattan.

<sup>54</sup> Les individus ont été classés en comptant, parmi 10 registres différents, le nombre de registres ayant donné lieu à une fréquentation au moins, au cours des douze derniers mois. Les registres pris en compte sont le cinéma, le théâtre, l'opéra, l'opérette, le concert classique, le jazz, le rock, le music-hall, le ballet classique ou contemporain, le spectacle de rue.

## VI. L'impact de la RTT sur la structure des activités de loisir

Si la réduction du temps de travail a induit un rééquilibrage entre travail et famille, le supplément de temps libre n'a pas beaucoup influé sur la consommation, ce qui a conduit certains analystes à conclure que la politique des 35 heures était doublement une erreur, d'abord parce qu'elle renchérisait le coût du travail, ensuite parce qu'elle ne stimulait pas particulièrement l'économie de la consommation. Les constats dressés par les premières études sur les effets des 35 heures ont alimenté des interprétations assez divergentes, parce que souvent orientées <sup>55</sup>. Pour évaluer l'impact social de la RTT, il ne faut pas simplement s'intéresser au temps gagné mais prendre également en compte les conséquences du gel et, pour certains, de la diminution du revenu qui ont accompagné les accords des 35 heures.

### A. La satisfaction des Français envers les 35 heures

La législation sur la réduction de temps de travail qui avait pour motif premier le partage du travail entre un plus grand nombre d'actifs, a médiocrement atteint cet objectif mais a sensiblement transformé les habitudes de travail des Français. Rappelons que le nombre d'entreprises passées aux 35 heures était évalué à 329 758 en 2003, et le nombre de salariés correspondant à 9 903 715 <sup>56</sup>, soit 57% des actifs en emploi <sup>57</sup>. Selon un sondage Ifop, le passage aux 35 heures a eu un effet positif sur la vie quotidienne pour 65% des salariés du privé et 64% de ceux du public <sup>58</sup>. En revanche, pour l'amélioration de la vie professionnelle le constat est mitigé : 38% des salariés et 40% du public ont ressenti une amélioration des conditions de travail. Ces résultats sont confirmés par d'autres enquêtes plus récentes, y compris par des enquêtes commanditées par des organisations patronales. C'est le cas de l'enquête réalisée par Ipsos pour le syndicat patronal CGPME qui révèle que 59% des Français considèrent que les 35 heures ont été une bonne chose pour les salariés (70% parmi les salariés bénéficiant des 35 heures).

---

<sup>55</sup> Voir à ce sujet le rapport du député Hervé Novelli

<sup>56</sup> Bilan annuel de la négociation collective pour l'année 2003 conduite par le ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité.

<sup>57</sup> Rapport d'information par la mission d'information communes sur l'évaluation des conséquences économiques et sociales de la législation sur le temps de travail rapporté par Hervé Novelli.

<sup>58</sup> Publié dans le Journal du dimanche du 16 décembre 2001

Cette perception positive est plus marquée encore chez les jeunes, les nouvelles générations se révélant beaucoup plus sensible à la question de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle que les générations antérieures. On peut penser que cette sensibilité est en rapport avec le développement d'un égal investissement professionnel dans les couples. Comme le rappelle M. Michel Lallement, les salariés des nouvelles générations et, notamment, ceux qui sont cadres, « *ont de plus en plus de femmes qui travaillent, ce qui n'était pas forcément le cas de leurs aînés. Cette bi-activité explique le souci de prendre davantage en mains les affaires du foyer, surtout lorsque celui-ci compte un ou plusieurs enfants. La valeur sociale des enfants, le souci d'être attentif à leur éducation et d'être à leurs côtés, est une tendance lourde en faveur de l'investissement dans l'univers familial* »<sup>59</sup>. Cette évolution renforce vraisemblablement une tendance imputable au cycle de vie. Quand ils ont à définir leur rapport au travail, les jeunes de 25-34 ans ne sont que 26% à retenir la proposition « *je m'implique beaucoup ou essentiellement dans ma vie professionnelle* » contre 41% des actifs dans la génération des 45-59 ans<sup>60</sup>.

## **B. La famille, premier bénéficiaire des 35 heures**

Les raisons de la satisfaction des salariés et, au delà, de la majorité des Français, tiennent pour l'essentiel à l'impact sur la vie quotidienne. Beaucoup de familles ont gagné en qualité de vie grâce aux 35 heures. La RTT a permis un certain rééquilibrage de l'investissement familial des pères et des mères. Ceux qui estiment qu'ils manquaient de temps à consacrer à leur enfants ont prioritairement investi les heures gagnées dans des activités domestiques<sup>61</sup>.

Le temps libéré pendant la semaine tend à être consacré aux tâches plus ou moins contraintes (démarches administratives, courses, entretien du logement), ce qui libère le week-end et permet de consacrer plus de temps à la sociabilité familiale et aux activités des enfants. Selon Jean Viard, « les week-ends sont davantage consacrés aux enfants, aux copains, aux repas conviviaux, comme l'atteste la hausse des ventes de légumes frais le samedi matin ». Beaucoup de salariés ayant gagné des jours de RTT chôment des vendredi dans le but d'allonger les week-end.

---

<sup>59</sup> cf LALLEMENT Michel [2003], *Temps, travail et modes de vie*, Paris, PUF

<sup>60</sup> Dominique Méda : [2004], « *La place du travail dans la vie des salariés* », Tempos, n °1, revue de l'Institut Chronopost

<sup>61</sup> Dominique Méda, « Aider les femmes à concilier temps de travail et temps familial » *Libération*, 30 juillet 2004

Tant les hommes que les femmes ont profité de la RTT pour amplifier leurs activités habituelles plutôt que pour en investir de nouvelles : les hommes dans des activités comme le sport, le bricolage, les activités associatives, les femmes dans les activités ménagères et éducatives. Les uns comme les autres prennent plus leur temps qu'auparavant, mais sans qu'il y ait de réorganisation significative de l'éventail des activités. La seule activité qui mobilise significativement plus, les mères comme les pères, est le temps passé avec les enfants<sup>62</sup>. La RTT n'a pas transformé la structure de l'occupation du temps libre, elle a surtout contribué à l'épanouir.

### C. Les activités de repos et les départs en week-end

En 2002, plusieurs enquêtes ont tenté de dresser un bilan des effets de la RTT tant sur l'organisation du travail que sur les bénéfices retirés par les salariés bénéficiaires de l'accroissement du temps libre. Deux enquêtes du CREDOC ont éclairé cette question en ce qui concerne l'usage du temps libéré sur le travail<sup>63</sup>. Elles aboutissent aux mêmes résultats.

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » auprès d'un échantillon représentatif de la population française fait apparaître que les bénéficiaires de la RTT estiment consacrer plus de temps qu'avant à trois types d'activités principalement : se reposer (47% d'entre eux), s'occuper de sa famille et en particulier de ses enfants (45%), bricoler et jardiner dans son logement (41%). Viennent, ensuite, le temps passé à recevoir, à fréquenter les magasins, à regarder la télévision.

Les activités auxquelles on pense spontanément quant il s'agit des loisirs – tels que les sorties culturelles et de divertissement, la pratique sportive, les pratiques amateur diverses, l'investissement associatif – ne sont investies plus intensément que par une minorité de personnes, de l'ordre de 10 à 20% selon le type de pratique.

Les différences de perceptions des habitants de l'agglomération parisienne par rapport à l'ensemble des Français sont importantes. L'accroissement du temps consacré au repos concerne un plus grand nombre de personnes, cet effet pouvant

---

<sup>62</sup> Jérôme Pélisse [2003], « A la recherche du temps gagné. Les 35 heures entre perception, régulation, et intégrations professionnelles », *Travail et Emploi*, N°92

<sup>63</sup> Enquête nationale « Conditions de vie et Aspirations des Français » de juin 2002 et Enquête sur les loisirs des Franciliens de 18 ans et plus réalisée en juin 2002

être mis en relation avec des conditions de travail plus fatigantes (productivité, flexibilité, transport).

Mais les Parisiens sont aussi nettement plus nombreux à prendre le temps de recevoir ou de visiter de la famille et des amis, à courir les magasins, à sortir au spectacle ou au restaurant. Leur réactivité à l'offre commerciale et de divertissement de la capitale est importante à noter. Elle conforte notre analyse sur l'impact de l'offre selon les contextes résidentiels <sup>64</sup>. Elle permet aussi de suggérer une lecture économique de l'impact des 35 heures qui, dans un certain nombre de contextes (importance de l'offre, comportements de loisir et niveau de revenus des ménages), semblent pouvoir contribuer à stimuler la consommation.

### Les activités du temps libre dont la pratique a augmenté suite au passage aux 35 heures

« Activités auxquelles vous consacrez plus de temps qu'avant »	Ensemble des bénéficiaires de la RTT en %	dont :		
		Habitant de l'agglomération parisienne	Cadre	Non cadre
Vous reposer, dormir	47	61	45	49
Vous occuper de votre famille, de vos enfants	45	47	48	43
Bricoler, jardiner	41	30	43	40
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite	34	46	41	30
Aller dans les magasins, faire les courses	33	47	34	32
Regarder la télévision	31	39	25	35
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge, ...)	27	37	24	30
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant	23	45	30	19
Pratiquer une activité sportive	20	31	27	16
Partir en voyage	16	33	27	9
Avoir des activités artistiques ou créatives (dessin, musique, écriture...)	11	21	13	9
Vous investir dans une association	10	18	12	8

Source : CREDOC - Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » - juin 2002  
 Champ : Salariés bénéficiant de la RTT, soit 26 % de la population  
 Guide de lecture : en moyenne 47 % des salariés bénéficiaires de la RTT disent consacrer, grâce à elle, plus de temps à se reposer et à dormir ; pour les habitants de l'agglomération parisienne cette part atteint 61 %.  
 En grisé, les écarts les plus marqués par rapport à la moyenne nationale.

<sup>64</sup> Jérémy Courel, Bruno Maresca [2001], op.cit.

Par d'autres méthodes qui permettent de tester les écarts réellement significatifs du point de vue statistique, nous avons obtenu dans le cas des Parisiens et des Franciliens de la petite couronne, des résultats convergents. Cette approche est fondée sur la comparaison des pratiques des salariés qui ont bénéficié de la RTT et de ceux qui n'en n'ont pas bénéficié. Elle établit que la RTT en Ile de France a engendré un accroissement :

- du temps de repos, en y intégrant le temps passé devant la télévision,
- du temps de bricolage et de jardinage,
- du nombre de départs en séjours courts, notamment des week-end <sup>65</sup>.

En revanche, à la différence des conclusions d'autres études, elle ne montre pas d'accroissement des pratiques sportives.

#### **D. La RTT a plutôt accentué des tendances en cours**

En ce qui concerne les vacances, il ne semble pas que les 35 heures soient à l'origine d'un changement substantiel dans les habitudes des Français, ni qu'elle ait provoqué une augmentation du taux de départ. Selon l'étude « voyageurs et non-partants en 2002 » réalisée par la Direction du tourisme, 37% des Français ne sont pas partis en vacances en 2002, c'est-à-dire pour un séjour d'agrément d'au moins quatre nuits en dehors du domicile (définition de l'Organisation Internationale du Tourisme). Cette proportion stagne depuis le début des années 1990 et la part des personnes qui part en vacances aurait même tendance à légèrement régresser ces dernières années. Le tassement observé, notamment par les enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC, concernerait surtout les ménages modestes. Entre 1994 et 2000, le taux de départ en vacances est passé de 48 à 45% pour les ouvriers et de 65 à 63% pour les employés.

Depuis 2001, la réduction du temps de travail ne semble pas avoir inversé la tendance, en dehors de la multiplication des séjours courts parmi les ménages aisés. Ceux dont la faiblesse du revenu est le principal frein au départ en vacances, ont

---

<sup>65</sup> Maresca (2003), op.cit. Il faut noter que l'enquête auprès des Franciliens ne prenait pas en compte le temps passé à s'occuper de sa famille, difficile à individualiser. L'absence de conclusion sur ce point ne veut donc pas dire qu'il n'y a pas de différence significative entre les salariés qui ont bénéficié de la RTT et les autres. L'enquête auprès des Franciliens ne prenait pas non plus en compte le temps passé à faire des courses, ce type d'activité étant habituellement exclu du loisir. A posteriori, il nous paraît souhaitable de le prendre en compte, notamment si l'on veut établir plus complètement le bilan économique de la RTT.

plutôt perdu en pouvoir d'achat avec la flexibilisation du travail et la réduction du volume des heures supplémentaires qui ont accompagné la RTT.

En matière de départs en vacances, le comportement des Français paraît suivre des tendances de fond plutôt que des effets conjoncturels. Suite à la mise en place de la RTT, 49,9% des cadres disent être partis plus souvent en séjours courts et 28,5% en séjours longs. Ces chiffres baissent à 32,7% et 15,9% pour les professions intermédiaires et à 20,3% et 9,7% pour les employés et ouvriers<sup>66</sup>. Le revenu disponible est, à l'évidence, le facteur le plus déterminant de ces comportements. De ce fait, l'accroissement des départs en vacances a profité aux cadres et aux Franciliens qui étaient déjà les plus nombreux à partir<sup>67</sup>. Là encore, on peut penser que l'accroissement du temps libre ne conduit pas à une réorganisation de la structure des loisirs mais plutôt à l'intensification de pratiques existantes pour ceux qui en ont les moyens financiers. Par le fait qu'elle contribue à accroître le fractionnement des congés, la RTT avantage mécaniquement les personnes les plus aisées. Pour certains auteurs, la RTT aurait eu un effet positif sur les excursions, c'est à dire les voyages d'un jour, au détriment des séjours courts (1 à 3 nuits en dehors du domicile). Selon Françoise Potier, « l'explosion des excursions » ferait des Français des « zappeurs du tourisme »<sup>68</sup>.

Par ailleurs, les séjours touristiques se sont raccourcis au fil du temps en dépit de l'accroissement du nombre de jours de congés octroyés aux salariés depuis 1981. Les séjours des vacances d'été dont la durée était de 19 jours en moyenne en 1964, sont tombés à 16 jours en 1980 et à 10 jours seulement en 2000<sup>69</sup>. Ainsi, l'octroi de la cinquième semaine de congés payés n'a pas eu pour effet de faire remonter la durée des séjours de vacances. Le fractionnement des vacances et le raccourcissement des séjours sont en réalité des tendances de fond. Sur ce plan, loin d'induire une rupture dans les habitudes des Français, les 35 heures ont renforcé une tendance déjà ancienne.

Il faudrait développer des analyses beaucoup plus détaillées des modes d'occupation du temps libre pour percevoir, dans les interstices des évolutions tendanciennes qui sont à l'œuvre depuis vingt ans, l'apparition de phénomènes nouveaux. L'un de ces phénomènes pourrait être le développement de la porosité entre loisir et travail. Si l'on croît Françoise Potier « on a moins de scrupules à partir

---

<sup>66</sup> Rapport Novelli, op.cit.

<sup>67</sup> Patricia Crouette et Georges Hatchuel [2004] « Vacances, week-ends: les incidences des 35 heures », *Consommation et modes de vie*, n° 161

<sup>68</sup> Georges Cazes, Françoise Potier [2002], « Un système vacancier français » in *La France des temps libres et des vacances*, sous la direction de Jean Viard, éditions de l'Aube / DATAR.

<sup>69</sup> INSEE et enquête suivi des déplacements touristiques



en week-end le jeudi après-midi quand on sait qu'on pourra taper ou dicter son compte-rendu de réunion dans le train et appeler son client deux heures le samedi matin ». Selon ses sources, 40% des actifs ayant un emploi disent consacrer du temps de leur week-end à travailler et 20% le font pendant leurs vacances. Ce phénomène concerne plus d'hommes (46%) que de femmes (34%)<sup>70</sup>. Pour l'Île de France, notre enquête confirme l'importance de ce phénomène : en 2002, 54% des actifs parisiens et 44% de ceux de la petite couronne déclarent travailler chez eux le week-end « souvent » ou « de temps en temps ».

## E. Les limites de la réduction du temps de travail

La législation sur les 35 heures, on l'a beaucoup souligné, n'a pas eu les mêmes effets pour tous les salariés, ses modalités d'application dans les entreprises n'ayant pas mis tous les employés sur un pied d'égalité. Il a manifestement été un facteur aggravant des inégalités pour beaucoup d'ouvriers et d'employés comparés aux cadres et professions intermédiaires. La part des salariés ayant des horaires plus variables après la RTT qu'avant est sensiblement plus élevée chez les ouvriers et les employés non qualifiés, particulièrement chez les femmes<sup>71</sup>. Ce sont effectivement les personnes à priori les plus vulnérables économiquement qui ont pâti de la nouvelle organisation.

Une partie des salariés passés aux 35 heures n'a pas l'impression de travailler moins. Dans certaines entreprises, « alors que l'enregistrement des temps atteste objectivement d'une diminution du temps de travail, les salariés déclarent le plus souvent ne pas avoir réduit leur temps de travail et manifestent un mécontentement envers l'application de l'accord dans ce domaine. Plus que l'effectivité de la RTT, c'est la question de l'intensité des temps travaillés et surtout de la qualité des temps libérés, c'est à dire de leur maîtrise ou non par les salariés, qui est en jeu pour comprendre ce paradoxe »<sup>72</sup>. L'application réelle de la nouvelle durée légale du temps de travail n'entraîne pas forcément la satisfaction des salariés, en particulier dans les cas où le contrôle des horaires de travail est devenu nettement plus

---

<sup>70</sup> Françoise Potier [2002], « De l'évolution de la mobilité pendulaire à celle des loisirs », in *La France des temps libres et des vacances*, sous la direction de Jean Viard, éditions de l'Aube / DATAR.

<sup>71</sup> Marc-Antoine Estrade, Valérie Ulrich [2002], « La désorganisation des temps travaillés et les 35 heures: un renforcement de la segmentation du marché du travail », *Travail et emploi*, n°92, pages 75-77

<sup>72</sup> Jérôme Pélisse [2003], « A la recherche des temps inégalement gagnés », *Problèmes politiques et sociaux*, n°889



rigoureux (notamment pour les temps de pause comptés désormais comme des temps hors travail).

Les changements mal vécus ont révélé que les salariés vivent très différemment les temps librement choisis et les temps imposés. Or si plus de la moitié des cadres ont pu déterminer librement leurs horaires, cela n'a été le cas que de 5 % des employés et des ouvriers. Les cadres disposent de plus de « blocs de temps libre », généralement sous la forme d'un crédit de journées supplémentaires de repos qui, souvent, peuvent être adjoint à des temps de congés : 30% des cadres ont profité de cette possibilité contre seulement 14% des non cadres <sup>73</sup>. La notion de blocs de temps libre est essentielle pour comprendre la manière dont les salariés ont évalué le bénéfice des 35 heures. Lorsque les accords des 35 heures se sont traduits par le fait de commencer sa journée 15 minutes plus tard, de la terminer 15 minutes plus tôt et de disposer d'une pause déjeuner un peu plus longue, les salariés concernés n'ont pas la sensation de disposer de temps libre en plus. Le principe d'une réduction quotidienne du temps de travail a été privilégié dans un accord sur cinq.

La différence entre réduction journalière du temps de travail et gain de jours non travaillés n'est pas la seule des modalités d'application de la législation sur les 35 heures à limiter l'impact de la RTT sur la gestion du temps libre. La mise en place de l'annualisation/modulation du temps de travail est l'autre aspect qui handicape les ouvriers et les employés des secteurs employant beaucoup de main d'œuvre peu qualifiée. Cette formule permet de fixer un contingent global d'heures travaillées sur l'ensemble de l'année et de faire évoluer les horaires des employés en fonction de l'activité de l'entreprise. Plus celle-ci est fluctuante, moins les horaires de travail sont prévisibles à moyen terme. La durée de travail étant relativement imprévisible d'une semaine à l'autre, la programmation des activités de loisirs devient plus aléatoire. Les temps libérés au dernier moment ne sont pas vécus positivement, les salariés faisant le constat qu'ils ne peuvent pas, dans ce cas, employer leur temps libre de manière « productive ». Le plus souvent, ces temps non planifiés deviennent des temps de repos ou d'activités domestiques <sup>74</sup>.

---

<sup>73</sup> Violaine Delteil et Domonique Méda [2002], « Les effets de la RTT sur les modes de vie: premières approches », *La Revue de la CFDT*, n° 50-51

<sup>74</sup> L'analyse de certaines professions permet d'évaluer, dans le détail, toutes les conséquences pour les couples et les familles d'un système de gestion du temps de travail à la fois irrégulier et imprévisible. Le cas des militaires de carrière en offre un exemple très révélateur. Voir à ce sujet :

Bruno Maresca, Isabelle Van de Walle [2002], *Conjoints de militaires*, Observatoire social de la Défense

Bruno Maresca, Nathalie Montoya [2004], *La participation des militaires à la vie de la Cité*, Observatoire social de la Défense

Le tertiaire de bureau a largement échappé aux conséquences de cette flexibilisation de l'organisation du travail. Dans le secteur des services, seuls 35% des accords de RTT ont introduit des mesures d'annualisation/modulation contre 54% dans le secteur de la construction et 42 % dans celui de l'industrie <sup>75</sup>. Ils en résultent des inégalités nouvelles entre secteurs professionnels. La grande distribution est le secteur dans lequel le passage aux 35 heures a été le plus mal vécu, en raison d'un fort développement de la flexibilité des horaires de travail et des temps partiels contraints. En comparaison, c'est dans le secteur public que les horaires sont aujourd'hui les plus favorables parce que les plus stables <sup>76</sup>.

Dernière dimension à prendre en compte, la modération salariale a été bien acceptée par la majorité des salariés passés à la semaine de travail de 35 heures. Il reste que pour une fraction d'entre eux, les emplois non qualifiés essentiellement, la limitation des heures supplémentaires jointe au gel des salaires a eu des effets beaucoup plus négatifs <sup>77</sup>. Dans leur cas, la perte de pouvoir d'achat interdit que le gain de temps libre s'accompagne d'un accroissement de la consommation de loisirs. Le temps gagné se dissipe dans le phénomène de dilatation des activités pratiquées le plus couramment, télévision, lecture, promenade, ..., et ne donne pas le sentiment d'une véritable amélioration des conditions de vie.

## F. Les 35 heures représentent-elles une mutation durable ?

Un coup d'arrêt au processus de réduction du temps travaillé, engagé depuis vingt ans, a été donné par la loi Fillion de janvier 2003. La reprise de l'activité économique pourrait même conduire à une inversion de cette tendance : en effet, l'augmentation du temps de travail réel pourrait se trouver amplifiée à moyen terme par le déficit de

---

<sup>75</sup> Béatrice Fournier en collaboration avec Olivier Barrat et Catherine Daniel [2000], « Réduction du temps de travail: la négociation d'entreprise au premier semestre 2000 », *Premières informations et premières synthèses*, n°17,2

<sup>76</sup> L'application des 35 heures dans les Caisses d'Allocation Familiales en est un bon exemple. La plupart des employés de la CAF sont restés à une durée hebdomadaire de travail de 39 heures et ont bénéficié de jours de repos supplémentaires ; 80% disent apprécier les effets de cette RTT sur leur vie familiale. Cf. Danielle Boyer, Léa Cromptagne, Catherine Vérité [2004], « Les 35 heures dans les CAF: davantage de disponibilité pour les activités parentales », *L'essentiel*, n°25

En revanche, dans certains secteurs où les effectifs sont insuffisants, comme la fonction publique hospitalière, la RTT a plutôt aggravé les conditions de travail. Cf. Gilbert Cette, Dominique Méda : [2004], « RTT et qualité de vie : le bilan des salariés », *Tempos*, n°1, revue de l'Institut Chronopost.

<sup>77</sup> Hien Pham [2002], « Les modalités de passage aux 35 heures en 2000 », *Premières informations et premières synthèses*, n° 06.3 DARES

la main d'œuvre <sup>78</sup>. Il n'en demeure pas moins que les 35 heures représentent une mutation très importante pour la société. Il apparaît difficile, à beaucoup de chefs d'entreprise notamment, de remettre en cause aujourd'hui le dispositif de la RTT, dans la mesure où il a conduit à des efforts importants de réorganisation du travail, en particulier dans les grandes entreprises.

Faut-il suivre, pour autant, ceux qui estiment, comme Jean Viard, que les 35 heures représentent une mutation profonde qui fait sortir la société française d'une société organisée par le travail, « la société des 35 heures » réalisant « le sacre du temps libre » ? Cette idée déjà émise à la fin des années soixante dans le sillage de Joffre Dumazedier, à travers la prophétie de l'entrée dans la « civilisation des loisirs », n'est guère étayée par l'observation des usages que les Français ont fait, jusque là, du temps qui a été libéré sur le travail par le passage aux 35 heures. Si l'on admet, comme nous l'avons suggéré plus haut, que le loisir est le temps social privilégié de la consommation, il est difficile d'admettre qu'une civilisation des loisirs puisse advenir en tuant le travail, au moins aussi longtemps que ce dernier reste, pour la majorité des ménages, la source principale des ressources.

Du fait de la contestation qui s'est développée à l'encontre de la politique des 35 heures, une certaine incertitude entoure le devenir des temps récemment gagnés par les salariés. A la différence du temps des vacances ou du week-end qui sont des temps « codés », moments de la vie sociale aujourd'hui incontournables, c'est-à-dire normés dans un espace temporel bien défini et associés à un système d'activités propres, le temps de la RTT est encore un temps sans code, que l'on se sent souvent « obligé » de consommer simplement pour ne pas le perdre. Il n'est pas surprenant qu'il soit de nature à révéler soit de la vacuité, soit cette tendance spontanée au desserrement des contraintes imposées par un temps trop compté, particulièrement dans la sphère domestique. A l'extrême, il en va des jours de RTT comme des temps de récupération que prennent dans la semaine les travailleurs contraints de travailler le week-end ou la nuit. Il s'agit de plages de temps peu investies, de simples respirations dans le système du travail.

On devrait se demander pourquoi tous les salariés ne profitent pas de la RTT pour s'affranchir de la vie familiale et aller voir un film ou une exposition, aller à la piscine, etc., les jours de semaine quand les enfants sont occupés ? On ne peut imputer ce déficit des activités « pour soi » aux contraintes financières. En réalité, les activités

---

<sup>78</sup> Olivier Marchand, « Pourquoi la durée de travail ne baisse-t-elle plus? », *La Croix*, 11 juillet 2003.

librement choisies supposent des combinaisons très structurées d'intentions, de temps et d'organisation et ont besoin d'être parées d'une légitimité. N'étant pas encouragé et admis comme socialement utile et souhaitable, le temps pour soi n'est pas un temps social codé. L'enquête de l'institut Chronopost apporte un éclairage intéressant sur ce point. A la question « *vous arrive t-il par manque de temps de renoncer à certaines activités* » dans votre vie personnelle, la proposition retenue le plus souvent par les Français est le renoncement à s'occuper de soi (56% des femmes et 45% des hommes), tandis que celles qui sont le moins citées sont le renoncement à passer du temps libre avec le conjoint (22% et 28% respectivement) et avec les enfants (21% et 17%)<sup>79</sup>

Dans le bilan des 35 heures, la question qui reste posée est celle de savoir si les jours de RTT valent plus, ou non, que le supplément de salaire qu'apporterait leur remplacement par des jours de travail. La réponse risque de rester négative pour une grande partie des salariés, tant que n'émerge pas un temps libre d'un nouveau type qui aurait vocation à être un temps personnel mis au service de l'accroissement des compétences et de l'utilité sociale de l'individu (que l'utilité résulte des investissements extra professionnels, de l'épanouissement personnel rejaillissant sur l'efficacité dans le travail ou, simplement, d'un surcroît de consommation).

---

<sup>79</sup> Cf. Gilbert Cette, [2004], « *Les renoncements des salariés* », *Tempos*, n °1.

## CONCLUSION

Tant ceux qui doutent de l'intérêt d'un surcroît de temps libre qui ne profiterait qu'aux activités domestiques, que ceux qui voient dans le passage à 35 heures de travail l'avènement du règne du loisir, devraient s'interroger sur ce qui peut permettre à l'occupation du temps libre d'être collectivement utile et donc « productive » pour l'individu comme pour la société. En tant qu'accomplissement du temps libre, le loisir est autant la promesse d'une re-création, pour l'individu, que la condition, collective, de l'épanouissement de nombreuses formes d'arts, de sports, de projets désintéressés.

En tant que norme sociale, l'occupation du temps libre se développe dans deux univers, celui de la consommation qui conduit plutôt à se tourner vers l'extérieur et celui du foyer qui maintient dans les intérieurs. Le loisir actif favorisant des consommations d'équipements et de services spécifiques est le plus valorisé socialement, parce qu'il permet aux individus d'affirmer leur statut et qu'il est directement utile à l'économie. Le loisir qui se dissipe sans objectif propre dans la multitude des tâches, contraintes ou non, du foyer, représente, aujourd'hui, la figure repoussoir du loisir « sans qualité ». La consommation télévisuelle, en dépit de son importance économique, et parce qu'elle meuble le temps domestique, se trouve du côté du loisir « inactif ». A l'opposé, le voyage qui incarne l'expérience la plus forte de la rupture avec l'espace quotidien et qui est devenu la matière première d'un secteur économique florissant, représente la forme la plus valorisée du loisir « actif ».

C'est en considérant ce spectre qui va du plus passif au plus actif, que l'on peut dire que le loisir se moule dans le processus d'accumulation propre à nos sociétés dont la consommation est le moteur économique. Ce que l'on a appelé « loi du cumul », si présente dans les comportements d'occupation du temps libre, est tout simplement la manifestation du processus compulsif qui conduit à convertir du revenu en statut. Ce processus devenu central dans les conduites individuelles, contribue à vider de leur valeur toute une série d'activités utilitaires pour l'individu ou la collectivité, qui relèvent plutôt d'une économie informelle, qu'elle soit personnelle ou « solidaire ». Bricolages, hobbies, bénévolats, échanges, ont ceci de spécifique qu'ils contribuent à la réalisation personnelle désintéressée tout en se situant dans l'ordre de l'utile. Or, en dépit de ces qualités, l'art de faire soi-même comme l'art de se rendre utile aux

autres sont des comportements en régression. Etouffés non par le progrès de l'individualisme, comme on se plaît à le penser, mais par l'expansion de la marchandisation des services et de la consommation qui l'accompagne.

C'est par rapport à cette structure d'ensemble qui oriente les formes d'investissement du temps de loisir, que l'on peut interpréter les effets sociaux concrets de la réduction significative du temps de travail tout comme le développement d'usages sociaux nouveaux induits par les nouvelles technologies.

Que le temps libre supplémentaire dégagé par le passage aux 35 heures ait significativement accru deux comportements – une plus grande présence au foyer et un plus grand nombre de courts voyages (d'un, deux ou trois jours) –, n'est pas anodin. Ce sont bien là les deux pôles extrêmes du spectre de l'occupation du temps libre. Le retour sur l'espace familial a été salué comme la manifestation d'un désir, partagé par les hommes au même degré que les femmes, de plus d'implication solidaire et responsable dans la vie du foyer. Il faudrait pourtant s'interroger aussi sur la part d'aliénation potentielle que revêt le réinvestissement des valeurs familialistes. Dans l'étude sur l'investissement dans la vie de la cité que nous avons conduite auprès des militaires, il apparaît clairement qu'une fois sorti du temps professionnel, le temps familial dicte sa loi <sup>80</sup>. Il faut rentrer chez soi pour prendre le relais des différents modes de garde des enfants et partager la charge domestique qui n'incombe plus majoritairement à l'un des conjoints. Qu'on présente cette expérience positivement à travers le discours « mon temps libre, je le consacre entièrement à ma famille », ou bien que l'on reconnaisse plus lucidement qu'on n'est pas très disponible pour autre chose compte tenu d'un emploi du temps familial bien réglé, le résultat est le même. Dans la famille modèle, dégager de son temps pour s'investir personnellement dans une activité collective extérieure, n'est pas (n'est plus ?) une expérience communément partagée.

Il pourrait être intéressant de creuser cette question qui nous paraît entretenir un lien direct avec la réorganisation en cours des rôles au sein du couple et de la famille. Dans un modèle ancien, au moins dans sa version idéal-typique, la femme au foyer gestionnaire de l'économie domestique permet à l'homme actif de s'investir dans des cercles de sociabilité extérieur. Les deux rôles, très différenciés, sont porteurs chacun d'une culture spécifique : la maîtresse de maison d'un côté, le notable de l'autre. Dans le modèle d'aujourd'hui, les deux partenaires du couple sont à la recherche du partage égalitaire des rôles, tant pour accéder également à la responsabilité parentale que pour se dégager équitablement de la charge

---

<sup>80</sup> Bruno Maresca, Nathalie Montoya [2004], op.cit.

domestique. Mais l'idéal du partage n'est viable que si tout est partagé : il entraîne, sans s'en rendre compte, une aliénation de la liberté d'entreprendre pour soi-même.

Aujourd'hui, l'idée selon laquelle les heures ou les journées gagnées grâce à la RTT pourraient favoriser l'émergence d'un temps social spécifique – celui des activités, y compris de repos, choisies et pratiquées pour l'épanouissement personnel, par besoin de désaliénation, contre le professionnel et contre le domestique –, reste une utopie. Tout comme est restée dans ce champ de l'utopie, le projet de travailler moins pour partager le travail.

Le propre d'une utopie est de mettre beaucoup de temps à subvertir le réel. Le contexte du moment n'est pas à l'émergence de la radicalité dans les comportements individuels. Très curieusement, les nouvelles technologies fondées sur le numérique paraissent produire le résultat inverse de celui escompté par ceux qui y voient une libération des contraintes de la communication. L'arrivée dans les foyers de la micro informatique associée au développement du Web était porteur de promesses de dynamisation des échanges interindividuels et de développement de la sociabilité en réseau. L'usage actuel de l'informatique chez soi, dans l'exploration du Net comme à travers les jeux vidéo, correspond chez ceux qui y consacrent beaucoup de temps à un mode d'évasion associé au repli sur le foyer. Dans la même veine, le téléphone portable dont on a vanté, au départ, le potentiel d'utilité sociale, n'a pas contribué à élargir l'espace de communication des individus. Il a simplement intensifié les interactions rapides dans le cercle habituel de chacun.

On pourrait multiplier les exemples. La révolution de la photo numérique, loin de libérer le potentiel de création des individus en leur permettant de manipuler et de transformer les images, a simplement actionné le ressort de la compulsion, en favorisant la multiplication sans frein des prises de vue. Le « sacre du temps libre » qui résulterait d'une organisation du travail durablement installée dans les 35 heures est à l'image des nouvelles technologies. Il ouvre du potentiel de consommation tout en haussant le coût d'entrée des pratiques nouvelles : son attrait est de promettre à l'individu des potentialités neuves d'épanouissement, sa réalité est de creuser concrètement les inégalités entre les groupes sociaux. Tant qu'il n'est pas le moteur de l'invention d'un temps et d'un espace d'activités valorisant l'accomplissement désintéressé de soi, le surplus de loisir entretient ce paradoxe d'être utile économiquement tout en étant vecteur de frustrations sociales.



## Bibliographie

*Rapport d'information sur l'évaluation des conséquences économiques et sociales de la législation sur le temps de travail*, Hervé Novelli, Assemblée Nationale, rapport n° 1544, déposé le 14 avril 2004.

Jean-Marie André, 1984, *Les loisirs en Grèce et à Rome*, Paris, PUF

Jean Baudrillard, 1970, *La société de consommation*, Paris, Gallimard

Nicolas Baverez, 2003, de *La France qui tombe*, Paris, Perrin

Gary Becker, 1996, *Accounting for tastes*, Harvard University Press

Régis Bigot [2002], « Le fossé numérique, reflet des inégalités d'accès à l'informatique dans le monde du travail », *Consommation et modes de vie*

Luc Boltansky., Eve Chiapello, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard

Danielle Boyer, Léa Cromptagne, Catherine Vérité [2004], « Les 35 heures dans les CAF: davantage de disponibilité pour les activités parentales », *L'essentiel*, n°25

François Braise, [2000], « Société de l'information: quel impact de juridique dans le domaine de la culture » *Culture et Recherche*, n°77

Agnès Camus [1997], *Usages et représentation des écrans à la BPI*, Paris, BPI

Gilbert Cette, [2004], « *Les renoncements des salariés* », *Tempos*, n°1.

Gilbert Cette, Dominique Méda : [2004], « *RTT et qualité de vie : le bilan des salariés* », *Tempos*, n°1, revue de l'Institut Chronopost.

Georges Cazes, Françoise Potier [2002], « Un système vacancier français » in *La France des temps libres et des vacances*, sous la direction de Jean Viard, éditions de l'Aube / DATAR.

Alain Chenu [2003] « Les usages du temps en France », *Futuribles*, N° 285

Alain Chenu et Nicolas Herpin [2002] « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs » *Economie et Statistique* N° 352-353.

Garry Chick [1998] " Leisure and Culture: Issues for an anthropology of leisure" *Leisure Studies* N° 20

Philippe Couleangeon [2003] " Le poids de la télévision dans les loisirs évolution de 1996 à 1998" in *Regards croisés sur les pratiques culturelles* sous la direction d'Olivier Donnat, Paris, La documentation Française

Philippe Couleangeon, Pierre-Michel Menger et Ionel Roharik [2002] « Les loisirs des actifs: un reflet de la stratification sociale » *Economie et statistique* N° 352-353

Jérémy Courel, Bruno Maresca, 2001, *Elaboration d'indicateurs de l'offre culturelle par unité urbaine*, CREDOC, Cahier de recherche n°

Patricia Crouette et Georges Hatchuel [2004] « Vacances, week-ends: les incidences des 35 heures », *Consommation et modes de vie*, n° 161

DARES, 1999, « Des actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors-travail », *Premières synthèses*, n°20.1

Alain Degenne, Marie Odile Lebeaux et Catherine Marry [2002], « Les usages du temps: cumuls d'activités et rythmes de vie », *Economie et Statistique* N° 352-353.

Violaine Delteil et Dominique Méda [2002], « Les effets de la RTT sur les modes de vie: premières approches », *La Revue de la CFDT*

Olivier Donnat [1999], in *Pratiques culturelles des Français*, Paris La Documentation française

Jean Dubuffet, 1986, *Asphyxiante culture*, Paris, Ed. de Minuit

Joffre Dumazedier, 1974, *Sociologie empirique du loisir*, Paris, Seuil

Françoise Dumontier, Danièle Guillemot, Dominique Méda [2002] « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps » *Economie et statistique* N° 352-353.



- Marc-Antoine Estrade, Valérie Ulrich [2002], « La désorganisation des temps travaillés et les 35 heures: un renforcement de la segmentation du marché du travail », *Travail et emploi*, n°92
- Béatrice Fournier en collaboration avec Olivier Barrat et Catherine Daniel [2000], « Réduction du temps de travail: la négociation d'entreprise au premier semestre 2000 », *Premières informations et premières synthèses*, n°17,2
- Marc Fumaroli, *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, 1991, Paris, Ed. de Fallois
- Ghislaine Grimler, 1992, *Les rythmes quotidiens en France. Résultats d'enquête emploi du temps 1985-1986*, Insee Résultats, n°167-168
- Georges Hatchuel, Patricia Croutte, 2002, « Un aperçu des départs en week-end des Français, novembre 2001 », in *Analyse et Perspectives du tourisme*, n°73, Observatoire national du tourisme.
- INSEE première [2002], « Un tiers des adultes ont déjà utilisé Internet », n°850
- Salvador Juan [2001], *La société inhumaine*, L'Harmattan Paris.
- Michel Lallement [2003], *Temps, travail et modes de vie*, Paris, PUF
- Marie-Françoise Lanfant, 1972, *Les théories du loisir*, Paris, PUF
- G.Lundberg, *Leisure : a suburban study*, New York, Columbia University Press
- Staffan Burenstam Linder [1970], *The hurried leisure class*, New York, Columbia University Press
- Bruno Maresca, Nathalie Montoya [2004], *La participation des militaires à la vie de la Cité*, Observatoire social de la Défense
- Maresca [2004], « L'intensité de la consommation culturelle, signe d'urbanité », in *Les mutations technologiques, institutionnelles et sociales dans l'économie de la culture*, sous la direction de René Teboul, Paris, L'Harmattan.
- Bruno Maresca, Isabelle Van de Walle [2002], *Conjoints de militaires*, Observatoire social de la Défense
- Maresca [2001], *L'utopie de la civilisation des loisirs*, Cahier de recherche n°162, CREDOC
- Bruno Maresca, Laurent Pouquet, *Les dépenses culturelles des Français au milieu des années 1990*, 2000, Ministère de la Culture (DEP), CREDOC
- Bruno Maresca, 1996, *L'espace de l'environnement : entre aspiration au bien être et philosophie de la nature*, CREDOC, Cahier de recherche n°53
- Dominique Méda : [2004], « La place du travail dans la vie des salariés », *Tempos*, n°1, revue de l'Institut Chronopost
- Hélène Michaudon [2001], « La lecture une affaire de famille », Insee Premières
- Jérôme Péliasse [2003], « A la recherche des temps inégalement gagnés », *Problèmes politiques et sociaux*, n°889
- Jérôme Péliasse [2003], « A la recherche du temps gagné. Les 35 heures entre perception, régulation, et intégrations professionnelles », *Travail et Emploi*, N°92
- Jérôme Péliasse [2002] "A la recherche du temps gagné: des salariés face aux 35 heures" DARES N° 54.
- Hien Pham [2002], « Les modalités de passage aux 35 heures en 2000 », *Premières informations et premières synthèses*, n° 06.3 DARES
- Françoise Potier [2002], « De l'évolution de la mobilité pendulaire à celle des loisirs », in *La France des temps libres et des vacances*, sous la direction de Jean Viard, éditions de l'Aube / DATAR
- Françoise Potier et Pascale Zegler [2002] "Mobilité loisir tourisme- exclusion et inégalités" INRETS
- Céline Rouquette, [2003], « Dix ans de vacances des Français », INSEE, portrait social 2002/2003
- Roger Sue, *Le loisir*, 1980, Paris, PUF
- Roger Sue, 1978, *La notion de loisir dans la société française contemporaine*, Paris, Université Paris 2
- Thorstein Veblen, 1899, *The theory of leisure class*, Macmillan Company. Pour la traduction française, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Ed. Gallimard, 1970
- Jean Viard [2002], *Le sacre du temps libre, la société des 35 heures*, Paris, Editions de l'Aube
- Paul Yonnet, 1999, *Travail, loisir. Temps libre et lien social*, Paris, Gallimard.

## ANNEXE 1

**Enquête par téléphone auprès de 1700 Franciliens de 18 ans et plus  
habitant Paris et les départements de la petite couronne,  
réalisée par le CREDOC en juin 2002**

**Questionnaire de l'enquête**

1. Loisirs à domicile

**Q1a. Le week-end, combien de temps regardez-vous la télé ?**

en nombre d'heures : - moins de 1 heure - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - ...- 9 - plus de 10 heures -

**Q1b. Regardez-vous :** Canal+, des chaînes sur le câble ou par satellite, Arte

**Q2. Le week-end, recevez-vous de la famille, ou des amis :**

tous les WE – 1 WE sur 2 (en moyenne) – 1 WE par mois (en moyenne) – moins souvent – rarement, jamais

**Q3a. Le week-end, passez-vous du temps sur un ordinateur (pour accès Internet, pour des jeux, pour votre travail, etc.) :**

souvent – de temps en temps – exceptionnellement – jamais

**Q3b. Si 1 ou 2, en nombre d'heures :**

- moins de 1 heure - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 heures ou plus -

**Q4a. Le week-end, vous arrive t-il de faire du travail chez vous, pour vos études ou votre activité professionnelle :** souvent – de temps en temps – exceptionnellement – jamais

**Q4b. Si 1 ou 2, en nombre d'heures :**

- moins de 1 heure - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 heures ou plus -

2. Loisirs sportifs et plein air

**Q5a. Le week-end, faites-vous du sport :**

souvent – de temps en temps – exceptionnellement – jamais

**Q5b. Si 1 ou 2, combien d'heures :**

- moins de 1 heure - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 heures ou plus -

**Q5c. Etes-vous inscrit dans un club de sport :** - 0 - 1 - plusieurs

3. Maison, jardin

**Q61a. Le week-end, passez-vous du temps : à Bricoler dans la maison :**

souvent – de temps en temps – exceptionnellement – jamais

**Si 1 ou 2, combien d'heures (en général) :**

- moins de 1 heure - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 heures ou plus -

**Q61b. à vous occupez des plantes ou du jardin :**

souvent – de temps en temps – exceptionnellement – jamais

**Si 1 ou 2, combien d'heures (en général) :**

- moins de 1 heure - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 heures ou plus -

**Q62a. passez-vous du temps à d'autres activités dans la maison, en dehors des tâches domestiques :**

**Si oui, lesquelles ?** (retenir les 2 principales) .....

**Q62b. Pour chacune, combien d'heures (en général) :**

- moins de 1 heure - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 heures ou plus -

#### 4. Sorties de divertissement (10 types)

**Q7. Depuis septembre 2001, êtes-vous allé :** *Si oui, 1 fois, plusieurs fois*

1. dans Parc de loisir
2. dans un Zoo
3. dans une Fête foraine
4. au Music hall, au cabaret
5. à une soirée Karaoké
6. dans un Bal, un dancing, une discothèque
7. dans un Bowling, une salle de billard
8. dans une Salle de jeux (jeux électronique, machine à sous)
9. à un Match ou une manifestation sportive
10. à un Salon, une foire commerciale, une brocante

#### 5. Sorties culturelles (10 types)

**Q8. Depuis septembre 2001, combien de fois êtes-vous allé au Cinéma :**

- 0 - 1 fois - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - plus de 10 fois -

**Q9. Depuis septembre 2001, êtes-vous allé :** *Si oui, 1 fois, plusieurs fois*

1. à un Concert de variétés, de pop, rock, ...
2. à un Concert de musique du monde, ou de Jazz
3. à un Concert de musique classique, à l'Opéra
4. voir une Comédie musicale, une Opérette
5. à un Spectacle de danse, classique ou contemporaine
6. au Cirque
7. au Théâtre
8. dans un Musée, une exposition d'art
9. visiter un Monument, ou une ville pour ses richesses culturelles
10. à un Festival artistique ou culturel (théâtre, musique, film, livre, ...)

#### 6. Voyages

**Q10. Depuis un an, c'est-à-dire depuis l'été dernier (y compris juillet août), combien de fois êtes-vous parti pendant des congés ou des week-end, loin de chez vous (y compris grandes vacances) ?**

en nombre de séjours : - 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - plus de 10 -

**Q11. Depuis un an, êtes-vous allé :** *Si oui, 1 fois, plusieurs fois*

1. dans une résidence secondaire (appartenant à votre famille)
2. en week-end dans la famille
3. en week-end chez des amis
4. en séjour de ski
5. en voyage à l'étranger (hors professionnel)

## ANNEXE 2

### Comparaison des nomenclatures de BdF 1995 et BdF 2000 pour les postes de dépenses culturelles et de loisir

code 2001	libellé 2001	code 1995	libellé 1995
<b>Budget culturel</b>			
09111	Appareils de réception et d'enregistrement du son	71123	Radio et lecteur de disques et cassettes achetés neufs
		71124	Radio et lecteur de disques et cassettes achetés d'occasion
		71121	Chaîne hifi : bien acheté neuf
		71122	Chaîne hifi : bien acheté d'occasion
		71317	Petits accessoires audio, hifi
0911A	Téléviseurs, magnétoscopes et lecteurs DVD	71111	Télévision : bien acheté neuf
		71112	Télévision : bien acheté d'occasion
		71113	Magnétoscope : bien acheté neuf
		71244	Autre équipement audiovisuel
		71114	Magnétoscope : bien acheté d'occasion
		71243	Antenne
		71315	Petits accessoires pour la TV, la vidéo
		71371	Réparation appareils audiovisuels
09121	Équipement photo et cinéma	71115	Camescope : bien acheté neuf
		71116	Camescope : bien acheté d'occasion
		71211*	Appareils et matériel photo achetés neufs - <b>Partie appareil non jetable</b>
		71211*	Appareils et matériel photo achetés neufs - <b>Partie matériel</b>
		71212*	Appareils et matériel photo achetés d'occasion - <b>Partie appareil</b>
		71212*	Appareils et matériel photo achetés d'occasion - <b>Partie matériel</b>
		71316	Petits accessoires pour la photo
09122	Optique non médicale et divers électro-acoustique	71245	Optique non médicale et divers électro-acoustique
09131	Micro-ordinateur portable et autres équipements informatiques	71141	Machine à écrire, photocopieur
		71142	Calculatrices, agendas électroniques, et autres appareils électroniques de poche
		71131*	Micro-ordinateur : bien acheté neuf - <b>Partie portable</b>
		71132*	Micro-ordinateur : bien acheté occasion - <b>Partie portable</b>
		71133*	Équipement informatique, jeux vidéo achetés neufs - <b>Partie équipement informatique</b>
		71134*	Équipement informatique, jeux vidéo achetés d'occasion - <b>Partie équipement informatique</b>
		71318*	Consommables et petits accessoires pour l'informatique - <b>Partie petits accessoires YC jeux PC et CDROM</b>
09132	Micro-ordinateur non portable et appareils informatiques	71131*	Micro-ordinateur : bien acheté neuf - <b>Partie non portable</b>
		71132*	Micro-ordinateur : bien acheté occasion - <b>Partie non portable</b>
		71133*	Équipement informatique, jeux vidéo achetés neufs - <b>Partie appareils informatiques</b>
		71134*	Équipement informatique, jeux vidéo achetés d'occasion - <b>Partie appareils informatiques</b>
09141	Supports d'enregistrement	71311	Disques et cassettes audio enregistrées
		71312	Cassettes vidéo enregistrées
		71313	Disques, bandes et cassettes vierges
		71314	Films, pellicules photo
		71211*	Appareils et matériel photo achetés neufs - <b>Partie appareils jetables</b>
		71318*	Consommables et petits accessoires pour l'informatique - <b>Partie cdrom</b>
		71318*	Consommables et petits accessoires pour l'informatique - <b>Partie consommables</b>
09421	Théâtre, concerts, spectacles et cinéma	72321	Théâtre, concerts, et autres spectacles en salle
		72323	Cinéma
		72324*	Spectacles divers - <b>Partie hors son et lumière</b>
		72324*	Spectacles divers - <b>Partie son et lumière</b>
09422	Musées, jardins zoologiques et similaires	72322	Musée, monuments
		72326	Zoos, ranchs, réserves
09423	Services de télé et radiodiffusion	86224	Frais de location appareils audiovisuels
		86225	Frais location cassettes vidéo
		92113	Redevance télévision R.P
		92213	Redevance télévision RS
		92313	Redevance télévision AL
		72211	Abonnement Canal+
		72212	Abonnement câble



		86227	Frais de location de jardinage
		86222*	location de chaussures - <b>Partie sport</b>
		86228*	Location de deux roues, bateaux, cheval - <b>Partie hors deux roues</b>

09424	Autres services	72111	Développement et tirage de photos et films
		86231	Services pour animaux d'agrément
		71361*	Frais de vétérinaire - <b>Partie soins</b>
		72324*	Spectacles divers - <b>Partie services pour spectacles privés</b>
09431	Jeux de hasard	72312	Loterie, loto, tiercé
		72311*	Jeux - <b>Partie hors services des voyants, médium, cartomancienne</b>
09541	Articles de papeterie	82312	Crayons, stylos, encres
		82311*	Papeterie - <b>Partie papier</b>
		82311*	Papeterie - <b>Partie non papier</b>
096A	Voyages à forfait, autres dépenses de loisirs	83111	Vacances : forfait à un organisme
		83211	Week-end, excursions, séjours : forfait
		72511	Vacances : montant global des dépenses spécifiques au séjour
		95111	Dépenses personnelles, d'argent de poche occasionnées pour une personne du ménage vivant hors domicile au moins un jour par semaine
11111	Restaurant	83113	Vacances : frais de restaurant
		83313	repas pris dans un restaurant
11112	Cafés, bars et assimilés	83314	repas pris dans un café, brasserie, salon de thé, hôtel
		83316	repas pris dans un fast-food ou restaurant (produits à emporter)
		83317	repas pris à l'extérieur SAI
		83411	consommation prise au café ou dans un autre établissement : café, boisson chaude
		83412	consommation prise au café ou dans un autre établissement : vin
		83413	consommation prise au café ou dans un autre établissement : bière, cidre
		83414	consommation prise au café ou dans un autre établissement : spiritueux
		83415	consommation prise au café ou dans un autre établissement : boissons sans alcool
		83416	consommation autre que boisson prise au café ou dans un autre établissement
		83417	consommation sai prise au café ou dans un autre établissement
		83418	autre consommation prise à l'extérieur
		83419	consommation prise à l'extérieur sai
		83315	repas pris dans un fast-food, restauration rapide (produits consommés sur place)
11211	Services d'hébergement	83112	Vacances : frais d'hébergement : montant global
		83212	Week-end, excursions, séjours : hôtel
		83213	Week-end, excursions, séjours : location
		83214	Week-end, excursions, séjours : camping, caravaning
		83215	Week-end, excursions, séjours : village de vacances, maison familiale
		83216	Week-end, excursions, séjours : gîte rural, chambre d'hôte
		83217	Week-end, excursions, séjours : participation aux frais chez des parents ou amis
		83218	Week-end, excursions, séjours : autre dépense d'hébergement
		83511	Frais de pension, demi-pension

**Autres postes du budget des ménages**

	Alimentation		
	Alcools		
	Tabac		
	Habillement		
	Logement : Loyers		
	Eau, électricité, combustibles		
	Mobilier, équipements divers		
	Services domestiques au domicile		
	Santé		
	Automobile Dont Carburants		
	Transports collectifs		
	Poste		
	Téléphone		
	Scolarité		
	Soins personnels		
	Effets personnels		
	Gardes d'enfants		
	Assurances, services financiers		
	Impôts		
	Prêts		